

2 août 1990 : Invasion du Koweït, le déclencheur ?

N° 63 - Août 2016 - 4 DT • www.leaders.com.tn

Leaders



Youssef Chahed

**Le plus dur
commence**

Ali Pacha ou la tragédie du despotisme oriental

Sans l'appui de l'Uggt, point de salut



Avancée à début août, la rentrée politique replonge la Tunisie dans la rituelle fébrilité des négociations pour la composition du nouveau gouvernement. Désigné à la Kasbah, Youssef Chahed, le plus jeune chef de gouvernement depuis l'indépendance, est tenu d'incarner l'ambition de sa génération, l'espoir des Tunisiens et de répondre à leurs importantes et urgentes attentes qui n'ont que trop duré. Le premier examen sera celui de la composition de son gouvernement. Les délais sont courts : quelques jours seulement lui sont accordés pour faire face aux appétits démesurés, réussir les équilibres et choisir l'équipe de choc qu'exige une situation de plus en plus difficile.

S'il a accepté de relever ce défi titanesque, Youssef Chahed n'ignore rien de ce qui l'attend. Des menaces sécuritaires encore persistantes, une croissance revue à la baisse, en espérant se situer à 1.8%, un déficit budgétaire obéré davantage de 1 milliard de dinars pour se porter à pas moins de 7.6 milliards de dinars, une grande dérive des finances publiques et d'autres risques peu évalués à leur juste valeur dans nombre de grandes entreprises publiques.

Un autre motif de grande inquiétude, mais souvent occulté, la dégradation accélérée de l'environnement, avec une défaillance totale dans les systèmes de collecte des déchets et de leur traitement, la pollution atmosphérique, les déversements non contrôlés dans la mer, l'érosion des sols et les atteintes au littoral, le raclage des fonds marins et la déforestation...

Sans oublier l'ankylose de l'administration publique, plombée par des recrutements massifs et inopérants sous la Troïka, privée de ses meilleurs éléments partis à la retraite ou séduits par le secteur privé. Faire redémarrer la machine et lui imprimer la modernisation et l'efficacité nécessaires ne sera pas facile. Mais, c'est le front social qui est sans doute le plus brûlant. Le budget de l'Etat pourra-t-il supporter les 2.2 milliards de dinars d'augmentations salariales promis à la

fonction publique en 2017 ? Encore plus, pourra-t-il supporter l'impact de la reclassification professionnelle des agents publics selon leurs diplômes ? Le secteur privé est-il en mesure de consentir de nouvelles augmentations salariales ? Les revendications sociales sont fortes et pressantes. En face, la capacité d'y répondre est bien mince. Quel rôle jouera alors l'Uggt ? Sa force de mobilisation est déterminante. Tout est là.

Sans trêve sociale, un soutien de la centrale syndicale, il n'est point de salut. L'initiative lancée par Béji Caïd Essebsi ne visait en fait que l'implication de la centrale ouvrière dans l'action gouvernementale. N'y étant pas parvenu, il s'est replié sur une adhésion de l'Uggt à un programme de gouvernement d'union nationale. Livret de bonnes intentions, sans priorités précises, échéances fixes et indicateurs de performances clairs, l'Accord de Carthage, endossé par 3 organisations et 9 partis, n'en constitue pas moins une bonne plateforme de départ pour Youssef Chahed et son équipe. Il lui appartient en effet de le traduire en programme d'action. Mais sa tâche ne sera guère aisée.

Mais ce dont il ne pourrait pas se passer, c'est une véritable alliance politique soudée, cimentée par un appui effectif de l'Uggt, une confiance systématique de l'Assemblée des représentants du peuple et une mobilisation soutenue de la société civile pour défendre l'intérêt national et cultiver les valeurs du travail, de l'effort et de l'excellence. Remettre la Tunisie et les Tunisiens sur cette voie salutaire est plus qu'indispensable. La vigilance citoyenne doit s'exercer sur le respect de la loi.

Le plus grand défi sera, somme toute, d'instaurer l'Etat de droit et de le faire respecter. Partout, à tous les niveaux. Sans concession, ni compromission, avec tout le génie politique nécessaire.

La feuille de route de Youssef Chahed est toute tracée. ■

T.H.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONSEILLER

Hédi Behi

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb
• Mohamed Larbi Bouguerra • Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot Remadi
• Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz
• Mohamed Ali Halouani • Mohamed El Aziz Ben Achour • Houcine Jaidi
• Mohamed Jaoua • Dr Essedik Jeddi • Elyès Jouini • Emna Kallel
• Noureddine Ketari • Chedli Klibi • Salsabil Klibi • Habib Mallakh
• Samir Marrakchi • Mansour Moalla • Mohamed Maghrebi
• Ahmed Ounaies • Mehdi Taj • Habib Touhami • Riadh Zghal
• Dr Saadeddine ZMerli • Dr Sofïene Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

Marwa Ayadi
(Webmaster)

Marwa Makni
(Vidéo)

PHOTOS
Leaders - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Imen Channoufi

Bourane Ennaifer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet • Samira Chtila Krifa
• Najah Kharraz • Fayçal Mejjadi • Leïla Mnif
• Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
abonnement@leaders.com.tn • marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

Sommaire



En couverture

10 Youssef Chahed : Le plus dur commence

14 Le plaidoyer pro domo de Habib Essid

Nation

16 Document : Le message des Etats-Unis à la Tunisie

18 Laura Baeza
Ambassadeur Chef de la Délégation de l'Union européenne
Mes quatre années intenses et exaltantes en Tunisie

22 Le Code du statut personnel, soixante ans après : quel avenir ?
Par Dalenda Lagueche

26 Chawki Tabib : La corruption, c'est pire qu'avant !

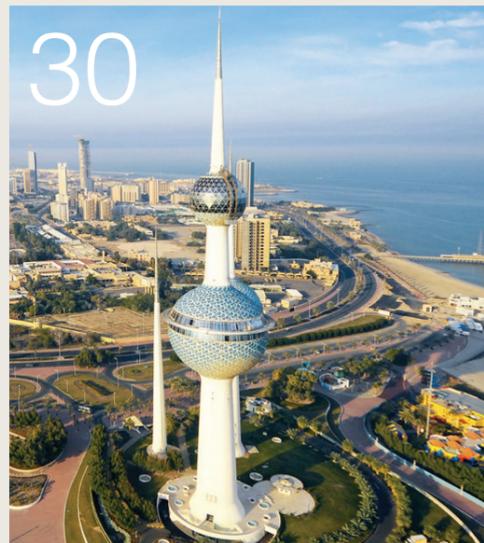
International

30 2 août 1990 : Invasion du Koweït, le déclencheur ?

76 Orages en Turquie, dérapages de nos islamistes

Chronique

79 Les maladies infantiles de la gauche tunisienne
Par Habib Touhami



Economie

80 Ali Kooli, DG de Bank ABC Tunis : Solide, ambitieuse
et à l'affût des bonnes opportunités

Société

86 Ali Pacha ou la tragédie du despotisme oriental
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

98 Zouhaier Eljiss, le favori de Jawhara FM

102 Invincible Tunisie : un livre-levier
pour la diffusion de la culture militaire

105 In memoriam : Habib Slim

109 Pr Aïcha Hafsia, hématologue : Ma mère était un homme

Billet

112 Pourquoi l'islam arabe génère-t-il autant de violence ?
Par Hédi Béhi



Profitez
de notre expérience pour renforcer
votre image



Pour ses 40 ans avec la Tunisie, l'Europe tient un «Leaders Summit»

Que ne fera pas l'Europe pour célébrer ses 40 années de partenariat avec la Tunisie ? Mercredi 30 novembre prochain, Béji Caïd Essebsi sera l'hôte à Bruxelles d'un «Leaders Summit» qui groupera autour de lui les trois présidents des institutions européennes : du Parlement, Martin Schulz, du Conseil européen, Donald Tusk, et de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. Une grande première inventée par Bruxelles que ce «Leaders Summit». Caïd Essebsi sera également

invité à s'adresser au Parlement, réuni en séance plénière exceptionnelle.

Quelques semaines auparavant, l'Union européenne révélera une « communication » consacrée à la Tunisie, définissant ses différentes prises de position ainsi que ses engagements pour l'avenir. Un document de référence qui sera par la suite soumis aux ministres des Affaires étrangères des 28 pays membres. ■



Marzouk n'est plus «mazroub»

Dernier parti né, premier, après l'historique Ennahada, à tenir son congrès. El Machrou, fondé par Mohsen Marzouk, dissident de Nidaa Tounès, fait calmement son chemin. Conscient des tiraillements qui risquent de le traverser et des ambitions que pourraient nourrir nombre de ses adhérents, à la faveur de nominations au gouvernement et autres hauts postes, Marzouk a décidé de marquer une courte pause. Si El Mechrou appuie l'initiative du gouvernement d'union nationale, il s'abstient de participer au futur gouvernement. Du coup, ceux qui l'accusent d'impatience pour gouverner en seront à leurs frais. Habile, Marzouk préfère renforcer son parti, l'épargner des dissensions internes et se préparer aux prochaines échéances. ■



Quatre nouvelles représentations du Cepex

Le Cameroun, le Congo Démocratique, l'Ethiopie et la Pologne seront les nouveaux points d'ancrage du Cepex pour l'accroissement des exportations. Des missions permanentes y seront implantées en 2017. Aussi, un bureau régional sera déployé en Algérie et une nouvelle expérience sera testée en vue de la couverture, à partir du siège par des agents dédiés, de certains autres marchés, notamment en Afrique. ■

PASSION AND PERFORMANCE.
CHOPARD PROUDLY SUPPORTS PORSCHE MOTORSPORT SINCE 2014.

OFFICIAL TIMING PARTNER
PORSCHE
MOTORSPORT

SUPERFAST CHRONO PORSCHE 919 EDITION (168535-3002). CHOPARD MOVEMENT, CALIBRE 03.05-M

Ben Jannet

BOULEVARD PRINCIPAL LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 860 475
RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 963 555
C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS
TÉL.: +216 70 836 224

SUPERFAST
Chopard



La vie est émotions

Des Packs pour l'été 100% remboursés !

Avec Tunisie Telecom offrez-vous des Smartphones 4G
100% remboursés par des communications et des forfaits
Internet Mobile chaque mois.

Huawei
Y3II
249 DT



Samsung
Galaxy J1 ACE DS
279 DT



1298(50mil/appel)
www.tunisiatelecom.tn

Pour le Samsung J1 Ace : 300DT+250 Mo/mois durant 9 mois.
Pour le Huawei Y3II : 200DT+250Mo chaque mois/12 mois.

IIAVAS

ACTUALITES



Deux nouvelles ambassades de Tunisie en Afrique

La décision est prise, mais les capitales ne sont pas encore définitivement choisies. La Tunisie ouvrira l'année prochaine deux nouvelles ambassades en Afrique subsaharienne. Elle portera ainsi son réseau diplomatique et consulaire de 87 à 89 postes, établis dans 59 pays. Il s'agit en effet de 59 ambassades dont trois missions permanentes (New York, Genève et Paris Unesco), 9 consulats généraux et 16 consulats. Outre le pays de résidence, certaines ambassades couvrent d'autres pays proches également, soit 83 au total. La Tunisie dispose par ailleurs de 52 consuls honoraires présents dans 37 pays et régions. ■



Parachutes

La course aux points de chute s'est subitement ouverte avec l'annonce du débarquement programmé d'Habib Essid et de son gouvernement. Les membres des différents cabinets ministériels ne sont pas les seuls à chercher à ouvrir avec précipitation leurs parachutes, nombre de ministres aussi. Surtout ceux n'appartenant à aucun parti de la coalition, et sont portés proches du chef de gouvernement sortant.

A la Kasbah, le cabinet ainsi que le porte-parole sont déjà sur le départ. Le plus ancien dans le grade le plus élevé, Nejmeddine Hamrouni (Ennahdha), cultive depuis le gouvernement Jbali son mystère. Le conseiller diplomatique, l'ambassadeur Ilyès Ghariani (chargé d'affaires à Paris, puis ambassadeur à Berlin), retrouvera bien une ambassade. Légitime. Dans les départements ministériels, le suspense est savamment entretenu. ■

Conférence des bailleurs de fonds : seront-ils tous présents

Toutes les invitations officielles ont été transmises et les confirmations commencent à arriver. Pas moins de 72 pays et institutions financières sont en effet conviés à la Conférence internationale des bailleurs de fonds qu'organise la Tunisie, à partir du 29 novembre prochain, pour le financement de son nouveau plan de développement et ainsi que l'attraction d'entreprises étrangères. Participeront à ces assises chefs d'Etat et de gouvernement, ministres, chefs d'institutions financières, hauts responsables... Les travaux se dérouleront en deux temps : la matinée sera réservée, en «pledging conference», aux déclarations d'intention. Quant à l'après-midi, elle sera à caractère «technique» pour rentrer dans le vif du sujet. ■



De Montréal à Niamey

Serra Berrejeb ne manque pas de courage. Un coup à gauche, un autre à droite : Tunisair continue à déployer ses ailes et ouvrir de nouvelles destinations. Après Montréal, fin mai, c'est à Niamey, capitale du Niger, que se pose désormais « la gazelle », depuis juillet dernier. Tunisair couvre ainsi 39 destinations dans 26 pays différents, à savoir 27 villes et 13 pays en Europe, 6 villes et pays arabes, 6 villes et pays africains et 1 ville et 1 pays, en Amérique du Nord. ■



Tourisme : on ferme ici et on ouvre là

Les ratios sont inversés pour l'Ontt : les 19 bureaux à l'étranger coûtent pas moins de 8.5 millions de dinars en charges salariales et 2.5 millions de dinars en frais de fonctionnement... Le bureau d'Athènes a été fermé, tout comme celui de Zurich, fusionné avec Vienne, 7 postes de représentant adjoint ont été supprimés. Des bureaux locaux sont envisagés à Shanghai, Munich et Strasbourg... Allez chercher à comprendre la logique suivie. ■

Diplomatie

- **Louise De Sousa**
Ambassadeur du Royaume-Uni à Tunis



Diplomate de carrière chevronnée, Mme De Sousa, qui rejoindra son nouveau poste à Tunis en décembre prochain, aligne plus de 25 ans d'expérience, tant en poste à l'étranger qu'à Londres. Elle était jusque-là chef du département Europe, Méditerranée au Foreign & Commonwealth Office (FCO) au ministère des Affaires étrangères (2014-2016), après avoir été chef du département Démocratie et droits de l'Homme (2011-2014). Elle a également été, de 1997 à 1998, chef de la section Asie, Moyen-Orient et Russie au sein du département Crime international et drogue et sous-chef du département Politique d'environnement (2002-2003). Ses affectations à l'étranger ont commencé par le Brésil (1993-1996), avant de la conduire en Afrique, notamment à Maputo et Nairobi

Présidence du gouvernement

- **Mohamed Ayadi**
Premier vice-président au Conseil de la concurrence

Ordre national des avocats

- **Me Ameer Mahrezi**
Bâtonnier des avocats de Tunisie



Connu pour son engagement en faveur de la profession et son attachement indéfectible à l'éthique et à la défense des avocats, il était jusque-là président de la section de Tunis du conseil de l'Ordre.

Société des industries pharmaceutiques de Tunisie (SIPHAT)

- **Mohamed Chawki Ben Hammouda**
P.D.G.

Promotions

Décorations à l'Ordre de la République, Médailles militaires et promotions exceptionnelles en faveur des héros de l'armée tunisienne :

Chevaliers de l'Ordre de la République:

- Colonel Mourad Ben Ahmed Mahjoubi
- Capitaine Abdellatif Ben Bechir Afli
- Adjudant chef Sebti Ben Youssef El Euch
- Sergent Mohamed Arbi Ben Abderrahmane Enneifer
- Caporal chef Salah Ben Mohamed Neji
- Caporal Mohsen Ben Salah Kharrati
- Caporal Mohamed Amine Ben Abdellatif Fersi
- Soldat Adl Rafik Ben Taher Bouhela

Promu au grade de colonel-major

- Colonel Mourad Ben Ahmed Mahjoubi

Promus au grade de commandant

- Capitaine Malek Ben Arbi Benhassine
- Capitaine Mounir Ben Mouldi Khemiri
- Capitaine Abdellatif Ben Bechir Afli

DECES

- **Pr Aicha Hafsia,**
75 ans. Ancienne chef du service d'hématologie à l'Hôpital Aziza-Othmana
- **Dr Mohamed Lassaad Zine**
Médecin, fondateur de la Clinique El Farabi, El Menzah 6
- **Abdelaziz Mribah**
80 ans. Poète
- **Ali Khay**
Ancien directeur général de l'Office de la topographie et du cadastre, ministère de l'Équipement
- **Abdallah Hadroug**
Ancien haut fonctionnaire au ministère de l'Intérieur
- **Mohamed Bouassida**
Ancien directeur général à la Stusid Bank

STB BANK



VISA
Platinum Business

Parce que vous allez toujours plus loin

Accédez à l'univers privilégié de la carte Visa Platinum Business de la Société Tunisienne de Banque.

La carte Visa Platinum Business est une carte bancaire très haut de gamme, incluant de nombreux services exclusifs et des garanties d'assurance et d'assistance des plus élevées des cartes Business.

La carte Visa Platinum Business s'adresse à la fois aux particuliers et aux professionnels quelle que soit leur activité : professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, chefs d'entreprises, etc.

Existe en version nationale et internationale.
Pour plus d'information, contactez votre conseiller en agence ou rendez-vous sur stb.com.tn





Youssef Chahed

Le plus dur commence

Il est le premier à être surpris par sa désignation pour former le nouveau gouvernement. Youssef Chahed savait que son nom circulait parmi tant d'autres et qu'il pourrait faire partie de la dernière sélection, sans plus. Le président de la République ne lui en avait donné aucun signe, sauf lorsqu'il a récemment évoqué son engagement à tenir sa promesse électorale de confier plus de hautes charges aux jeunes. Au détour d'une phrase, il avait même glissé que c'est à la génération de Youssef de se préparer à assurer la relève... Béji Caïd Essebsi cultive bien le secret. Il n'a mis personne dans la confiance, même pas ses proches collaborateurs.

Y

oussef Chahed suivait certes les consultations mais était très occupé par l'avancement de ses dossiers en tant que ministre des Affaires locales : l'adoption de la loi électorale et du code des collectivités locales, le transfert des pouvoirs aux régions et la tenue des prochaines élections municipales accaparaient toute son attention. En plus de ses déplacements à l'intérieur du pays, comme tout récemment à Tozeur et Gabès. Sur le terrain, il déplorait la dégradation dangereuse de l'environnement et l'aggravation des problèmes liés à la levée des ordures et leur traitement.

Sans hésitation aucune

Lundi 1er août dans l'après-midi, se trouvant dans une zone mal couverte par les réseaux de télécommunications, il était injoignable. Une voiture est dépêchée de Carthage pour lui demander d'appeler immédiatement la Présidence. Avant de recevoir à 18 heures les trois organisations et neuf partis signataires de l'Accord de Carthage et d'avancer le nom qu'il envisage pour la Kasbah, le président de la République voulait s'assurer de l'assentiment de l'intéressé. Surpris par la proposition, Youssef Chahed n'a pas hésité

TIVOLI ILOVIT



SSANGYONG
Be yourself !



**BE FUN
BI-COLOR
BE YOURSELF**

f Ssangyong Tunisie | www.ssangyong-tunisie.com

GARANTIE
3 ANS
OU 100 000 km

SOTUDIS
Chemin de réussite

TUNIS
Route de Sousse,
GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 71 425 355
Fax : (+216) 71 425 253

SFAX
Route de Gabes,
bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél. : (+216) 74 281 000
Fax : (+216) 74 281 020

SOUSSE
Route de ceinture,
4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 73 343 333
Fax : (+216) 73 343 233

GABES
Route de Tunis Km 0,5
BP 31 - 6001 Hached - Gabès
Tél. : (+216) 75 278 616
Fax : (+216) 75 274 151

une seconde pour donner son accord. En une fraction de seconde, il a réalisé tout à la fois le grand pari que prend le président Essebsi pour toute la génération montante, en misant sur lui, et le grand défi qu'il doit lui-même relever. Engageant sa propre caution, le patriarche de Carthage offre à la République, bientôt soixantenaire, son plus jeune chef de gouvernement (41 ans, qu'il bouclera le 18 septembre prochain).

Enfant de la révolution, son profil est atypique par rapport à tous les politiciens de carrière. Pouvait-il se dérober ? Est-il en mesure d'incarner l'espoir de la jeunesse tunisienne ? Serait-il capable d'affronter tant d'énormes difficultés pressantes qui se posent à la Tunisie, de faire face à tous les dangers qui menacent le pays ? Bénéficiera-t-il du soutien effectif qui lui est nécessaire de la part de tous ?

Un quadra qui s'affirme

Ingénieur agronome, spécialiste en économie de l'environnement et ressources naturelles et docteur en agro-économie, Youssef Chahed s'était surtout consacré à la recherche, l'enseignement et au consulting en France, aux Etats-Unis, au Brésil, au Japon et en Tunisie. Interpellé par le 14 Janvier, il fonde en 2011 avec Sélim Azzabi et Aziz Belkhouja le parti Al Jomhoury, qui fusionnera avec le PDP et Afek Tounès en 2012, avant de rejoindre Nidaa Tounès en 2013. Béji Caïd Essebsi n'avait jamais entendu parler de lui auparavant, bien que la rumeur - non fondée - lui prête un lien de parenté qui n'a jamais existé. Il connaissait bien sa grand-mère, la militante Radhia Haddad, et son oncle maternel, Hassib Ben Ammar, mais pas lui particulièrement. De toutes ses énergies, Youssef Chahed se lancera dans la campagne électorale de fin 2014. Il sera nommé, en février 2015, secrétaire d'Etat à la Pêche, dans le premier gouvernement de Habib Essid, puis promu, en janvier 2016, ministre des Affaires locales. En moins de six mois, il est hissé à la Kasbah. Trop tôt ? Trop jeune ? Béji Caïd Essebsi avait plusieurs options en tête : un vieux routier de la politique ? Une grosse pointure indépendante, particulièrement compétente en économie



et finance et reconnue à l'international ? Une figure nationale consensuelle au long parcours militant ? Il a plutôt retenu le conseil d'un de ses visiteurs et zappé au moins deux générations. Son choix portera sur un quadra, totalement inconnu avant la révolution mais qui a commencé à se révéler depuis lors et faire ses premiers pas sûrs.

Il doit assurer

Mercredi 3 août, peu avant midi, Youssef Chahed était reçu par le président Caïd Essebsi qui lui a remis la lettre officielle le chargeant de former le nouveau gouvernement. Il ne lui restait plus qu'à aller faire sa première déclaration à la presse en tant que chef de gouvernement désigné. Quittant le cabinet présidentiel pour se diriger vers le hall de presse spécialement aménagé, il était «porté» par toute l'équipe du Président, Selim Azzabi (le ministre-directeur du cabinet en tête), Fayçal Hefiane, Saida Guerrache, Noureddine Ben Nücha et les communicants. Ils le livreront pour son ultime baptême du feu devant plus d'une cinquantaine de journalistes, tunisiens et étrangers.

D'un pas ferme, il monte sur le podium et, d'une voix déterminée, annonce la couleur. Cinq fronts prioritaires : la guerre contre le terrorisme, la lutte contre la malversation, le retour de la croissance et le rééquilibrage des finances publiques et la propreté ainsi que la protection de l'environnement. Une approche : sortir des sentiers battus et trouver des solutions innovantes. Une méthodologie : un gouvernement hors système de quotas,

réunissant de jeunes compétences, composées d'hommes et de femmes animés par une grande volonté de servir. Un engagement : ne rien cacher au peuple et le tenir informé de la situation dans sa réalité absolue.

En quelques minutes, Youssef Chahed aura tout dit. Alors qu'il s'apprêtait à rejoindre sa vieille voiture de secrétaire d'Etat, c'est une grande voiture de la Présidence qui est mise à sa disposition, avec l'escorte appropriée. Pris en charge par la Sécurité présidentielle, il sera désormais sous sa protection. Le chef de gouvernement désigné n'a plus qu'à en endosser l'habit. Courte pause, et le voilà atterrir à Dar Dhiafa, cette ancienne résidence beylicale de style marocain, à quelques encablures du palais présidentiel, transformée en lieu de réunions, de concertations et de réceptions. C'est là que les chefs de gouvernement désignés établissent leur quartier général.

Le long bal des consultations...

A 14 heures, les premiers visiteurs arrivent. Youssef Chahed installe trois équipes restreintes, chargeant chacune d'une mission précise. La première doit établir un tableau de bord de la situation économique et financière. La deuxième aura à traiter les différentes propositions d'actions prioritaires à inscrire dans le plan du gouvernement. Quant à la troisième, elle aura en charge les profils proposés pour faire partie du gouvernement.

Bouclage : ce 18 août !

Plus que par tradition, avec une réelle attention, Youssef Chahed se mettra à l'écoute des différents partis et organisations signataires ou non de l'Accord de Carthage, des corporations et représentants de la société civile, des personnalités qui souhaitent le rencontrer. Mais tout doit être bouclé rapidement. Pas plus de deux semaines, s'est-il fixé. Jeudi 18 août, il espère pouvoir présenter la formation de son gouvernement au président de la République et solliciter l'investiture de l'Assemblée. Le plus dur commence pour lui!

Taoufik Habaieb



Le plaidoyer pro domo de Habib Essid

Sur son lit dans une clinique où il subissait récemment une bénigne intervention chirurgicale, Habib Essid devait sans doute se rappeler cette fameuse phrase rapportée par Saint-Exupéry dans *Terre des Hommes*. Parti à la recherche de l'aviateur de l'Aéropostale Henri Guillaumet, porté disparu dans la cordillère des Andes à plus de 4000 m d'altitude, les premiers mots que le survivant prononce: «Ce que j'ai fait, je te le jure, jamais aucune bête ne l'aurait fait». En dix-huit mois de calvaire à la Kasbah, battant le record de ses quatre prédécesseurs depuis la révolution, le chef du gouvernement débarqué par le Bardo en aura tout vu, tout subi et tout supporté.

Pourtant, malgré toutes les louanges à son endroit, sa droiture, son honnêteté et son «addiction au

travail», maintes fois soulignées par les élus de la nation lors des débats qui se sont soldés par le vote de défiance, rares sont ceux qui lui trouvent des circonstances atténuantes. Les victoires, tous les revendiquent. Les échecs restent orphelins. Par quoi Habib Essid a péché? «Son grand défaut, lui reproche-t-on, c'est qu'il ne sait pas choisir ses collaborateurs!». La réponse est immédiate: «Mes collaborateurs, ce sont mes ministres. Je n'interpose pas d'écran entre eux et moi! Une équipe toute restreinte se déploie immédiatement à mes côtés pour remplir des tâches très précises. Sans plus».

On lui reproche également son indécision face à la crise du bassin minier, au conflit à Petrofac (Kerkennah), qui perdurent d'ailleurs, ou lors de la fronde de syndicats sécuritaires sous la fenêtre de son bureau à la Kasbah... «Le plus facile aurait été d'utiliser la force. A quel prix? Et avec quels résultats garantis? Jamais, je n'en serai tenté», se défend Habib Essid.

On lui a prêté l'intention de prendre ses distances avec le Palais, chercher à re-parlementariser le régime face à une re-représentation, comme le mentionne le politologue Hatem Mrad dans *Le Monde*? Essid n'y prête guère attention. Il a toujours considéré être lié au président Caïd Essebsi par «un contrat d'honneur». «C'est lui qui m'a convaincu d'accepter cette mission. Je ne l'aurais jamais assumée avec un président autre que lui», dira-t-il à l'Assemblée.

Le plus tôt aurait été le mieux

Alors comment juge-t-il aujourd'hui ce qui lui est arrivé? «Je devais bien partir un jour ou l'autre, confie-t-il à *Leaders*. Je n'ai pas apprécié la manière, mais je m'y suis fait. J'aurais pu partir à la première demande directe et passer immédiatement le relais à mon successeur. L'essentiel à mes yeux est d'assurer la permanence de l'Etat sans la moindre discontinuité. En pareilles circonstances, je suis toujours convaincu que "the sooner is the best". Mais, vous connaissez l'évolution des choses. M'opposer à la volonté de trois organisations nationales et neuf partis, c'est impensable. J'ai voulu alors consacrer la pratique constitutionnelle...».

Le verdict de Béji Caïd Essebsi

Habib Essid est un homme affable, droit, travailleur. Constitutionnellement, il était en droit de s'adresser à l'Assemblée des représentants du peuple. En réalité, c'est une autre histoire.

«Ce n'est pas facile de diriger un gouvernement de coalition avec quatre partis politiques. Je ne cherche pas des excuses, mais je dois en convenir».

«Au fond, ce qu'il a fait est un miracle. Sauf que tous les indicateurs sont au rouge!»

«Nous avons passé ensemble 18 mois à nous soutenir mutuellement, mais face à l'urgence de la situation, je ne peux rester les bras croisés».

«Si je suis dans cette posture, c'est qu'il n'y a eu personne pour prendre l'initiative. Je me devais de le faire. Il faut me faire crédit de ma sincérité. Tout l'effort que j'entreprends, c'est dans le sens de l'efficacité, dans l'intérêt de la Tunisie».

Incapable de dénoncer

Comment se retenir face à l'infidélité des uns, la trahison des autres, les faiblesses, dérobades, défections et retournements de veste, ou encore face aux pressions, voire aux menaces, sans rien dire, sans dénoncer personne? «Vous ne connaissez pas Habib Essid, dit-il. Jamais je ne m'abaisserai à ces grenouillages. Elevé dans le sens de l'Etat, je m'en tiendrai toujours, jusqu'au bout».

Les Tunisiens le lui reprocheront fortement. Ils s'attendaient à ce qu'il parle franchement, déballe tout, pointe du doigt ses contempteurs. Les députés l'y pressent. Souffrant le martyre des suites de sa chirurgie encore non cicatrisée, contraint de prendre de courtes pauses dans un salon voisin de la grande salle de la plénière, équipé d'un téléviseur pour continuer à suivre les débats, il ne quittera pas d'un iota sa voie tracée. «C'est de l'Etat qu'il s'agit. Rien que de l'Etat. Tout le reste n'est que futilité». Stoïque? Habib Essid a en fait une grande capacité de résilience. Il sait que la reconnaissance est la vertu la moins partagée et que la démocratie a droit à l'ingratitude.

«Tout compte fait, rien d'exceptionnel dans tout ce qui s'est passé, ajoute-t-il sur un ton serein. Nous vivons une jeune démocratie qui amorce ses phases de croissance naturelle».

Sur son agenda, un voyage à Nairobi

Au lendemain de son départ, Habib Essid, chargé d'expédier les affaires courantes, était, tôt dès lundi matin, à pied d'œuvre. Comme si de rien n'était! Audiences, réunions et conseils se succèdent. Cédant Dar Dhiyafa à son successeur désigné qui y a établi son quartier général pour mener les consultations d'usage, il s'est replié sur la Kasbah.

Curieusement, sur son agenda figure un voyage à Nairobi, le 27 août... Pour conduire la délégation tunisienne à la sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD-VI)■



PARTENAIRE OFFICIEL

Une Banque, Un Esprit Olympique

تونيس، تعيش تعيش تعيش...
La BNA soutient l'Équipe Olympique

Parce que nous défendons les mêmes valeurs de solidarité et d'esprit d'équipe.

Parce que nous nous reconnaissons dans l'effort, la performance, le dépassement de soi et la reconnaissance envers la nation.

La BNA soutient l'élite sportive tunisienne aux Jeux Olympiques RIO 2016.

www.bna.tn



Le message des Etats-Unis à la Tunisie

Alors que l'élection présidentielle américaine de novembre prochain commence d'ores et déjà à s'emballer, l'Administration Obama a tenu à dépêcher, fin juillet, à Tunis, le secrétaire d'Etat adjoint Antony Blinken. L'important message dont il a été chargé de porter au gouvernement et à Carthage résume clairement, dans sa partie rendue publique, la position de Washington à l'égard de la Tunisie. Document.



«**J**e suis ravi d'être de retour à Tunis et de voir de près les progrès qui ont été accomplis depuis ma visite il y a 15 mois. Face à de très forts vents contraires, les Tunisiens continuent de promouvoir les idéaux et les institutions de la démocratie.

Même en présence de graves difficultés dans les domaines de l'économie et de la sécurité, les Tunisiens se sont ralliés, ils ont fait usage de leurs nouvelles institutions démocratiques et ont persévéré, et nous sommes fiers de vous soutenir.

Nous savons à quel point il est nécessaire que le peuple tunisien ressente les bénéfices tangibles de cette transition et nous

œuvrons en soutenant le gouvernement de continuer dans cette direction.

(...) J'ai réaffirmé l'importance du partenariat stratégique qui s'est développé entre nos deux démocraties.

Plus de réforme, plus de soutien des Etats-Unis^(*)

J'ai souligné qu'à la mesure du renforcement de l'engagement de la Tunisie en faveur de la réforme et du progrès très important qui s'est fait par exemple au niveau des divers projets de loi qui sont passés par le Parlement, nous continuerons, nous les Etats-Unis, d'accroître notre soutien, en satisfaisant à des besoins critiques, en

fournissant un savoir-faire essentiel et en aidant à créer l'espace nécessaire aux décisions difficiles que doivent prendre les dirigeants tunisiens pour répondre aux aspirations de leur peuple.

Nous sommes heureux d'avoir engagé effectivement près d'un milliard de dollars, par l'intermédiaire de deux garanties de prêts précédentes. Le 3 juin, nous avons signé notre troisième garantie de prêts, qui permettra à la Tunisie d'accéder à un financement abordable pour atteindre encore 500 millions de dollars sur les marchés financiers internationaux.

Se placer de manière concurrentielle sur le marché du XXIe siècle

Nous notons avec satisfaction les activités qui se poursuivent pour mettre en place un environnement favorisant le développement des entreprises déjà établies et la création de nouvelles entreprises et un climat d'investissement qui favorise la venue en Tunisie d'entreprises et de sociétés d'investissement américaines, européennes et d'ailleurs. Justement, la conférence que vous mettez en place en novembre sera un moment très important pour avancer dans cette direction. Et également, au moyen d'initiatives telles que le programme de bourses Thomas Jefferson et le programme de micro-bourses d'accès à l'anglais, nous aidons des jeunes à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour se placer de manière concurrentielle sur le marché du XXIe siècle.

Les prochaines élections locales sont essentielles

Les États-Unis sont résolus à aider à protéger les progrès accomplis sur le plan de la démocratie et des droits de l'Homme qu'ils considèrent comme le meilleur garant de la croissance et de la stabilité à long terme. Les travaux en cours pour préparer les élections locales l'année prochaine et mettre en œuvre la décentralisation sont essentiels au succès de la transition démocratique de la Tunisie.

Nous applaudissons également les mesures prises par la Tunisie pour renforcer la société civile et améliorer la transparence, notamment en adoptant des lois garantissant le droit d'accès du public à l'information, en établissant l'autorité nationale de prévention de la torture et en adoptant une loi de lutte contre la traite des personnes.

Renforcer les capacités de défense et la sécurité pour éliminer les menaces, dans le respect des droits

Nous renforçons également notre coopération évidemment dans le domaine de la sécurité, pour accroître les capacités de la Tunisie à vaincre ceux qui menacent la liberté et la sécurité du peuple tunisien. Rien que cette année, les États-Unis ont multiplié par deux leur aide à la sécurité. Celle-ci a déjà permis aux forces de sécurité

tunisiennes d'acquérir du matériel dont elles avaient grandement besoin et de dispenser une formation visant à transformer la police, la garde nationale et les forces armées tunisiennes en des forces modernes capables d'éliminer les menaces tout en respectant l'Etat de droit.

En sa qualité d'Etat de première ligne, la Tunisie joue un rôle crucial dans la Coalition internationale contre l'EIL (Daech), et nous poursuivons nos consultations étroites sur le danger que pose l'instabilité régionale, tout particulièrement en Libye voisine.

Libye : faciliter le processus politique

Et là, nous savons très bien à quel point le premier Etat concerné par la situation en Libye c'est la Tunisie. Il y a un défi sécuritaire auquel doit faire face la Tunisie et également un effet économique parce qu'avant, la Libye était un marché important pour les exportations tunisiennes et j'espère qu'elle le redeviendra.

Nous remercions la Tunisie du soutien qu'elle apporte au Premier ministre libyen Fayed al-Sarraj, au gouvernement libyen d'entente nationale et aux actions menées par le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Martin Kobler. Je sais que vous le verrez aujourd'hui, pour justement faciliter le processus politique libyen.

Aux côtés de la Tunisie et de leurs autres partenaires internationaux, les États-Unis continueront de soutenir les efforts du Premier ministre libyen visant à construire un gouvernement efficace capable de fournir les services de base, de rétablir la production pétrolière et l'économie de la Libye et de veiller à la sécurité du territoire libyen et de ses frontières.

Nous appuyons vigoureusement l'aspiration du peuple libyen à transformer son pays en un Etat sûr et démocratique, à parvenir à l'unité et la réconciliation, et à rétablir l'Etat de droit et l'autorité de l'Etat.

Partenariat stratégique avec la Tunisie : obtenir des résultats pour votre peuple et le nôtre aussi

(...) Ce partenariat entre les Etats-Unis et la Tunisie est essentiel. Nous sommes fiers de nous tenir à vos côtés, alors que nous renforçons notre partenariat stratégique et que nous œuvrons de concert pour obtenir des résultats pour votre peuple et le nôtre aussi».

(*) Les intertitres sont de la Rédaction de Leaders. ■

Laura Baeza

Ambassadeur Chef de la Délégation de l'Union européenne

Mes quatre années intenses et exaltantes en Tunisie

« C

e sont les quatre années les plus passionnantes de ma vie ! », confie Laura Baeza, ambassadeur, chef de la Délégation de l'Union européenne, qui quitte Tunis ces jours-ci. « Je ne pouvais jamais rêver de vivre une transition aussi exaltante, au milieu d'un contexte régional désastreux. Je travaille dans la région méditerranéenne depuis 1995 et je n'aurais jamais imaginé que l'Etat Islamique (Daech) pouvait surgir un jour, avec ses démenées et ses horreurs, que la Libye, l'Égypte, la Syrie pouvaient connaître tant de chambardements ou que la Tunisie pouvait devenir, et si rapidement, un pays démocratique. Terminer ici une carrière de 30 ans auprès des institutions européennes est une lueur d'espoir ».

A son palmarès, Laura Baeza peut légitimement mentionner le renforcement substantiel du soutien économique de l'UE à la Tunisie, érigée en premier pays voisin du sud de l'UE bénéficiaire de l'aide financière européenne. C'est ainsi que de 2011 à 2016, la Tunisie aurait obtenu de l'UE, sous forme de don, 1,300 milliard d'euros, ainsi que 1,500 milliard d'euros en prêts de la BEI et 800 millions d'euros en assistance macrofinancière. L'appui politique a été lui aussi important pour encourager le Dialogue national et favoriser l'aboutissement réussi de la nouvelle constitution. Rien que durant l'année cruciale de 2013, pas moins de 45 visites européennes de haut niveau ont été effectuées.

En quatre années d'une rare intensité passées en Tunisie depuis septembre 2012, Laura Baeza a vécu de grands moments d'inquiétude et d'appréhension, mais aussi de défi, d'espoir, de satisfaction et de fortes émotions. Arrivée juste la veille de l'attaque de l'ambassade américaine, le 14 septembre 2012, l'exfiltration d'Abou Iyadh de la mosquée El Fath, elle subira dans sa chair le lynchage de Lotfi Naqdh, l'assassinat de Chokri Belaïd puis de Mohamed Brahmî, les razzias des ligues de protection de la révolution, l'incendie d'une cinquantaine de zaouïas et mausolées et tant d'autres violences. Sans jamais perdre espoir, elle œuvrera de toute son énergie, à la tête de son équipe au sein de la Délégation et avec ses collègues ambassadeurs européens pour porter les bons messages, consolider les différentes formes de soutien au processus de transition.

Dans l'interview qu'elle a accordée à *Leaders* à la veille de son départ, elle revient sur ses motivations sa désignation à Tunis, les moments forts vécus, l'influence positive de la Constitution, l'exclusion du modèle égyptien et les grands défis qui lui paraissent se poser à la Tunisie. Sa crainte pour l'Aleca, actuellement en cours de négociation entre Tunis et Bruxelles, ce n'est pas son adoption en Tunisie, mais dans les 28 pays membres de l'UE, l'exemple ukrainien rejeté par les Pays-Bas donne à réfléchir.

Se pliant au rituel de *Leaders* consistant à dresser des portraits express des principales figures tunisiennes qu'elle a connues, Laura Baeza nous confie l'image qu'elle garde de Béji Caïd Essebsi, Rached Ghannouchi, Habib Essid, Mohamed Ennaceur, Mehdi Jomaa, Moncef Marzouki, Mustapha Ben Jaafar, Ahmed Néjib Chebbi, Maya Jribi, Houcine Abbassi, Ouided Bouchamaoui et Lobna Jeribi.



« Passionnée d'arbres, Laura Baeza, Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, était, au Cap Bon pour rendre hommage au célèbre olivier millénaire d'Echraf. »

Ce que je redoutais le plus, ce que je souhaite pour la Tunisie

Je venais souvent en Tunisie, avant d'y diriger depuis septembre 2012 la Délégation de l'UE. Personne ne vous confiait alors le fond de sa pensée. Aujourd'hui, personne ne s'arrête de parler. Les Tunisiens ne se tairont plus jamais. C'est un grand acquis.

Que comptez-vous faire maintenant ?

Rien ! Juste me reposer. Passer en revue tous ces moments exceptionnels passés en Tunisie. Y réfléchir. J'irai à Bruxelles, puis à Madrid, à Pékin voir mon fils qui y réside... En trente ans de service pour les institutions européennes, ma vie a été planifiée à la seconde près. Maintenant, je veux jouir de cette grande liberté qui sera désormais la mienne, vivre ma vie. Il paraît que ceux qui travaillent beaucoup sont plus heureux que les autres ! Mais, c'est le moment d'arrêter, de contempler.

Pourquoi avez-vous postulé pour la Tunisie ?

Quand on a annoncé les postes vacants, nous étions 60 candidats à postuler pour la Tunisie. Une première short-list en retiendra dix, et une deuxième, trois : deux femmes et un homme. C'est la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, qui a procédé elle-même aux interviews et m'a retenue. J'étais ambassadeur, chef de la Délégation en Algérie, habituée donc à travailler dans des contextes sensibles. Je me suis très bien trouvée à Tunis.

Vous avez connu des moments de peur ?

L'assassinat de Chokri Belaïd m'a profondément choquée. Deux jours auparavant, je lisais une grande interview qu'il avait donnée à un journal tunisien, y développant son analyse de la ■■■



■ ■ ■ situation. Très perspicace. Son assassinat m'a fait tomber carrément malade. Pendant deux jours, je ne pouvais pas m'en relever. Pas pour moi, mais pour ce qui pouvait se passer en Tunisie. A peine remise sur pied, profondément endeuillée, je suis allée rendre visite à sa veuve pour lui témoigner de la solidarité de l'UE.

Déjà l'attaque de l'ambassade américaine, l'exfiltration d'Abou Iyadh de la mosquée El Fath, le lynchage de Lotfi Naqdh et l'incendie de pas moins de 45 zaouias par les salafistes et la Ligue de protection de la révolution (LPR) m'avaient fortement interpellée. Ça me rappelait l'Iran où on a commencé par supprimer les opposants... Je ne comprenais pas où les auteurs de tous ces troubles et de ces assassinats voulaient conduire la Tunisie. Au fond de moi-même, je craignais que ce soit fichu ! Ça commençait à aller très mal. Quand le chef du gouvernement de la Troïka Hamadi Jebali a présenté sa démission, j'ai admiré son geste. C'est ce qu'il devait faire.

Vous avez pu compter sur une bonne équipe ?

J'avais pris mes fonctions à Tunis forte d'une ferme détermination de l'Union européenne à soutenir la Tunisie dans sa transition. Il faut dire que pour accomplir ma mission, j'ai bénéficié d'une double chance, celle de pouvoir m'appuyer au sein de la Délégation sur une équipe exceptionnelle qui montrera ses preuves à plus d'une occasion bien délicate. Si nous avons pu réaliser tant de projets, c'est grâce à elle.

Et celle aussi d'avoir d'excellents collègues, les ambassadeurs des Etats membres de l'UE.

Quel a été votre objectif politique commun ?

Dès le départ, notre préoccupation était une constitution qui garantisse les droits et libertés

des citoyens tunisiens, une constitution à la hauteur d'un pays pleinement démocratique. . D'où, entre autres, l'impératif de soutenir le Dialogue national. A la tête d'une délégation composée de 17 ambassadeurs de pays européens, je me suis rendue à l'époque au siège de l'Uggt pour exprimer au quartette notre position et soutenir sa démarche.

Nous avons bien souligné que ce n'était pas le contenu que nous entendions favoriser d'une manière ou d'une autre, mais la démarche, le dialogue en vue d'une sortie à la crise politique.

C'est le même discours que j'ai tenu en rencontrant quasiment tous les partis politiques, même les plus réticents, en expliquant notre position, en rappelant que l'UE ne soutiendrait pas en Tunisie un scénario à l'égyptienne, en plaidant en faveur du Dialogue national. Je n'étais pas la seule à entreprendre cet effort. Pas moins de 45 visites officielles de haut niveau ont été effectuées en

Tunisie par des dirigeants de l'UE, rien qu'en 2013...

Ça a été une grande réussite. L'adoption de la nouvelle constitution a été pour moi un moment exceptionnel dans ma vie. Assise ce soir-là sous la coupole du Bardo, à côté de mon homologue français, François Gouyette, je ne pouvais retenir de grosses larmes qui me coulaient sur le visage. Lui aussi.

Où en sont les négociations, en premier round, sur l'Aleca ?

C'est dans la bonne voie, j'ai l'espoir qu'elles finiront par aboutir, au prix de revendications et concessions, de part et d'autre. Le problème de l'adoption de l'Aleca n'est pas en Tunisie, mais dans les 28 pays membres de l'Union européenne. L'exemple de l'accord d'association avec l'Ukraine, repoussé par le « non » au référendum néerlandais, est

présent dans les esprits. La montée du populisme est à craindre...

Partez-vous avec des craintes immédiates pour la Tunisie ?

Plutôt des défis à relever ! Les transitions politiques prennent généralement près de 20 ans, avec des séquences successives. L'essentiel est de faire, à chaque étape, ce qu'il faut nécessairement faire. Trois grands défis se posent aujourd'hui à la Tunisie :

1. Surmonter la situation économique. Le budget de l'Etat ne peut plus supporter toutes les dépenses publiques. D'où la nécessité d'accroître l'investissement, à commencer par celui tunisien. Mais aussi, l'Uggt a un rôle très important à jouer. Après le succès du Dialogue national, il est important de favoriser à présent et réussir le Dialogue social qui est impératif et urgent.

2. Mettre en œuvre la Constitution à travers la mise en place de toutes les institutions constitutionnelles en leur donnant leurs pleines capacités et compétences.

3. Remettre la Tunisie et les Tunisiens au travail. Une culture du travail est à ancrer. La réforme de l'administration publique est, elle aussi, indispensable.

C'est une grande richesse pour le pays et c'est elle qui a tenu le système en marche dans les moments les plus critiques. Aujourd'hui, elle a besoin d'une grande réforme.

La Tunisie doit devenir un hub de compétences dans tous les domaines en Afrique du Nord. J'y crois fortement. Je garde plein espoir pour la réussite de la démocratie en Tunisie et sa prospérité économique. ■

Propos recueillis par
Taoufik Habaieb

Portraits express



Béji Caïd Essebsi

J'ai admiré la façon dont il avait fédéré autour de son projet une large partie des forces politiques. Il a été un acteur majeur du Dialogue national. Le voir élu président de la République a été pour moi un moment très émouvant.



Rached Ghannouchi

Un des politiciens les plus fins de la Tunisie, ces dernières années, avec une grande capacité d'adaptation à la réalité mouvante. Très impressionnant !



Habib Essid

Je le respecte profondément. Travailleur, honnête. Il a beaucoup facilité notre coopération avec la Tunisie...



Mohamed Ennaceur

Il m'a convaincu de la nécessité de renforcer les capacités techniques de l'Assemblée des représentants du peuple. Ce que l'Union européenne entreprend.



Mehdi Jomaa

Plein de compétences.



Moncef Marzouki

Je n'ai jamais compris pourquoi il n'avait pas permis la participation du CPR au Dialogue national.



Mustapha Ben Jaafar

Au lendemain de l'assassinat de Mohamed Brahmi et du sit-in au Bardo, il a eu le courage de suspendre les travaux de l'Assemblée nationale constituante (ANC).



Ahmed Néjib Chebbi

Une personnalité politique ayant beaucoup de mérite que tout le monde reconnaît.



Maya Jribi

Une grande dame, admirable de courage et d'engagement. Elle a joué un rôle crucial de médiation à la Commission de compromis de la Constituante.



Houcine Abbassi

Il faudrait qu'il continue à assumer le rôle important qu'il avait initié lors du Dialogue national.



Ouided Bouchamaoui

En tant que femme qui n'a aucun conflit d'ego avec personne, elle a été une très grande artisane du Dialogue national.



Lobna Jribi

Je ne saurais omettre de lui dire qu'en tant que rapporteur de la commission des finances de la Constituante, elle a été ... remarquable. Et l'est restée depuis !

Le Code du statut personnel Soixante ans après : quel avenir ?



Par Dalenda Lagueche

Ce débat fut âpre et la défense du Code du statut personnel s'assimila à une nouvelle bataille pour l'appropriation des valeurs du legs réformiste bourguibien qui était au fondement de la construction d'un Etat et d'une société modernes.

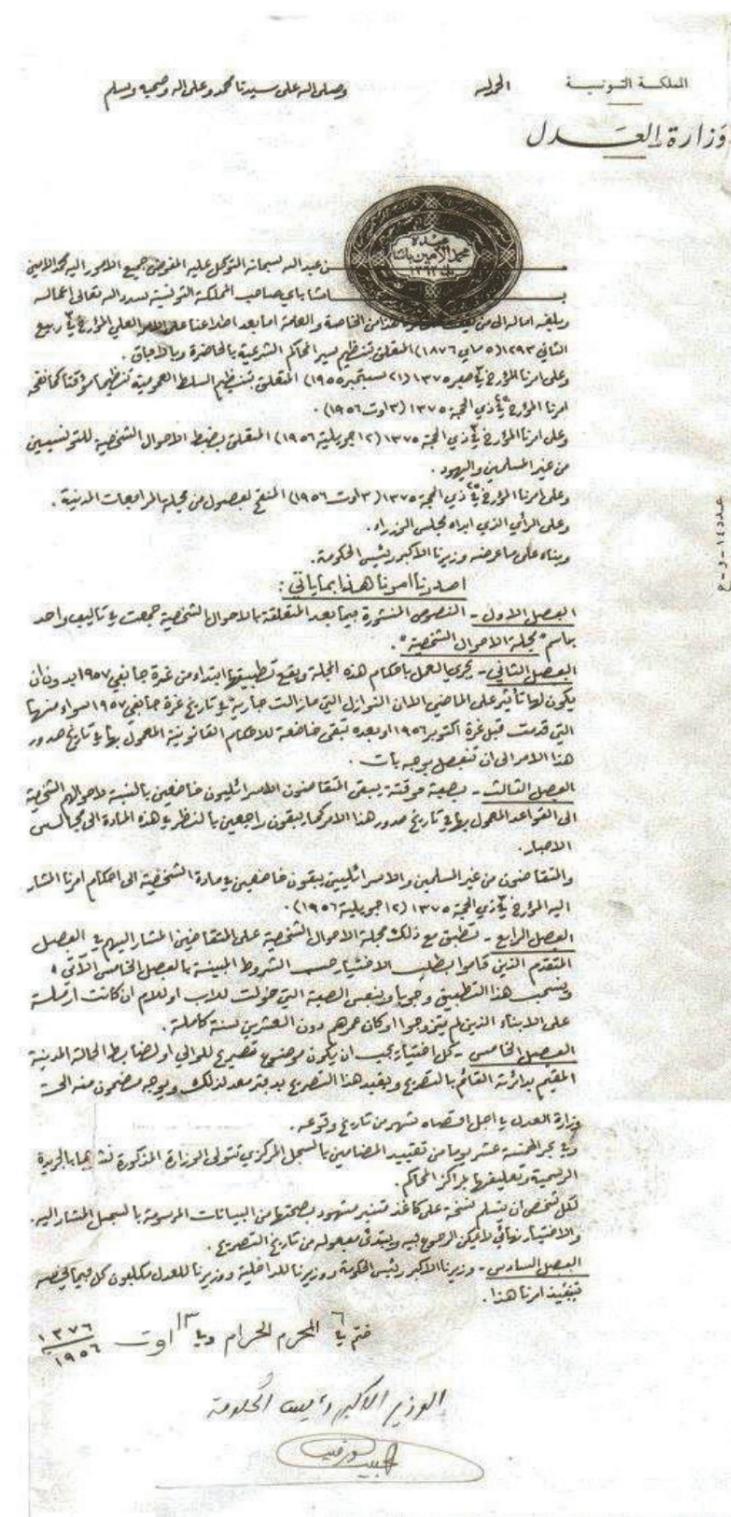
L'originalité de l'expérience tunisienne sur ce plan a montré au moins deux choses essentielles.

La première est qu'il est possible de changer la société en réformant ses lois devenues caduques sans heurter les fondements de sa foi ni de ses valeurs spirituelles, et encore

moins son identité. Et en cela, Bourguiba a fait preuve d'une ingéniosité exceptionnelle et surtout d'une volonté politique inégalée. Malgré les réticences de milieux conservateurs, et même de certains cercles parmi ses compagnons, Bourguiba a réussi à engager la société tunisienne sur la voie de la réforme par la libération des femmes, une réforme qui a progressivement intégré son capital identitaire moderne, et qui s'est avérée être la pierre angulaire du nouveau projet sociétal. Bourguiba le visionnaire, le fin lecteur de l'Histoire, savait que le premier moment de l'indépendance, avec son élan, était l'instant historique à capter pour engager «la réforme capitale».



Décidément, cette année 2016 est l'année de toutes les commémorations. Après le soixantenaire de l'indépendance nationale, la Tunisie commémore dans quelques jours un autre événement majeur de son histoire contemporaine, le sixtième anniversaire du Code du statut personnel, promulgué le 13 août 1956. Les années qui suivirent la révolution du 14 Janvier ont remis à l'ordre du jour toute l'histoire nationale et celle aussi de l'Etat national et de ses réalisations. La question des droits des femmes, de leurs acquis et des réformes nécessaires à entreprendre en vue d'atteindre l'idéal égalitaire et qui furent au cœur du débat pour notre nouvelle société.



La seconde est que cette réforme abolissant la polygamie, instituant le divorce judiciaire et le mariage civil a été l'élément déclencheur d'une nouvelle dynamique sociale qui a fini par bouleverser les traditions obsolètes et les structures profondes de la société patriarcale traditionnelle qui emprisonnaient les femmes dans les seuls rôles et espaces domestiques et privés. Elle a, de ce fait, créé les bases de la famille et de la société modernes, comme elle a posé aussi de solides jalons pour l'émergence de la femme individu, de la femme citoyenne, même si le texte du Code en lui-même reste marqué par le sceau de l'ancien. La famille moderne, la mixité à l'école et dans l'espace public, la maîtrise de la natalité, associées au train de réformes modernisatrices en économie et dans la culture, ont fini par changer la configuration sociale dans son ensemble, de manière à enfanter un Tunisien, femme et homme, à visage moderne, ancré dans son histoire et ses valeurs et ouvert sur le monde.

Le CSP s'est avéré de ce fait non seulement un code juridique, mais «un fait social total» au sens anthropologique du terme. La distance qui nous sépare aujourd'hui de cet événement fondateur nous invite à poser des questions tournées vers l'avenir.

Le Code du statut personnel, tel qu'il a été forgé par Bourguiba et réaménagé ensuite par les ajouts successifs, a fait son travail, le temps aidant. Mais les Tunisiennes et les Tunisiens d'aujourd'hui sont appelés à relever des défis comparables à ceux de la décolonisation et de l'édification d'un Etat nouveau.

Comment avancer aujourd'hui en étant fidèle à l'esprit d'une époque, à l'esprit du code qui a fait cette Tunisie nouvelle à laquelle nous nous attachons avec fierté ?

Les femmes tunisiennes ont eu l'occasion de le dire et de le revendiquer ouvertement sur le terrain de l'action. Notre Constitution nouvelle a gravé dans le marbre le principe d'égalité entre femmes et hommes et a désigné l'Etat pour tout mettre en œuvre et traduire ce principe constitutionnel dans les faits. ■ ■ ■



■ ■ ■ Nous n'avons d'autre choix que de nous inscrire dans la continuité de notre histoire pour être à la hauteur des défis du monde. Aller de l'avant en osant les réformes qui s'imposent aujourd'hui comme l'a osé Bourguiba hier.

La question de l'égalité en matière d'héritage, posée en des termes comparables à celles de l'abolition de la polygamie en 1956, mérite un débat à la hauteur de nos ambitions et de notre intelligence tunisienne.

A-t-on le droit d'oublier que le monde nous observe et que l'on n'a plus le droit de se dérober face à ces questions fondamentales? Se cacher derrière des arguments qui avaient servi auparavant à décrier le CSP du genre «notre tradition s'y oppose ou notre foi le rejette», n'est plus digne et a déjà montré ses limites.

Le CSP est certes l'horizon possible et souhaitable de notre réformisme, mais dans son esprit et non dans sa lettre. Souvenons-nous que Bourguiba lui-même a rappelé, des années après la promulgation du CSP, que la réforme en vue d'instaurer l'égalité dans l'héritage constituait la dernière grande réforme qu'il souhaitait avant sa mort.

Etre à la hauteur de nos ambitions aujourd'hui suppose un double effort. Un effort sur soi d'abord en combattant la part d'égoïsme en nous, celle qui nous rattache à la mauvaise tradition, et un effort de réflexion pour une meilleure adaptation au monde ensuite.

Cette adaptation nécessaire au monde est inscrite dans nos engagements, dans les conventions auxquelles nous avons souscrit

et qui condamnent toute forme de discrimination à l'égard des femmes.

Nous avons franchi tant d'obstacles, ceux de la violence terroriste que nous combattons par la loi et la conviction. Le nouveau projet de loi intégrale de lutte contre les violences à l'égard des femmes en cours d'adoption constitue un pas considérable sur la voie de la justice et de la paix sociale.

A la veille de la commémoration des fêtes de la République (25 juillet), de celle de la naissance du leader qui a osé le CSP, et du CSP lui-même (13 août), nous avons le devoir de rappeler que notre intelligence collective nous incite à l'écoute des citoyennes et des exigences du moment : plus d'égalité, plus de justice et plus de liberté. ■

D.L.

STAR
ASSURANCES تأمينات



إنخدم مطمان مع
"سلامة الرزق"

التأمين ضد الأخطار المهنية المتعددة

Vous venez de créer votre entreprise ou vous êtes déjà en exercice ?

La STAR fait de l'adage « il vaut mieux prévenir que guérir » son fer de lance avec son nouveau produit, l'assurance **Multirisque Professionnelle "Slamet Erzek"**, spécialement conçue pour les chefs d'entreprises PME et PMI, les commerçants, les artisans, et les professions libérales.

Rendez-vous dans l'un de nos 200 points de vente pour choisir l'une des 3 formules **"Slamet Erzek"**. Une expertise gratuite évaluera votre capital engagé, et votre société bénéficiera ainsi d'une protection optimale.

Pour plus d'informations sur la nouvelle Assurance Multirisque Professionnelle "Slamet Erzek" :

star.com.tn

Chawki Tabib

La corruption, c'est pire qu'avant !

Corruption à grande échelle, favoritisme élevé au rang de normalité, népotisme impuni... Le constat dressé par Chawki Tabib, président de l'Instance nationale de lutte contre la corruption, sur la profondeur et l'ancrage de la pratique de la corruption au sein des institutions tunisiennes a de quoi préoccuper. Les détournements quasi-généralisés de la loi, souvent fondés sur une volonté d'enrichissement personnel sur le dos des contribuables, se seraient littéralement démocratisés. Pire, alors que l'ancien régime s'était tristement illustré par ses multiples faits de corruption, ces derniers seraient bien plus nombreux et normalisés depuis la révolution. Le renouvellement de la classe politique n'a-t-il donc rien renouvelé ? L'appel de la société civile à l'établissement des fondements institutionnels de la transparence dans la vie publique est en tout cas aussi vif, et peut-être plus désespéré, qu'avant.

Mais dispose-t-on des outils juridiques et politiques pour peser sur les débats et subvertir cet héritage sociopolitique, devenu partie intégrante du «patrimoine culturel» tunisien? Pour tenter d'y voir plus clair, nous nous sommes entretenus avec le président de l'Instance nationale de lutte contre la corruption, Chawki Tabib, afin qu'il nous fasse le point de la situation.

Qui est Chawki Tabib, président de l'Instance nationale de lutte contre la corruption ?

Homme de droit de formation, Chawki Tabib a également été journaliste pour *La Presse Soir* et *Essahafa*, une occupation éphémère qui a surtout accompagné son cursus à la faculté de Droit et de Sciences politiques de Tunis. Après avoir obtenu son Capa en 1991, Chawki Tabib accède au Barreau puis constitue avec un cercle de connaissances, dont Faouzi Ben Mrad, un comité d'avocats stagiaires, dans le but de faire du lobbying au sein du Barreau. En 1997, il devient président de l'Association tunisienne des jeunes avocats, quelques années après l'avoir intégrée, «pour y insuffler un courant professionnel indépendant, devenu majoritaire depuis lors», dit-il.

Président fondateur puis président d'honneur de l'Organisation arabe des jeunes avocats à partir des années 2000, Tabib est également actif sur le plan associatif. Membre du conseil scientifique de l'Institut arabe des droits de

l'Homme, il préside également la Ligue tunisienne pour la citoyenneté.

Il fait son entrée au Conseil de l'ordre national des avocats de Tunisie en 2004, et en devient le bâtonnier en 2012 (une charge qu'il occupera jusqu'à juin 2013). Il fait partie de ceux qui ont engagé le dialogue national avec les partis politiques durant la transition, une démarche qui fut consacrée par l'obtention du Nobel de la paix en 2015. En janvier 2016, Habib Essid lui propose de présider l'Instance nationale de lutte contre la corruption.

Un travail de justicier

Créée par le décret-loi 2011-120 du 14 novembre 2011, l'Instance a pris le relais de la Commission d'investigation sur les affaires de corruption et de malversation, qui s'était constituée en février 2011 pour enquêter sur les affaires de corruption de l'ancien régime. «Notre principale différence avec la Commission réside dans la temporalité de l'objet de l'enquête. Nous nous intéressons au temps présent et avons pour objectif de peser sur l'avenir de la régulation juridique de la corruption», explique Chawki Tabib.

Concrètement, l'action de l'Instance s'articule autour d'enquêtes menées par une équipe d'investigateurs au sein des différents organismes suspectés d'abriter des corrupteurs et/ou des corrompus, d'en dénoncer les faits de corruption à la justice et d'accompagner juridiquement, et «dans la mesure du possible», les victimes. «Lorsqu'ils se saisissent d'un dossier,



les enquêteurs, en qualité de membres d'une association légalisée, peuvent auditionner les intéressés et établir les responsabilités», précise l'ancien bâtonnier. Si la plupart des enquêteurs appartiennent à la profession juridique, l'Instance se fait également prêter main-forte par des spécialistes, en fonction du secteur d'activité visé par l'enquête. Mais si l'Instance a diligenté jusqu'à présent 500 investigations (dont 80 cas de corruption référés à la justice), son rôle n'est pas circonscrit à la pratique de l'enquête. Elle poursuit aussi l'objectif de coordonner les efforts des différents acteurs afin d'insuffler une culture de la transparence. Un travail qui ne peut être mené qu'en partenariat avec les institutions tunisiennes, politiques et judiciaires, les médias et la société civile.

Le rôle des partenaires

Ainsi en est-il de l'affaire des stents médicaux (sorte d'implants cardiaques) périmés,

administrés par un certain nombre de cardiologues —heureusement peu nombreux— dans des cliniques privées de la capitale. «L'affaire nous a été révélée par des acteurs de la Cnam et des syndicalistes connaissant de l'intérieur le fonctionnement du système médical», indique le président. L'affaire est d'une gravité alarmante. Car si la défaillance du contrôle de la filière de l'approvisionnement est criante, le fait que des médecins «pourant réputés pour leur compétence» aient pu sciemment mettre la vie de dizaines de patients en danger risque, si ce n'est pas déjà fait, d'entamer la réputation et la crédibilité d'un des fleurons de l'économie tunisienne, pourtant prisé de par le monde. Si actuellement, l'affaire est en cours d'instruction et que la présomption d'innocence empêche de dévoiler l'identité des principaux accusés, nous savons d'ores et déjà que tout un circuit mafieux s'est articulé autour du service de contrôle de la Cnam, dont l'implication est avérée, le ministère de la

Santé, autorité de tutelle sans laquelle la mise en circulation des stents n'aurait pas été possible, de sociétés de distribution de matériel médical, de certains cardiologues réputés, des services de la douane, etc. «Tous ont été arrosés en contrepartie de leur silence, dans le mépris de la santé des patients», regrette M. Tabib.

Tous les secteurs sont touchés

Un secteur médical gangrené par la contrebande, donc. Mais bien qu'il constitue désormais un cas d'école, illustrant les connivences entre plusieurs acteurs, jusqu'au plus haut sommet de l'Etat, il est loin d'être le seul. Toutes les institutions d'intérêt public, ou presque, sont touchées par la corruption. «L'armée, le système éducatif, l'appareil judiciaire et sécuritaire sont autant de secteurs qui n'ont pas été réformés et qui continuent d'être endémiquement souillés par une... ■ ■ ■

■■■ *minorité corrompue*», alerte le président. La Steg, la Sonede ou encore Tunisair sont ainsi impliqués dans des affaires de trafic d'influence dans l'octroi de marchés publics. L'économie parallèle, pendant ce temps, rivalise avec la richesse nationale (près de la moitié du PIB). La liste est longue et le chantier colossal. «Le code pénal doit être remis sur le métier. Certaines formes de corruption dans le secteur privé ne sont pas punissables par la loi. Les conflits d'intérêts, la déclaration de patrimoine, la protection juridique des donneurs d'alerte sont autant d'éléments qui ne sont pas suffisamment codifiés», fait-il observer.

Le paradoxe entourant le rôle de la justice dans la lutte contre la corruption, cependant qu'elle fait elle-même partie des organes les plus affectés par le phénomène, est particulièrement inquiétant. «Si nous disposions d'une justice indépendante détentrice de la confiance des justiciables, nous n'en serions sans doute pas là. Et notre Instance n'aurait pas lieu d'être», explique-t-il encore. C'est la raison pour

laquelle, estime Chawki Tabib, l'approche de la lutte doit adopter une démarche pluridisciplinaire faisant intervenir des acteurs indépendants qui assument un rôle de justicier. Car si l'on a eu longtemps tendance à se réfugier dans une lecture simpliste, faisant des figures connues de l'ancien régime une personnification sommaire de la corruption, il faut aujourd'hui adopter une grille systématique. Car bien plus qu'une pratique individuelle, la corruption est, en Tunisie, un véritable système enraciné.

«Il ne faut toutefois pas oublier que la responsabilité en matière de corruption, parce qu'elle est d'ordre pénal, s'applique à une échelle individuelle. On ne peut donc pas proprement parler de justice corrompue, mais d'individus corrompus associés au pouvoir judiciaire. Ce sont ces gens dont il faut lever l'immunité pour les mettre devant leurs responsabilités», explique-t-il dans un élan d'optimisme. Une chose est sûre, la lutte contre la corruption ne peut s'établir que sur une dynamique de fond impliquant la

responsabilité de l'exécutif, la coopération de l'appareil judiciaire, la participation des médias et l'activisme de la société civile. Car s'il est important de peser sur les débats parlementaires et d'impulser l'adoption de lois adéquates, la lutte contre la corruption ne peut être réduite à un juridisme. «N'avons-nous pas ratifié la Convention des Nations unies contre la corruption, en 2008 ? Les lois, dans un Etat de non-droit, peuvent être violées par quiconque, et à tout moment.» La responsabilisation des acteurs et le travail de sensibilisation ne font que commencer. Mais l'un des éléments majeurs du processus consiste dans l'impulsion d'un volontarisme politique qui, à l'heure actuelle, brille par son absence. «C'est l'exécutif qui met à la disposition du judiciaire les moyens matériels de lutte contre la corruption. Or, les tribunaux manquent de moyens, les magistrats profitent du relâchement des services de contrôle pour s'engraisser et, en attendant, le manque à gagner pour l'Etat se creuse irrémédiablement...» ■

Néjiba Belkhal



Nouvelle HYUNDAI i20 !
Ouvrez les yeux, soyez inspiré !



www.hyundai.com.tn

Alpha Hyundai Motor

Route de la Marsa GP 9 Ain Zaghuan 2045 Tunis.
E-mail : AlphaHyundai.Motor@hyundai.com.tn
Tunis : T +216 31 398 000 - F +216 71 308 766
Nabeul : T +216 72 362 666 - F +216 72 364 555
Djerba : T +216 75 659 290 - F +216 75 659 277
Sousse : T +216 73 308 250 - F +216 73 308 256



NEW THINKING.
NEW POSSIBILITIES.

PR Factory

Agence relations presse et relations publiques

Une longue expérience en conseil en communication de plus de 20 ans



Tel.: +216 71 232 111 • Fax: +216 71 750 333
Email pr.factory@gnet.tn

www.prfactory.com.tn

Communication financière • Relations Médias • Communication de crise • Affaires Publiques • RSE



2 août 1990
Invasion du Koweït
Le déclencheur ?

**Chedly Kélibi**

Saddam sous l'emprise d'une logique d'un autre âge

**Ahmed Ounaies**

L'engrenage infernal

**L'ambassadeur Habib Kaabachi**

L'invasion du Koweït...Les prémices de la catastrophe

**L'ambassadeur Béchir Hantous**

Comment j'ai vécu la guerre du Golfe

**L'ambassadeur Mongi Habib**

Le jour où la destinée du monde arabe bascula

**Abdelhay Chouikha**

A qui a-t-elle profité ?

**Taoufik Habaieb**

J'étais au Koweït, j'étais à Tunis

**L'ambassadeur Mohamed Ibrahim Hsairi**

Le Koweït tel que je l'ai vu entre 2004 et 2006

**Noureddine Boutar et Adel Nakti**

Comment nous avons couvert la guerre d'Irak

Et si l'invasion surprise du Koweït, le jeudi 2 août 1990, sur décision intempestive et gardée secrète de Saddam Hussein, était le déclencheur de ce grand séisme qui a fortement écartelé aujourd'hui l'ensemble de la région ?

De ce grand volcan dont les larves embrasent de nombreux pays. Vingt-cinq ans après, *Leaders* y consacre un dossier spécial. Avec le recul historique, la révélation de documents officiels, surtout américains et anglais, les «regrets» des uns et le «repenti» des autres, la vérité commence à peine à poindre.

«La porte ouverte sur tous les périls»

Chedli Klibi, alors secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, en garde aujourd'hui un souvenir vivace. Dans le témoignage qu'il livre à *Leaders*, il rappelle sa vision perspicace. «*Quoi qu'il fût, souligne-t-il, c'était le commencement de la fin du règne de Saddam, mais aussi la porte ouverte sur tous les périls que devait connaître, depuis, la région arabe : guerres par procuration pour détruire des peuples rebelles à l'ordre israélien, handicaper des pays dont le développement inquiétait, annihiler la coopération euro-arabe qui a toujours provoqué l'ire des uns et des autres.*»

A qui a profité l'invasion ?

Nombre de questions attendent réponse. Abdelhay Chouikha, conseiller auprès des autorités koweïtiennes d'investissement, ayant vécu en direct l'invasion, commence par rappeler, dans l'article qu'il confie à *Leaders* : «*Les bases militaires américaines sont toujours dans les pays arabes du Golfe. Qui, dans ces pays, a le véritable pouvoir de contrôle de l'exploitation du pétrole et du gaz ? Les gouvernements de ces pays ou l'armée américaine ? Par exemple, est-ce que les gouvernements de ces pays peuvent décider d'un embargo comme celui décrété en 1973 par le roi Fayçal (assassiné en mars 1975, un an et demi après la décision de l'embargo) ? Beaucoup*

d'autres questions se posent à ce sujet : est-ce que les bases américaines contribuent à une plus grande stabilité dans la région ? Est-ce qu'elles contribuent à des relations plus paisibles entre les pays de la région ? Et quelle était la stratégie de Saddam Hussein en envahissant le Koweït ? La grande question est de se demander à qui cette invasion a vraiment profité ?»

Témoignages et analyses

Les ambassadeurs de Tunisie alors à Koweït (Habib Kaabachi), Bagdad (Béchir Hantous), Amman (Mongi Lahbib) ont accepté de consigner, pour la première fois, leurs témoignages et analyses.

Au siège du ministère des Affaires étrangères, l'effervescence était à son comble, mais il fallait non seulement assurer l'évacuation des Tunisiens restés au Koweït, mais aussi définir la position tunisienne officielle au sujet de ce grand conflit interarabe. L'ambassadeur Ahmed Ounaies nous en révèle la teneur de la partie diplomatique. Taoufik Habaieb, alors représentant-résident de l'Agence tunisienne de coopération technique (Atct), en charge de près de 500 coopérants en poste dans l'Emirat, nous raconte le calvaire de leur retour, démunis, et de leur réinstallation en Tunisie.

Quatorze ans après, ambassadeur de Tunisie à Koweït entre 2004 et 2006, Mohamed Ibrahim Hsairi nous apporte un éclairage instructif sur la reprise.

Reste un témoignage fort significatif lui aussi, celui de deux jeunes journalistes tunisiens partis couvrir la guerre d'Irak. Envoyés spéciaux d'Echourouk et d'Al Anwar, Noureddine Boutar et Adel Nakti iront de Jordanie en Irak, vivront sous les bombardements, rencontreront de hauts dirigeants irakiens, et rapporteront aux Tunisiens ce qu'ils y ont vu, entendu et enduré.

Chedli Klibi

Saddam sous l'emprise d'une



R

rien n'est moins douteux que les conséquences désastreuses de cette attaque du Koweït par l'armée irakienne.

Pourquoi le président Saddam Hussein a-t-il pris cette décision qui défiait toute logique politique et qui contrevenait à tous les

impératifs de solidarité dont il fut lui-même un des défenseurs fervents ?

Il faut d'abord rappeler que la petite principauté avait toujours été considérée comme partie intégrante de l'Irak. Mais, en droit international moderne – entériné par la Ligue des Etats

logique d'un autre âge

arabes – le Koweït devint, à un moment donné, indépendant de l'Irak et acquit finalement le statut d'un Etat souverain, aussi bien à l'égard de ses voisins régionaux qu'au regard des grandes puissances. Mais Saddam n'a jamais admis cette logique moderne, coupable à ses yeux de servir les intérêts impérialistes.

Mais il faut aussi rappeler que le Koweït, indépendant et souverain, se conduisait avec une rigueur peu commune, un respect, sans faille, de la solidarité arabe. Le Koweït était aussi un modèle de bonne gouvernance, et fut le premier Etat pétrolier à constituer un fonds de solidarité avec les générations futures – et il fit école. Il créa également un fonds d'aide aux pays arabes.

Le président Saddam – bédouin que les accidents de l'histoire propulsèrent à la tête d'une société en mutation – gouverna longtemps avec une double logique : il voulait un développement social, économique et culturel moderniste ; mais, au fond de lui-même, il demeurait guidé par des instincts et des pulsions d'un autre âge.

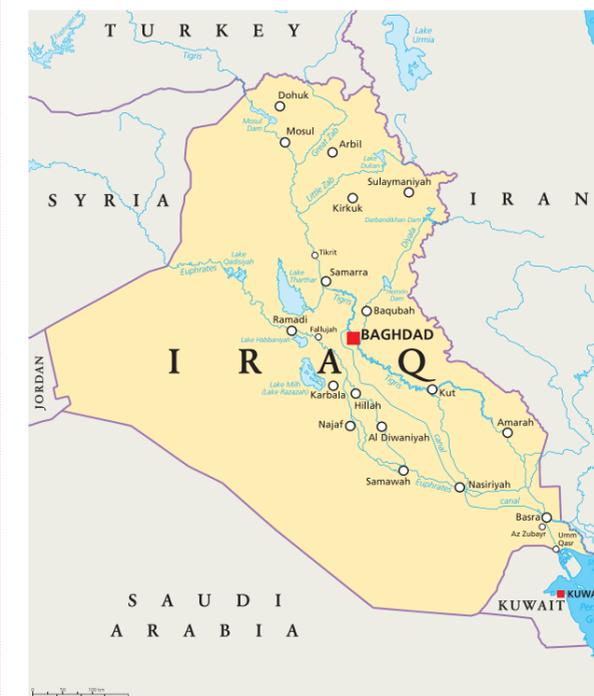
À l'égard du Koweït, son attitude était complexe. Il n'oubliait jamais que cette principauté avait relevé longtemps de Bagdad ; il considérait que la fortune pétrolière dont elle disposait appartenait aussi, d'une certaine façon, au peuple irakien ; il fut choqué de savoir un jour que le Koweït demandait des garanties pour les prêts concédés à l'Irak, pendant sa guerre contre l'Iran. Il considérait surtout que cette guerre servait les intérêts du Golfe, en les protégeant des menées belliqueuses – disait-il – du régime de Khomeini. L'information, qui devait réveiller en lui sa fierté de bédouin, c'était d'apprendre que les hôtels de Bagdad étaient pleins de Koweïtiens, venus courir les veuves dont les maris avaient été tués au front.

J'ai rencontré, peu avant l'invasion du Koweït, Saddam à plusieurs reprises. Il cachait bien son jeu. Rien n'indiquait qu'il attaquerait son petit voisin. Avait-il consulté ses ministres ; et notamment Tarak Aziz qui connaissait la politique internationale mieux que tous ses collègues du gouvernement ? Je ne sais. Je suis même d'avis que Saddam ne l'a pas consulté. Peut-être même que la décision funeste d'attaquer le Koweït fut prise sur un coup de tête, sans réfléchir aux ennuis qu'elle pouvait entraîner, sur le plan régional et au niveau international.

Quoi qu'il fût, c'était le commencement de la fin du règne de Saddam, mais aussi la porte ouverte sur tous les périls que devait

connaître, depuis, la région arabe : guerres par procuration pour détruire des peuples rebelles à l'ordre israélien, handicaper des pays dont le développement inquiétait, annihiler la coopération euro-arabe qui a toujours provoqué l'ire des uns et des autres. ■

C. K.



“ J'ai rencontré, peu avant l'invasion du Koweït, Saddam à plusieurs reprises. Il cachait bien son jeu. Rien n'indiquait qu'il attaquerait son petit voisin. Avait-il consulté ses ministres ; et notamment Tarak Aziz qui connaissait la politique internationale mieux que tous ses collègues du gouvernement ? Je ne sais. Je suis même d'avis que Saddam ne l'a pas consulté. ”

DANS UN MONDE QUI CHANGE, ON PEUT VIVRE AILLEURS ET RESTER CONNECTÉ AU PAYS



Offre Tunisiens à l'Etranger

Gestion des comptes à distance
Crédit Immobilier à des conditions préférentielles
Centre de Relations Clients disponible au :
Tunisie : 70 000 050 / France : 01 70 48 92 48
Italie : 06 99 74 91 05 / Belgique : 0 26 20 04 61



UBCI GROUPE BNP PARIBAS

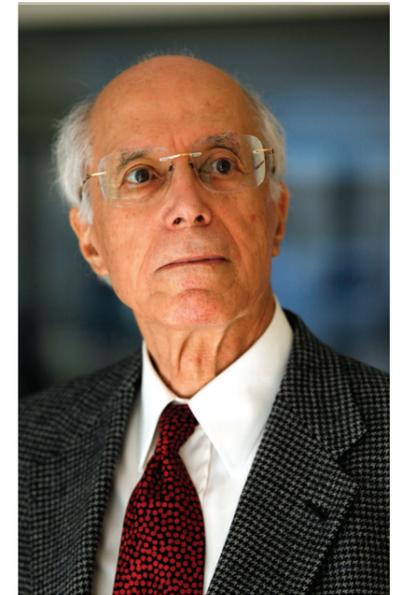
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque
d'un monde
qui change

L'ambassadeur Ahmed Ounaïes

J'étais à Moscou

Août 1990 - L'engrenage infernal



■ Par Ahmed Ounaïes
Ancien ambassadeur

Le 2 août 1990, lors de l'invasion du Koweït par les forces armées irakiennes, j'étais en poste à Moscou où ma mission devait s'achever en principe à la fin du mois. Ce matin, un malaise s'abat sur le groupe arabe où la tension flottante n'avait jamais atteint ce point où l'existence même d'un Etat était en cause au sein de la grande famille.

P récisions qu'août et septembre 1990 étaient, pour le personnel de l'Ambassade, chargés. Nous recevions du 1er au 7 août une délégation parlementaire tunisienne qui avait un programme lourd à Moscou et une visite de quatre jours à Tachkent ; ensuite une délégation du Groupe Chimique les 13 et 14 août ; puis une visite officielle du 20 au 27 août de Dali Jazi, ministre de la Santé publique, accompagné de quatre hauts responsables, avec plusieurs audiences, visites et un séjour à Leningrad ; l'accueil, le 22 août, du policier tunisien Salah Manaï, atteint aux yeux par un attentat islamiste à Tunis et qui a pu être admis à l'Institut de microchirurgie de l'œil à Moscou ; arrivée le 26 août d'un premier groupe de 70 nouveaux étudiants, accueillis, hébergés et répartis entre 10 villes universitaires ; arrivée le 1er septembre d'un second groupe de 40 nouveaux étudiants ; du 2 au 6 septembre, séjour d'une délégation technique du ministère des Affaires étrangères ; du 5 au 8 septembre, mission spéciale de Abderrahim Zouari ; arrivée le 10 septembre de Cheikh Mokhtar Sellami, accompagné de trois autres délégués, pour participer du 14 au 16 septembre à une conférence à Tachkent célébrant le 1200e anniversaire du savant Abou Issa Tarmazi. Ces visites dictaient chacune un logiciel et un protocole appropriés. Je me joignais nécessairement aux

entretiens et aux déplacements des parlementaires et des ministres. Le 12 septembre, ayant fait par ailleurs mes adieux, en tant qu'ambassadeur, aux autorités soviétiques et aux collègues, je partais pour Tunis. La crise déclenchée le 2 août ajoutait une note dramatique à l'agenda de l'Urss qui était alors engagée dans une transition de portée stratégique : la réforme de son système économique et politique et le processus d'unification allemande. Ces objectifs représentaient une révision fondamentale de l'ordre communiste et de l'ordre européen d'après-guerre. Le coup de force irakien paraissait, au premier abord, un acte impensable : une surprise stratégique aux conséquences infinies. Un tel détonateur annonce-t-il une dynamique d'un nouveau genre ? Vivions-nous les prémices d'un nouvel ordre arabe ? Est-il vrai que le monde arabe créait l'événement ?

Deux questions me hantaient : l'ordre arabe était mis en question non par le fait d'une agression extérieure mais du fait d'un acte délibéré au sein même de la famille. Fallait-il, à la veille d'un nouvel ordre européen, poser le problème de la validité et de la durabilité de l'ordre arabe ? Pour autant, l'acte de guerre, le coup de force, les exactions de la soldatesque irakienne... sont inadmissibles. Si une réforme fondamentale s'impose – ce qui reste à prouver –, elle ne saurait s'effectuer par la force. L'autre souci était la crainte

de l'arbitrage étranger : le Koweït et ses voisins immédiats allaient légitimement faire appel aux puissances occidentales pour repousser l'agression au nom de la légalité internationale. Cela paraissait inévitable, mais à quel prix ! A moins de tenter une négociation interarabe pour faire admettre le retrait des forces irakiennes... Là encore, l'Irak ne céderait que sous la pression : le recours aux puissances occidentales paraissait inévitable. En toute hypothèse, la perspective était sombre.

Dans l'immédiat, je me persuadais que la Tunisie allait exiger le retrait des forces irakiennes, quitte à tenter d'épargner à l'Irak d'éventuelles sanctions. J'attendais une clarification de Tunis, qui ne saurait tarder. D'autre part, quelle attitude adopterait l'Urss, alliée traditionnelle de l'Irak ? Il est clair qu'elle s'efforçait d'attirer les pays du Golfe : à l'époque, seuls le Koweït, Oman et les Emirats arabes unis étaient représentés à Moscou. Aussi tentera-t-elle tout au plus une médiation mais, sur le fond, elle plaidera certainement le rétablissement de la souveraineté et de l'intégrité du Koweït. L'ambassadeur koweïtien, Abdelmohsen Douaïj, en a eu très vite l'assurance. L'agression caractérisée de l'Irak représentait pour l'Urss une épreuve difficile dans la politique de rapprochement qu'elle tentait d'accréditer auprès de l'Occident, notamment le respect de la légalité internationale, indépendamment des ■■■

■ ■ ■ options idéologiques. Les Etats-Unis allaient certainement condamner l'agression et exiger le retrait des forces irakiennes. Je ne m'attendais pas, de la part de l'Urss, à une dérobade ou à une ruse visant à épargner l'Irak : dans ce contexte, Moscou ne soutiendra pas l'Irak dans son affrontement ni avec les pays du Golfe ni avec l'Occident. Dans cette perspective, l'Irak tiendra-t-il ? Quels atouts détient-il ? Questions sans réponse. Nous abordons un tournant des relations internationales où la Ligue arabe et le Mouvement des non-alignés seront irrémédiablement divisés et où l'Urss et les pays de l'Otan, en revanche, entreront en coopération. Sommes-nous préparés pour ce tournant ?

J'apprends le soir même du 2 août le recours du Koweït au Conseil de sécurité. La résolution adoptée exige le retrait immédiat des forces irakiennes : la voie est donc tracée avec l'appui déclaré de l'Urss. Le Yémen, membre du Conseil de sécurité, prend fait et cause pour l'Irak, mais sa voix ne pèse guère. Le lendemain, les ministres arabes des Affaires étrangères, qui se trouvaient au Caire pour une session de la Conférence islamique, tiennent une réunion d'urgence en tant que Ligue arabe : ils condamnent l'agression et se prononcent pour le retrait immédiat des forces irakiennes. La résolution est approuvée par 14 voix incluant la Tunisie ; seuls quatre membres s'y opposent : Jordanie, OLP, Soudan et Yémen. Notre ministre, Ismaïl Khelil, présent au Caire, avait donc pris la bonne décision. En revanche, le vote téméraire de l'OLP l'exposait à la rancune des pays du Golfe : Yasser Arafat prenait un pari risqué. Le 6 août, le Conseil de sécurité décide le boycott militaire, financier et commercial de l'Irak jusqu'au retrait de ses forces du Koweït. De jour en jour, l'Irak poussait ses exigences à des extrêmes diplomatiquement intenable : d'une part, il liait le retrait du Koweït à la condition que la dynastie Subah ne gouverne plus le pays et qu'Israël mette fin à l'occupation des territoires palestiniens ; d'autre part, il place les ressortissants occidentaux présents en Irak sous protection militaire et leur interdit de quitter le pays : une prise d'otages flagrante. Enfin, il proclame l'annexion pure et simple du Koweït. Une telle gesticulation trahit la faiblesse et l'autisme de l'Irak. Le 9 août, le Conseil de sécurité déclare nulle et non avenue la mesure d'annexion.

Trois développements aggravent les divisions interarabes : le président Moubarak, fort d'une décision convenue avec les pays du Golfe de faire appel, pour libérer le Koweït, à une coalition internationale dirigée par les Etats-Unis, appelle à un sommet arabe fixé pour le 10 août au Caire afin d'entériner la décision. De son côté, le président Ben Ali recommande une consultation préalable pour arrêter une formule de règlement négocié :

le sommet serait alors convié pour appuyer le règlement pacifique de préférence à une intervention étrangère. Or, le sommet se tient au Caire sans faire mention de la proposition tunisienne, et décide d'emblée de la proposition de la coalition internationale. Le Maghreb – en principe uni en février 1989 – se montre divisé : la Tunisie boycotte le sommet, le Maroc et la Mauritanie votent pour la coalition, la Libye vote contre, l'Algérie s'abstient. Je tenais les informations des dépêches TAP et AFP.

Dans ce contexte, quelle chance subsiste pour une négociation ? Quel rôle pourrait jouer Chadly Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe ? Le 3 septembre, un mois après le coup, tirant les conséquences de la fracture arabe évidente, il démissionnait. Dans la foulée, l'Egypte organise le 10 septembre un second sommet extraordinaire auquel participent tout juste 12 pays membres ; elle obtient la décision de ramener au Caire le siège de la Ligue arabe. A ce stade, où en est la question de fond ? De toute évidence, la coalition internationale et le jeu des sanctions prenaient le dessus et couvraient les petits calculs opportunistes. S'il est vrai qu'un ballet diplomatique commençait à occuper la scène, ce n'était guère à des fins de règlement négocié, mais tout juste pour mieux cerner la consistance des deux camps. Une logique manichéenne s'installait dans les rangs arabes et sur la scène internationale. Les décisions majeures incombaient totalement aux puissances occidentales.

A la demande de Riyad, les Etats-Unis avaient commencé, dès le 7 août, à installer un dispositif militaire aux confins de l'Arabie Saoudite et du Koweït, de crainte que l'offensive irakienne ne débordât en territoire saoudien : c'est l'opération défensive « Bouclier du Désert ». L'opération offensive, la future « Tempête du Désert » destinée à libérer le territoire koweïtien, fait l'objet désormais de consultations intenses à l'échelle internationale. Elle comptera 29 pays membres. Dans la plupart des capitales, la mise en place de la coalition s'impose au centre des priorités. Le 25 août, le Conseil de sécurité autorise l'usage de la force contre l'Irak : le compte à rebours est déclenché. A Moscou, les émissaires arabes défilent : le prince Bandar Ibn Soltane (Arabie Saoudite), le ministre Abdelmaguid (Egypte), Saadoun Hammadi puis Tarak Aziz (Irak), etc. Devant le ministre Abdelmaguid, j'émet une réserve sur le principe de l'intervention étrangère tant que les efforts de recherche d'un règlement pacifique n'étaient pas épuisés. J'en informe le lendemain, 28 août, Ismaïl Khelil. C'était le jour où il organisait la passation à son successeur, Habib Boularès.

Le jour même, je reçois un appel du Cabinet du nouveau ministre pour m'aviser d'une initiative

tunisienne : le président Ben Ali adresse un message écrit au président Gorbatchev ; Abderrahim Zouari, secrétaire général du RCD, chargé de présenter le message à son haut destinataire, arrivera à Moscou le 5 septembre. La même démarche s'adresse simultanément aux membres permanents du Conseil de sécurité ainsi qu'à six autres pays, y compris l'Arabie Saoudite, la RFA et le Japon. En raison de ce développement, mon mandat à Moscou est prorogé jusqu'à mi-septembre.

Curieusement, le ministère soviétique des Affaires étrangères m'avertissait à deux reprises qu'il était préférable de dissuader l'émissaire spécial de venir cette semaine sachant que les hauts dirigeants étaient très pris et qu'aucune possibilité ne semblait permettre une audience. Je m'opposais fermement à transmettre un tel message à Tunis, opposant à mes interlocuteurs deux arguments : « Vous avez délivré un visa à l'émissaire spécial : de ce fait, nul n'admettrait à Tunis un revirement de votre part à si bref délai ; d'autre part, le message présidentiel s'adresse essentiellement aux membres permanents du Conseil de sécurité : nous ne saurions, pour notre part, omettre l'Union soviétique ». En définitive, la mission s'est déroulée dans de bonnes conditions : M. Zouari, dignement accueilli à son arrivée, était reçu pour une séance de travail approfondie par le ministre de l'Armement, M. Belo-Oussov, chargé spécialement de l'Irak depuis plus de cinq ans, puis par le ministre des Affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, pendant plus d'une heure. Il était également reçu, en sa qualité de secrétaire général du RCD, par Karen Brutens, le plus haut responsable du PCUS pour les pays arabes, pour un déjeuner officiel.

Quant au fond, la Tunisie proposait un plan de sortie de crise en huit étapes, avec un point politique central : l'Irak s'engagerait à se retirer moyennant l'organisation d'un référendum au Koweït où la famille Subah serait confirmée comme souverain du pays. Cette condition, pour Moscou, est difficilement acceptable car elle consacre un principe d'ingérence. Cependant, le règlement négocié est important pourvu que le président Saddam Hussein accepte le principe du retrait. Or, Bagdad s'en tient désormais au fait accompli. Le gouvernement soviétique apprécierait le concours de la Tunisie pour persuader l'Irak d'admettre et de promettre le retrait du Koweït. Sur cette base, la négociation pourra esquisser une formule politique et dresser un calendrier. La Tunisie est donc invitée à un effort de persuasion auprès de Saddam Hussein sur ce point précis. Le discours politique de Belo-Oussov est direct : « Il y a cinq ans, dit-il, nous aurions provoqué une seconde crise qui aurait mis l'Occident sous pression, permettant de négocier un compromis en mesure de tirer l'Irak de l'impasse. Aujourd'hui, l'Urss rejette totalement une telle politique. » ■ ■ ■

Concrétisons vos projets !

Découvrez nos crédits à l'immobilier

Vous rêvez de devenir propriétaire de votre logement ? Une occasion en or se présente ?

Vous souhaitez acquérir un terrain pour y construire la villa de vos rêves ?

Vous aimeriez construire ou agrandir votre maison ?

Nous mettons à votre disposition notre panoplie de formules de financement immédiat ou couplé à une phase d'épargne préalable, adaptée à vos moyens et à vos objectifs et qui vous permet de réaliser vos projets immobiliers rapidement et dans des conditions très avantageuses.



f Suivez nous sur facebook



Gagnons l'avenir, ensemble
www.biat.tn



Epargne  الخير



مع إدخار الخير... تتحكّم ببيان الخير

Crédit
SAKAN



ATB

البنك العربي لتونس

Des professionnels à l'écoute

Avec un peu d'épargne, réalisez vos rêves et concrétisez vos projets... Fructueuse, disponible et généreuse...

Epargne El khir vous donne accès au crédit qui vous convient, aux meilleures conditions.

سبّق الخير... تلقى الخير بزائد.

ATB TUNISIE  



■ ■ ■ Nous retenons que l'Urss soutient fermement la coalition internationale et endosse pleinement la cause du Koweït, mais qu'elle ne se commet pas dans le volet militaire. Pourquoi ? « Parce que, dit Belo-Oussor, seule une coalition large et forte peut persuader le président irakien de la vanité de son entreprise et de la nécessité de se retirer du Koweït. En revanche, l'Urss ne se joindra pas, le cas échéant, aux opérations de guerre, étant convaincue qu'à tous égards, la guerre détruirait irrémédiablement le potentiel arabe. »

Peut-on affirmer que la mission avait réussi ? A notre connaissance, les démarches entreprises auprès des onze capitales n'ont pas enregistré de progrès substantiel du fait que la Tunisie n'avait pas obtenu au préalable un quelconque engagement des dirigeants irakiens. Du côté arabe, l'Arabie Saoudite avait pris connaissance très attentivement du message tunisien sans prendre le moindre engagement. Le témoignage de M. Béji Caïd Essebsi dans son livre Bourguiba, le bon grain et l'ivraie relativement à la même mission qu'il avait accomplie à Bonn auprès du président Weizsäcker et du ministre Genscher et relativement à la mission ultime conduite par M. Hamed Karoui auprès de Saddam Hussein à Bagdad, et dont il était membre ainsi que M. Habib Boularès, confirme la thèse soviétique : l'Irak n'était pas mûr pour un geste politique.

Retenons également que la crise avait été l'occasion d'une normalisation vivement souhaitée par Moscou : l'établissement de relations diplomatiques avec l'Arabie Saoudite scellées le 17 septembre. Par ailleurs, l'Irak et l'Iran reprenaient à leur tour les relations diplomatiques le 14 octobre. Retenons d'autre part que l'Égypte, à la faveur de la crise, avait pu affirmer sa centralité dans la politique régionale, s'allier étroitement aux pays du Golfe en plein désarroi et tirer avantage, sur tous les plans, quant à l'effacement de sa dette et au rétablissement de son leadership au sein de la Ligue arabe.

Retenons enfin que le président Ben Ali n'avait pas, dès le départ, approuvé la position d'Ismail Khelil lors de la réunion d'urgence des ministres des Affaires étrangères le 3 août au Caire. Ismail Khelil avait évidemment soutenu la nécessité du retrait immédiat des forces irakiennes du Koweït. Or, Ben Ali ne partageait pas une telle évidence. Les dépêches de presse ultérieures datées de

Tunis révélaient assez cette cassure qui m'était bientôt confirmée par Dali Jazi. Mes collègues arabes à Moscou insinuaient devant moi que la Tunisie, connue pour son attachement à la légalité internationale, devenait imprévisible. J'invoquais alors l'hypothèse d'une médiation qui dictait nécessairement la neutralité. L'initiative tunisienne auprès des membres permanents du Conseil de sécurité était venue conforter ma défense, mais au fond, je ne pouvais manquer d'observer que, dans cette épreuve, la fermeté de principe et la cohérence diplomatique de l'Égypte, mais aussi de la Syrie et du Maroc, étaient maintenues jusqu'au bout. Le départ d'Ismail Khelil du ministère signifiait que Ben Ali ne s'estimait pas lié par la doctrine politique de Bourguiba : cette cassure a marqué notre politique arabe. Le cristal tunisien était fêlé.

A Tunis, je constatais que les collègues du ministère étaient submergés de travail et, pour la plupart, centrés sur les prochaines échéances de l'UMA. C'est seulement à partir de l'ultimatum lancé à l'Irak le 29 novembre par le Conseil de sécurité et qui fixait la date limite du 15 janvier 1991 pour l'évacuation du Koweït, que l'actualité de la crise irakienne reprenait la priorité. Le 5 décembre, j'étais chargé avec quelques collègues d'assurer le suivi de la crise et d'élaborer un bref mémo quotidien à l'attention du Cabinet. A partir du 9 janvier 1991, l'équipe fonctionnait en tant que cellule de crise.

Auparavant, du 29 novembre au 5 décembre, la Tunisie organisait une semaine d'amitié tuniso-soviétique. Pour la circonstance, une délégation dirigée par Boris Kolokolov, vice-ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie et ancien ambassadeur à Tunis, était accueillie, mais la crise n'a pas été formellement abordée avec la délégation. Au sein de la cellule, le doute subsistait quant à la puissance offensive et à la capacité défensive de l'Irak. Les sources occidentales se contredisaient et gonflaient l'arsenal irakien sans grande cohérence. La question tactique non plus n'était pas tranchée. Nos projections n'excluaient aucune possibilité : l'Irak pouvait, le dernier jour, décider le retrait de ses troupes comme il pouvait déclencher, en réponse à la première attaque, des représailles foudroyantes.

Dans la nuit du 17 au 18 janvier, l'attaque était déclenchée peu après minuit sur l'Irak et sur le

Koweït par les forces aériennes américaines, britanniques et saoudiennes. Les membres de la cellule de crise étaient invités d'urgence au ministère. Dans nos évaluations à chaud, la logique de guerre était plus aisée à percevoir que les virtualités de l'attentisme. La médiocre riposte des forces irakiennes, tant à Bagdad qu'en territoire koweïtien, trahissait une faiblesse stratégique fatale. Les défenses aériennes de l'Irak étaient incroyablement défailtantes : l'Irak submergé croulait sous un bombardement infernal. Très vite, nous nous posions les problèmes de l'après-guerre.

La décision d'arrêt des combats, communiquée d'abord au Yémen, n'allait pas tarder. Le 28 février, l'Irak acceptait les termes fixés par toutes les résolutions du Conseil de sécurité. Le président Bush fixait l'arrêt des combats à minuit, heure américaine.

La cellule de crise avait préparé un projet de mémorandum destiné au président du Conseil de sécurité, dans l'esprit de promouvoir au Moyen-Orient un ordre de paix pleinement conforme aux impératifs de la légalité internationale. Nous posions ainsi le problème palestinien dans le nouveau contexte. Notre projet était l'occasion d'une évaluation à laquelle Habib Boularès apportait son éclairage. Ayant coché un passage du projet, qu'il fallait donc réécrire, il avait tenu à nuancer, pour moi, les jugements qui guidaient notre raisonnement. A mon sens, la raideur suicidaire de Saddam Hussein ne pouvait s'expliquer que par la conviction que le fait même de la guerre allait entraîner le Moyen-Orient dans un bouleversement en mesure de rompre les déséquilibres qui s'éternisaient et qui paralysaient les Etats arabes. C'est à cette fin que l'Irak concevait la nécessité de la guerre, quoi qu'il en coûte.

Habib Boularès explique autrement le dilemme : « La raideur de Saddam Hussein répond au diktat des Occidentaux pour qui l'Irak devait au préalable admettre le retrait. Aucune négociation n'était permise sans passer par l'ultimatum. Ils savaient qu'il était prêt pour une ouverture, mais dans une logique diplomatique de parité et de respect. L'ultimatum est la négation même de cette logique. Dans le fond, le blocage est foncièrement occidental, il signifie pour l'Irakien le statut d'inégalité et l'attitude d'arrogance qui sont, pour l'Occident, le lot assigné à la région. L'Irakien ne s'y résignait pas, même au prix de l'enfer. » ■

A.O.

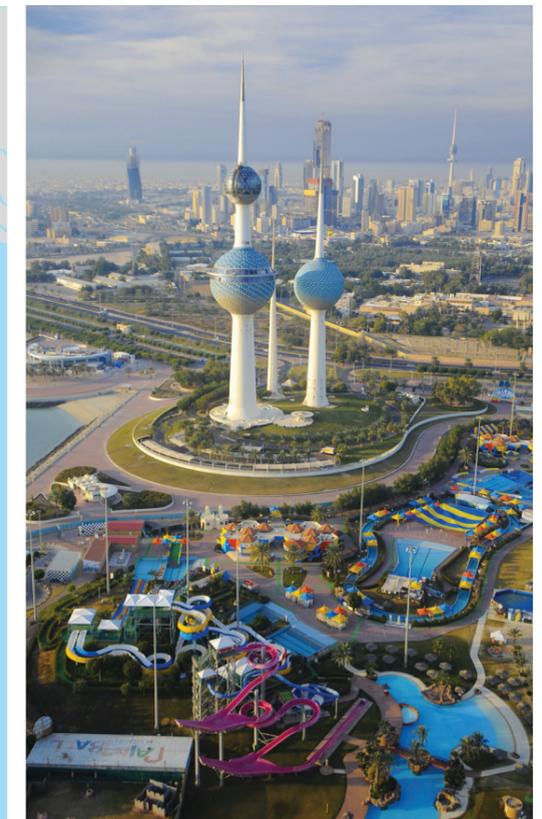
L'ambassadeur Habib Kaabachi J'étais au Koweït

L'invasion du Koweït... les prémices de la catastrophe

Pour avoir vécu l'invasion du Koweït par son hégémonique voisin, l'Irak, le 2 août 1990, étant ambassadeur de Tunisie auprès de l'État du Koweït à l'époque, je me dois de témoigner brièvement et le plus objectivement possible du déroulement de ce dangereux évènement dont les conséquences dramatiques immédiates pour le Koweït en premier lieu ainsi que pour l'Irak, les pays du Golfe et le monde arabe qui a vu s'éclipser les illusions d'une certaine chimère d'union et de solidarité entre ses peuples, curieusement promise par les régimes à obédience panarabe dont l'Irak était le chef de file.



■ Par Habib Kaabachi
Ambassadeur à Koweït durant l'invasion



Il faudrait rappeler quelques évènements significatifs qui ont précédé l'invasion du Koweït et qui constituaient des signes non trompeurs de ce qui allait se passer par la suite, à savoir:

- le régime irakien qui se considère être sorti vainqueur de sa guerre avec l'Iran (1980-1988) et exigeait de la part des monarchies du Golfe, pour les avoir défendues et protégées des velléités du régime de Téhéran et de l'exportation de sa révolution islamique, des compensations sous forme de nouveaux tracés des frontières avec le Koweït ainsi que l'annulation pure et simple de ses dettes envers ce pays qui s'élevaient à pas moins de 26 milliards de dollars.

- Au sommet arabe qui s'est tenu à Bagdad en mai 1990, Saddam Hussein a menacé, lors de la réunion à huis clos, les dirigeants des pays voisins du Golfe de mesures de

représailles pour leur ingratitude et leur volonté d'affaiblir et de nuire à son pays.

- Au cours des semaines qui suivirent, l'Irak a engagé une campagne de dénigrement et d'accusations à l'encontre du Koweït, lui reprochant de mener une politique délibérée visant à affaiblir l'Irak et à appauvrir son peuple.

- Dans ce climat lourd de menaces, des tentatives de médiation menées par le Royaume d'Arabie Saoudite ainsi que par le secrétaire général de la Ligue des États arabes M. Chedli Klibi, qui faisait la navette entre Koweït City et Bagdad tout au long du mois de juillet 1990, n'ont pas permis de trouver un compromis pouvant éviter le pire entre les deux pays.

Certains analystes estiment que Washington aurait, à travers son ambassadeur à Bagdad, tendu un piège au Président irakien pour

l'engouffrer dans le guépier d'une nouvelle guerre du Golfe. Je ne m'attarderai pas là-dessus.

Les évènements douloureux

La fin du mois de juillet 1990 ajoutait à la chaleur torride de l'été koweïtien une atmosphère très lourde de menaces.

Dans les analyses des quelques ambassadeurs qui n'étaient pas déjà partis en congé, les spéculations se multipliaient sur ce qu'allait faire le régime irakien comme action punitive à l'encontre du Koweït. Sous-estimant l'agressivité du leadership irakien, on pensait qu'à la limite il envahirait la zone frontalière litigieuse riche en pétrole entre les deux pays.

Cependant, nous nous sommes réveillés avant l'aube du 2 août 1990 avec le bruit de tirs soutenus d'armes lourdes dirigés contre le

palais où résidaient l'Émir et sa famille. Les troupes irakiennes avaient traversé rapidement les frontières et ont débarqué au centre de la capitale koweïtienne avec armes et équipements lourds.

L'Émir et son gouvernement ont pu, quant à eux, traverser à temps les frontières sud et se sont réfugiés en Arabie Saoudite.

Les forces irakiennes d'occupation pensaient trouver un accueil enthousiaste auprès de l'opposition koweïtienne pour prendre le pouvoir, permettant ainsi d'accréditer la thèse d'un soulèvement populaire dirigé contre la famille régnante et qui, dans une seconde étape, demanderait la fusion du Koweït avec l'Irak.

Les jours qui suivirent l'invasion du 2 août étaient particulièrement difficiles pour mener à bien mes responsabilités de chef de poste

pour la protection des quelque 2 500 membres de la communauté tunisienne vivant au Koweït. Mon épouse ayant décidé le matin même du jour de l'invasion de traverser la frontière et de se rendre à Riyad, accompagnée de notre fille âgée de deux ans et demi, cela m'avait permis de consacrer pleinement mon temps à couvrir les évènements et particulièrement à aider nos compatriotes à quitter le Koweït le plus tôt possible.

Il convient de rendre hommage aux ingénieurs et techniciens, aux infirmières et infirmiers et autres Tunisiens qui exerçaient dans le cadre de la coopération technique au Koweït et qui ont volontairement décidé de ne pas quitter ce pays et de continuer leurs services dans des circonstances sécuritaires dangereuses.

Il faudrait rappeler également qu'en tant qu'ambassadeur, je devais continuer mes

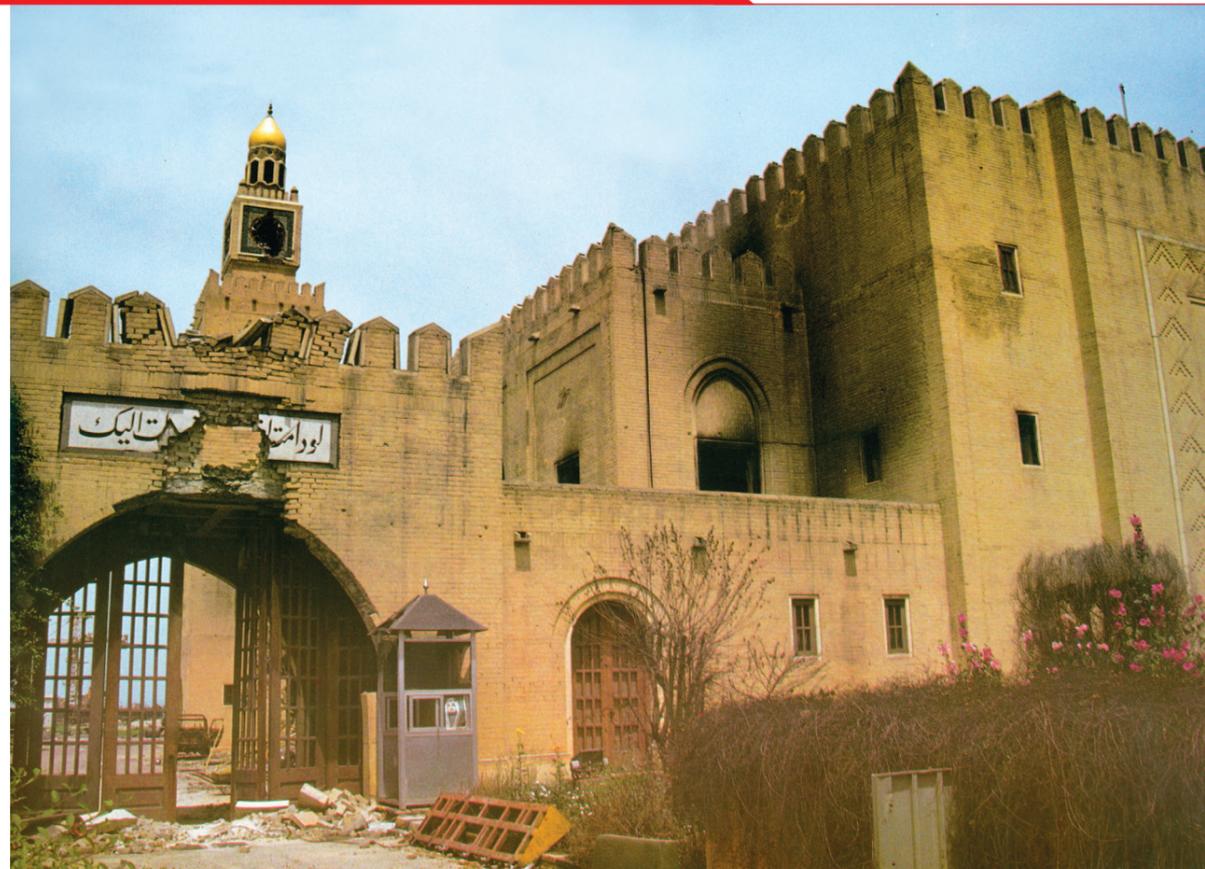
fonctions avec seulement l'agent chargé des télécommunications à l'ambassade, mais sans chauffeur ni personnel domestique.

On a fait de notre mieux pour tenir le Département informé de la situation au Koweït malgré la coupure des lignes de communications téléphoniques et télégraphiques. Des ambassades de pays amis nous permettaient d'envoyer nos messages chiffrés par radio.

J'ai veillé également au rapatriement de tous nos compatriotes qui voulaient rentrer au pays avec la collaboration de nos ambassades à Bagdad et Amman.

Les conséquences de la transgression de la légalité internationale

L'invasion du Koweït constitue une atteinte grave aux principes de la Charte des ■■■



■ Nations unies, de la Charte de la Ligue des États arabes et de celle de l'Organisation de coopération islamique qui rejettent le recours à la force comme moyen de règlement des conflits entre États.

L'invasion du Koweït et par la suite son annexion comme province irakienne constituent inéluctablement une violation grave de la légalité internationale que le régime irakien de l'époque pensait pouvoir accomplir impunément.

La transgression des obligations de respect des règles du droit international par l'Irak aura des conséquences graves non seulement pour le pays agresseur mais a porté une atteinte grave à la solidarité arabe et plus particulièrement à la cause palestinienne. Le Koweït accueillait toutes les organisations palestiniennes ainsi que des centaines de milliers de Palestiniens qui y vivaient depuis des décennies.

La population koweïtienne que l'Irak prétendait aider à se débarrasser de la

famille régnante a rejeté, à travers des manifestations populaires quotidiennes dès les premiers jours de l'invasion, «l'occupation irakienne».

L'Émir et son gouvernement qui ont trouvé refuge et se sont installés à Tayef, en Arabie Saoudite, constituent la légitimité du pouvoir. Plusieurs pays ont apporté leur soutien au gouvernement en exil.

Cependant, les dirigeants ainsi que l'opinion publique dans les pays arabes étaient divisés face à l'invasion irakienne du Koweït. Une réunion ministérielle urgente de la Ligue des États arabes tenue au Caire le lendemain de l'invasion a consacré cette division qui va s'accroître davantage avec la constitution de la coalition internationale pour la libération du Koweït sous la direction des États-Unis d'Amérique.

S'agissant de la position officielle de notre pays qui a appelé à la nécessité d'une solution arabe au conflit, elle a été interprétée par

les médias pro-irakiens comme favorable à l'Irak.

Je dois témoigner que les instructions que j'ai reçues du Département étaient claires : notre ambassade au Koweït devrait rester ouverte car notre pays n'accepte ni l'invasion ni l'annexion de ce pays par l'Irak.

Je dois également souligner que l'ambassade irakienne au Koweït s'est transformée dès le premier jour de l'invasion en chef-lieu du gouverneur militaire irakien. Celui-ci s'est donné l'autorité de téléphoner tous les jours aux ambassades établies au Koweït, dont la nôtre, pour leur donner l'ordre de mettre fin à leur présence dans ce pays qui, selon lui, est devenu une province irakienne.

Face au refus d'obtempérer à ces injonctions, le gouverneur militaire irakien a fixé la date du 24 août 1990 comme date limite pour la fermeture des ambassades étrangères au Koweït, après quoi l'eau et l'électricité ■■

intérieurs®



MOBILIER DE BUREAUX



Bureau Tempo

5 ANS DE GARANTIE



Les Pros Du Bureau

*Uniquement pour les bureaux, pour vice de fabrication, hors parties en tissus ou simili cuir, hors PVC et hors rouilles

SHOWROOMS :

TUNIS - SOUSSE KANTAOUI - SOUSSE SAHLOUL - SFAX
BÉJA - GABÈS - ALGER - TRIPOLI - ABIDJAN



www.intérieurs.com.tn
Tél : 71 863 611

iSpace
by Macunivers Services

 **Authorised Reseller**

BOSE SOUNDLINK MINI II



DISPONIBLE CHEZ ISPACE

61, Rue Alain Savary 1002 Tunis / 71 892 433 / ispace.tn

■■■seront coupées pour les résidences et les chancelleries récalcitrantes.

Il est clair que c'était là un moyen dramatique d'obliger les diplomates à fermer leurs ambassades du fait qu'on ne pouvait pas survivre sans électricité ni eau à 50 degrés à l'ombre.

J'en ai informé Tunis qui m'a donné les instructions de sortir en congé tout en gardant l'ambassade ouverte, en signe de non-reconnaissance de l'annexion du Koweït par l'Irak.

N'ayant plus de chauffeur, j'ai pu rejoindre Bagdad avec le convoi de l'ambassadeur du Liban qui a pu quitter la capitale irakienne alors que j'étais empêché de le faire du fait que notre ambassade restait ouverte au Koweït.

Je suis resté bloqué à Bagdad plus de 10 jours et suivi de près par les agents de renseignement irakiens jusqu'au jour où je me rendis à l'aéroport et j'ai insisté pour qu'on mette fin à ma rétention illégale.

J'ai pu regagner Tunis via Amman.

Il n'y avait à l'aéroport pour m'accueillir que mon épouse et ma fille de deux ans et demi ainsi qu'un ami très cher qui n'est autre que Si Taoufik Habaieb, qui dirigeait la représentation de l'Atct à l'ambassade de Tunisie au Koweït.

Pas un seul agent du ministère !

Je dois également rappeler que quelques jours après mon arrivée à Tunis, j'ai été instruit par feu Habib Boularès, ministre des Affaires étrangères de l'époque, de rejoindre l'envoyé du président de la République auprès des dirigeants des pays du Golfe qui devait rencontrer l'Émir du Koweït à Tayef. Nous avons été reçus par feu Cheikh Jaber Al Ahmed, Émir du Koweït, qui était amer et critique de la position que les médias attribuaient à la Tunisie, en rappelant la position tunisienne sous le Président Bourguiba

qui avait condamné fermement une tentative irakienne similaire.

Il a regretté que la Tunisie ne défende pas la légalité internationale.

A titre d'exemple de la violation par les autorités d'occupation irakiennes de leurs obligations des conventions internationales relatives à la protection des ambassades étrangères, je pourrais citer ce qui suit :

- le vol de nos effets personnels dans notre Résidence suite à la suppression des services de sécurité,

- l'entrée au sein de notre chancellerie et le vol d'une valise dans le coffre-fort contenant des documents et des objets de valeur que m'avait confiés la famille d'un ami diplomate koweïtien. Heureusement que cette valise a été retrouvée après la libération du Koweït comme en témoigne l'auteur du chapitre d'un livre sur le Koweït sous le titre de «الأمانة».

Enfin, je voudrais exprimer toute ma frustration et mon amertume de n'avoir pas pu aider un diplomate koweïtien grand ami de notre pays à qui je rendais régulièrement visite dans l'endroit où il se cachait du fait qu'il n'avait pas pu quitter son pays avant l'invasion.

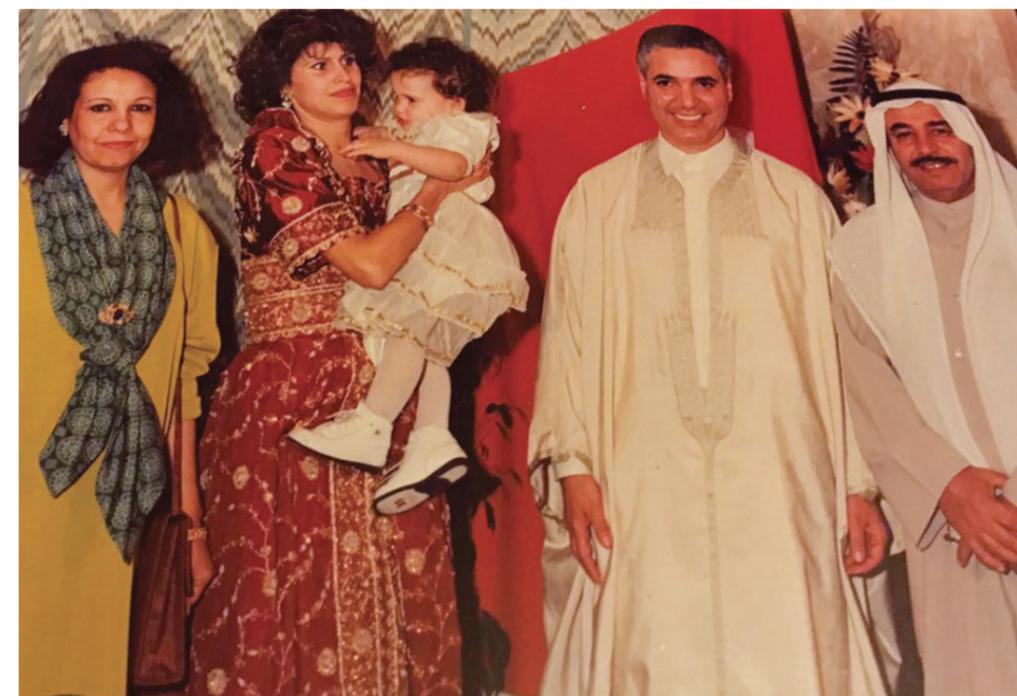
Il m'avait demandé de lui fournir un document attestant qu'il était ressortissant tunisien afin qu'il puisse quitter le Koweït.

En fonctionnaire discipliné, j'ai fait part de sa demande au ministère. Jusqu'à mon départ du Koweït, aucune réponse ne m'était parvenue. Je ne l'ai plus revu depuis.

J'ai appris quelques années plus tard qu'il était décédé. Il s'agissait de feu Majran Al-Hamad, ex-ambassadeur de l'État du Koweït en Tunisie et Doyen du corps diplomatique dans notre pays.

Que son âme repose en paix et qu'il me pardonne de n'avoir pas pu l'aider.■

H.K.



L'ambassadeur Béchir Hantous J'étais à Bagdad

Comment j'ai vécu la guerre du Golfe

Béchir Hantous fait partie de cette génération de diplomates tunisiens qui a eu la chance d'avoir été formée à bonne école, celle de Mongi Slim, Taïeb Sahbani, Taïeb Slim, Mohamed Masmoudi, qui avait donné tout son éclat à la diplomatie tunisienne. Etudiant, il avait fréquenté dans les années 57-58 l'université du Caire où il avait entamé des études de journalisme. En raison des relations tendues entre l'Égypte et la Tunisie et le retrait de notre pays de la Ligue arabe, il a dû quitter Le Caire pour Beyrouth où il s'est inscrit à l'Université américaine de Beyrouth dans la section sciences politiques et finance. Il décrochera sa licence en 1963.



■ Par Béchir Hantous
Ambassadeur de Tunisie à Bagdad (1988-1993)

Le hasard a voulu que le fondateur et P.D.G. de la STB, Abdelaziz Mathari, se soit trouvé à la même période à Beyrouth pour préparer l'ouverture d'une agence dans la capitale libanaise qui était la principale place financière du Moyen-Orient. Ayant appris qu'un Tunisien venait de décrocher un diplôme supérieur en finance à Beyrouth, il le contacta aussitôt. Tunisien, issu d'une université prestigieuse, trilingue et connaissant bien le pays pour y avoir séjourné pendant quatre ans : c'était le profil recherché par Abdelaziz Mathari. Béchir Hantous se voit offrir, illico presto, le poste de directeur de l'agence.

Il se trouve qu'au même moment, le ministère tunisien des Affaires étrangères recrutait des diplomates (c'était l'époque où les diplômés du supérieur étaient littéralement happés par le marché de l'emploi dès leur sortie). Notre futur ambassadeur, qui était très politisé

comme tous les jeunes de sa génération, ne fut pas long à se décider. Il sera diplomate. Quelques mois à peine après son recrutement, il est nommé à Stockholm, puis à Washington, Jeddah et Rabat.

En août 1988, la fin de la guerre irano-irakienne coïncidera avec son arrivée à Bagdad où il vient d'être nommé ambassadeur. Sa première impression : «J'ai été frappé par l'ampleur des destructions. Immeubles éventrés, ponts détruits. Mais je me suis dit qu'avec la manne pétrolière, le pays se relèverait. Seulement voilà, le pays était exsangue. Surendetté, il n'avait pas les moyens de se redresser d'autant plus que le prix du brut était au plus bas. Pour Saddam, le responsable, c'était le Koweït, l'allié d'hier. Il n'aurait pas respecté les quotas établis par l'Opep. Il ne décolerait pas contre le petit émirat d'autant plus que ce dernier voulait recouvrer ses créances vis-à-vis de l'Irak. Dans ses discours, il critiquait vivement

les Koweïtiens qui auraient tout manigancé pour imposer leur paix dans la région. Revenant le 25 juillet 1990 l'ambassadrice des États-Unis, April Glaspie, il s'est plaint de l'attitude du Koweït qu'il considérait comme un casus belli. La diplomate américaine se contentera de répondre que son pays n'avait aucune idée sur la question, mais qu'il n'y avait aucun traité de défense commune entre son pays et le Koweït.

Le lendemain, je rencontre la diplomate américaine. Je lui demande si elle était satisfaite de son entrevue. Elle me la résume en une phrase: «*All I want is peace*». C'est la phrase qui est revenue dans la bouche de Saddam comme un leitmotiv pendant l'entrevue. Rappelée par son pays pour consultations, elle quittera l'Irak deux jours après pour ne plus y revenir. Le 2 août, j'apprends avec stupeur que l'armée irakienne a envahi le Koweït sans rencontrer la moindre résistance.

Evidemment, ma première pensée a été pour notre petite colonie au Koweït. C'était pour la plupart des cadres et des enseignants recrutés dans le cadre de la coopération technique. Quelques-uns, pressentant le danger, ont pu quitter l'Émirat par le premier avion, d'autres ont été exfiltrés par nos soins puis dirigés vers la Jordanie où ils ont été pris en charge par notre ambassade à Amman.

Pourquoi cette invasion a-t-elle pris de court tout le monde, y compris les ambassadeurs en poste à Bagdad et les pays étrangers alors que Saddam avait multiplié les menaces à l'adresse du Koweït et massé des troupes sur les frontières avec ce pays ?

Tout simplement parce que personne ne croyait que le président irakien allait passer à l'action. On pensait que le temps était révolu où on pouvait rayer de la carte un État. C'était un acte suicidaire.

Il y a eu beaucoup de missions de médiation. Pourquoi ont-elles toutes échoué ?

Saddam cherchait une sortie honorable. On ne lui en a pas donné l'occasion. Rappelez-vous la rencontre entre James

Baker et Tarek Aziz à Genève. Ils commençaient à discuter lorsque le secrétaire d'État américain sortit de sa poche un document et le tendit à son interlocuteur : «*Signez au bas de la page. Vous n'avez pas d'alternative*». Ce que les Américains demandaient: une soumission à leurs conditions. Tarek Aziz a bien sûr refusé.

Le soutien de Ben Ali à Saddam dans cette crise a beaucoup surpris. Comment l'expliquez-vous ?

Je crois que Ben Ali vouait une grande admiration à Saddam. Il l'a soutenu pendant cette crise. Je ne sais pas si la présence à ses côtés d'un homme comme Habib Boularès, dont on connaît les sentiments proarabes, y était pour quelque chose.

Dès le début de la crise, il a nommé Boularès aux Affaires étrangères à la place d'Ismail Khélil, beaucoup plus réservé à l'égard du président irakien et qui n'appréciait pas du tout l'alignement de la Tunisie sur l'Irak dans cette crise.

Vous avez vécu l'offensive de la coalition internationale. Comment expliquez-vous la débâcle rapide de ce qu'on appelait la cinquième armée du monde ?

C'est ce que les Américains voulaient faire accroire. L'armée irakienne était épuisée par les huit ans de guerre avec l'Iran. Et puis, il y avait en face toute la puissance de feu de l'armée américaine et l'appui d'une trentaine de pays.

Comment jugez-vous Saddam Hussein ?

C'était un dictateur doublé d'un mégalomane. Après la guerre irako-iranienne, il ambitionnait de devenir un nouveau Nasser. Il nourrissait également de grandes ambitions pour son pays dont il voulait faire une puissance régionale. Ce n'était l'avis ni des pays du Golfe, ni des États-Unis. Avec le recul, on doit reprocher à ces pays leur manque de clairvoyance. Choisir la guerre, c'était ouvrir la boîte de Pandore, c'était se priver d'un contrepoids face à la puissance montante de l'Iran. On le constate aujourd'hui. ■

H.B.



L'ambassadeur Mongi Habib J'étais à Amman

Le jour où la destinée du monde arabe bascula

Le 2 août 1990, le monde, abasourdi, se réveilla sur la nouvelle de l'occupation, en quelques heures, du Koweït par les troupes irakiennes. Un pays membre de l'ONU était destiné à être rayé de la carte et proclamé province relevant de Bagdad.

Pourtant, ce tsunami, à l'origine du remodelage en cours de la carte géopolitique de la région, était quasiment annoncé.

Les vents annonciateurs de la tempête

Au sortir d'une guerre effroyable (1980-1988), prolongée par le jeu des grandes puissances (Irangate), le président Saddam Hussein se présentait en vainqueur cherchant à se positionner sur la scène régionale au lendemain de la chute du mur de Berlin.

• Avril 1990, Amman

A l'occasion de la tenue du sommet du Conseil de coopération arabe, regroupant, outre la Jordanie, l'Irak, l'Égypte et le Yémen, je fus convié à une réunion à laquelle prenaient part, entre autres, les chefs de mission arabes accrédités à Amman.

Prenant la parole, le président Saddam Hussein soulignait que les Etats-Unis allaient imposer

une pax americana dans un monde unipolaire appelé à se prolonger, selon lui, au moins pour une dizaine d'années. Il ajouta, sur un ton menaçant, qu'une guerre allait se produire dans la région avec la complicité de «déracinés» (مقطوعي الجذور)

Le dîner offert, le soir même, au palais royal par le souverain hachémite en l'honneur de ses pairs du Conseil de coopération arabe se déroula dans une atmosphère lourde et lugubre annonciatrice de l'explosion dudit conseil éphémère et tiraillé par des querelles de leadership.

• Mai 1990, Bagdad

Membre de la délégation tunisienne à la réunion ministérielle en préparation du sommet arabe de Bagdad, je fus frappé par la suffisance, voire l'arrogance, des délégués irakiens et leur attaque frontale contre les «suppôts de l'impérialisme».

Je suivis, peu après, de Amman le discours du président Saddam Hussein considérant



■ Par Mongi Habib
Ancien ambassadeur de Tunisie à Amman

la chute des cours pétroliers, sur instigation, selon lui, de Washington, comme un casus belli en empruntant l'adage (قطع الأرزاق من قطع الأعناق)

Le message diplomatique, relatant l'audience accordée par le président irakien à l'ambassadrice américaine Glaspie à Bagdad, une semaine avant l'invasion du Koweït, fut publié beaucoup plus tard par Wikileader. Selon ce document, Glaspie aurait assuré son interlocuteur que les Etats-Unis n'avaient pas d'opinion concernant le différend frontalier et économique entre Koweït et Bagdad. Elle aurait même ajouté que Washington «n'a pas d'engagements spéciaux en matière de défense et de sécurité» vis-à-vis du Koweït.

Des Tunisiens dans la tempête

• 2 août 1990, Tunis

Ayant appris, alors que j'étais en congé à Tunis, la nouvelle de l'invasion du Koweït, je rejoignis précipitamment Amman. La Jordanie était prise en sandwich entre l'Irak, l'Arabie Saoudite



et Israël. Il fallait, toutes affaires cessantes, se préparer à l'évacuation de nos ressortissants installés à Koweït que je connaissais en partie à l'occasion de ma première affectation diplomatique dans ce pays. Hagards, déboussolés, pris au dépourvu et la plupart sans ressources, certains de ces déplacés, après un éprouvant voyage, au risque de leur vie, confiaient leurs meubles et leurs véhicules à l'ambassade (dont le produit de vente fut par la suite versé au Trésor).

Regroupés, dans un premier temps, dans les locaux de notre chancellerie à Bagdad, il fallait d'abord coordonner leur acheminement au poste frontalier avec la Jordanie.

Emmenés par autocar à Amman, ils étaient, ensuite, logés dans un hôtel géré par un directeur tunisien avec lequel fut conclue, à l'issue d'une consultation restreinte, une convention à cet effet.

Nos concitoyens étaient par la suite évacués par voie aérienne, avec transit à Damas, ou à partir d'Amman par vols spéciaux de Tunisair ainsi que par voie terrestre par des autocars via l'Égypte et la Libye. Par solidarité, quelques ressortissants maghrébins avaient même bénéficié de l'évacuation aérienne par les soins de l'ambassade.

Force est de reconnaître que des moyens logistiques et financiers importants avaient été mobilisés pour l'occasion pour assurer le rapatriement des membres de notre colonie sains et saufs et dans la dignité. Il fallait en plus assurer, rassurer, évacuer le stress et gérer au plus près la situation de crise.

Ayant été informé par un collaborateur de la présence parmi les rapatriés de «barbus», je rétorquais que le premier devoir de la représentation d'un Etat, digne de ce nom, était d'assurer l'assistance et la protection de ses ressortissants.

Dans le même esprit, ayant apparemment mangé du lion, je n'avais pas donné suite à la demande de la «centrale» de faire signer des reconnaissances de dette par les intéressés couvrant les frais de leur rapatriement, arguant du fait «qu'à situation exceptionnelle, traitement exceptionnel» et que les services ■■■



■■■compétents pourraient aisément recouvrer les frais en question s'ils le jugeaient nécessaire.

Les retombées de la «Tempête du désert»

• Janvier 1991, Amman

Je fus réveillé à l'aube par l'appel téléphonique du ministre Habib Ben Yahia qui m'informa que la guerre venait de commencer, par un déluge de feu sur Bagdad. Il me demanda de bien suivre la situation étant bien placé «au balcon» de la région. Au balcon ?

La presse occidentale raillait la précision des missiles promis par Saddam Hussein, en représailles, à l'encontre d'Israël. Munis de masques de fortune, nous étions partagés entre la descente à la cave, en cas de bombardement, ou la montée à l'étage aux fenêtres, calfeutrées, où les impacts des particules d'armes chimiques seraient atténués.

Nous nous contentions de suivre la TV israélienne qui annonçait le lancement des missiles en question. Des boules de feu

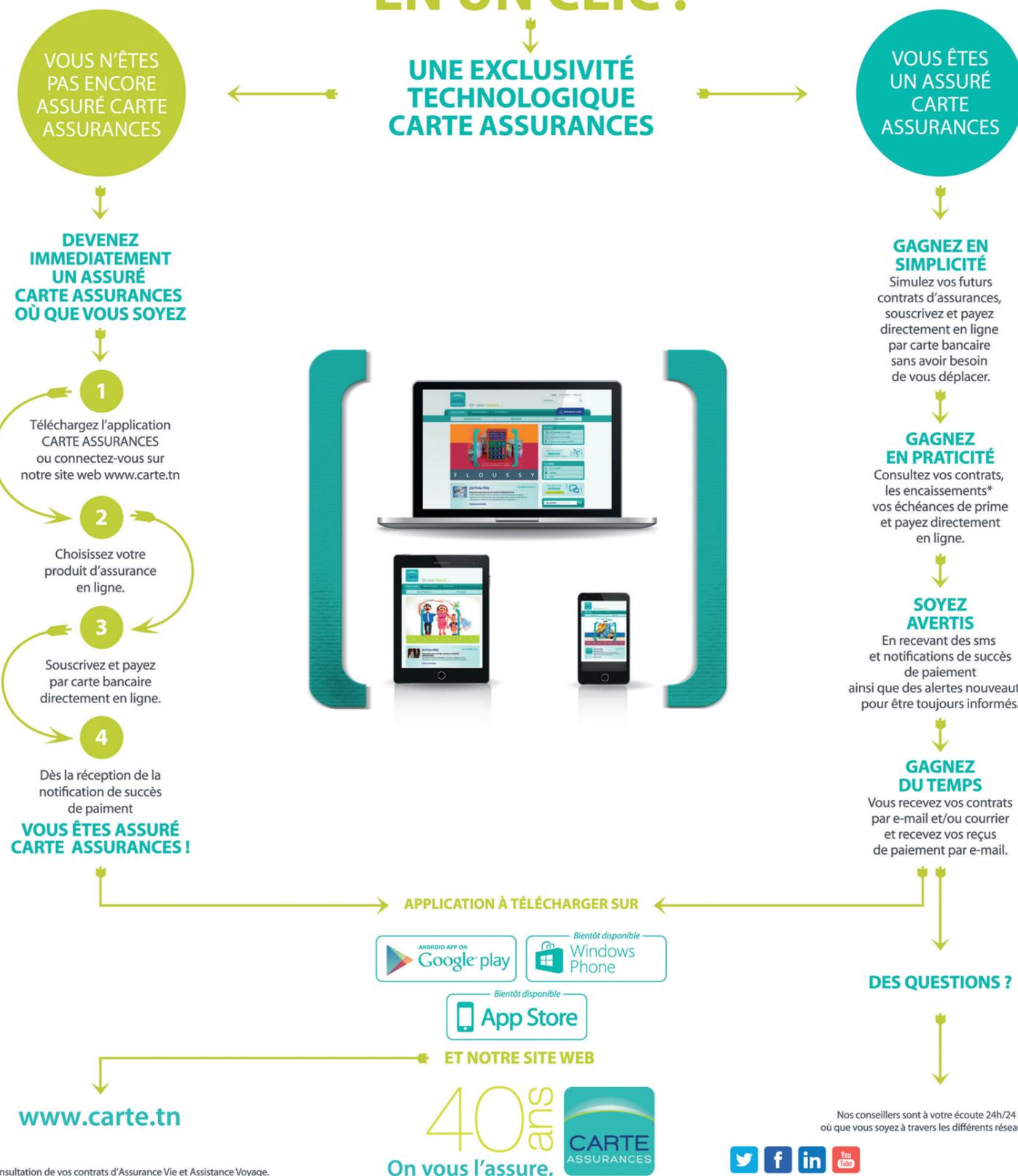
traversaient Amman à leur destination promise.

À l'issue de la guerre, la Tunisie a mis beaucoup de temps pour renouer avec le Koweït jusqu'alors redevable de la reconnaissance par feu Bourguiba du nouvel Etat contesté par l'Irak. Un homme d'exception, parmi d'autres, y a contribué : Abdellatif Hemad, ancien ministre koweïtien des Finances et président actuel du Fonds arabe de développement économique et social. C'est grâce à son intervention que fut■■■



NOUVEAU MODE DE SOUSCRIPTION ET DE PAIEMENT EN LIGNE

DEVENEZ UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES EN UN CLIC !



Midea

it's your idea

بَدِّل الطَّقس!



Garantie 3 ans




المكتروستار

ELECTROSTAR

 APPEL GRATUIT

N° Vert 80 100 500


■■■organisée, plus tard, à Tunis une réunion des dirigeants de fonds arabes pour reprendre l'examen des demandes tunisiennes de financement de nos projets de développement.

Nos partenaires koweïtiens se sont néanmoins retirés de plusieurs projets touristiques tunisiens et surtout du projet tuniso-sino-koweïtien.

Au niveau régional, le premier sommet qui avait suivi la création en 1980 du Conseil de coopération du Golfe avait réitéré son refus de toute présence étrangère militaire dans la région sous forme de bases ou de flottes maritimes.

Depuis l'internationalisation du conflit dans la région, les pays concernés ont été contraints d'autoriser, voire demander, l'installation de bases militaires occidentales, prenant acte de l'échec de mise en œuvre du Traité de défense commune et de coopération économique entre les États de la Ligue arabe.

Bien avant l'attaque du 11 Septembre 2001, des think tanks américains ont appelé et obtenu, à la suite de la 2e guerre du Golfe, la diversification de l'approvisionnement pétrolier puis le remodelage de la carte de la région.

Des mouvements jihadistes ont proliféré, notamment à la suite de la décomposition de l'Irak. Le printemps maussade arabe a fait le reste conformément à la théorie du chaos créateur.



Complot ? Nous y avons plus ou moins, directement ou indirectement, contribué par nos silences coupables, nos démissions et nos compromissions. «Fin de l'histoire» pour les Arabes ? Le «Printemps tunisien» demeure un espoir ténu mais un espoir quand même. C'est notre défi, notre opportunité et notre obligation que de transcender nos querelles politiques en réhabilitant travail et solidarité. Solidarité qui a atténué les épreuves endurées par nos ressortissants au Koweït.

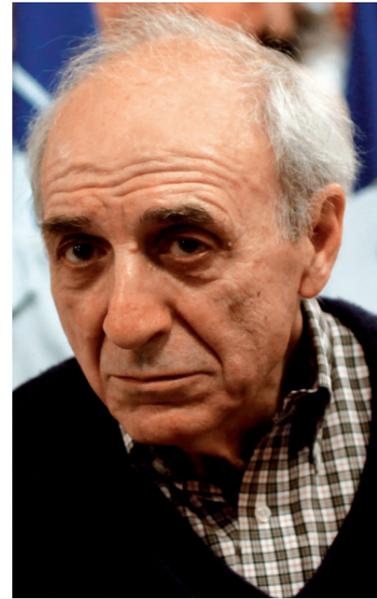
Celle-là même entraperçue, juste pour une semaine, au lendemain d'un certain 14-Janvier, un hommage à la mémoire d'un soldat de la République, alors attaché militaire à Amman, qui a contribué à cet effort collectif, feu général Skik. Allah yarhamou.■

M.H

Abdelhay Chouikha

A qui a-t-elle profité ?

Le 2 août 1990, l'armée de l'Irak a envahi et occupé totalement un pays voisin : le Koweït. L'invasion a été rapide et violente. En une journée, les soldats irakiens ont atteint la frontière sud du Koweït, et le lendemain toutes les frontières du Koweït étaient fermées, et les personnes sur place (et j'y étais) étaient totalement isolées du reste du monde. La violence de l'attaque était évidente par le nombre de bâtiments attaqués, de voitures démolies, de biens détruits, de personnes civiles tuées à bout portant. J'habitais un appartement en bord de mer : je voyais les soldats irakiens envahir les yachts amarrés, pour les détruire et emporter tout équipement ou biens qui s'y trouvaient. Dans le building juste avoisinant celui où j'habitais, deux obus lancés par des avions ont détruit le 10e étage du building, qui était juste un building d'habitation... Cette violence a provoqué une réaction de solidarité totale entre les Koweïtiens qui, quelques années auparavant, étaient divisés lors de la guerre Irak-Iran : certains soutenaient l'Irak, d'autres l'Iran. Mais cette invasion a fait qu'ils étaient unanimes à 100% contre l'occupation irakienne.



■ Par Abdelhay Chouikha

Un nombre d'analystes étaient surpris par la rapidité et l'étendue de l'invasion : ils pensaient que le conflit tournait autour d'une zone pétrolière à la frontière des deux pays, et que l'intervention de l'Arabie Saoudite, de l'Égypte et autres pays du Golfe pour trouver un compromis avec l'Irak allait aboutir à une solution autre que l'invasion totale. Ces analystes s'étaient trompés car l'invasion semblait avoir été longtemps planifiée.

Invasion totale longtemps programmée

Certains indices poussent à croire que cette invasion était programmée par l'Irak, sans possibilité d'accepter un compromis. Ce qui

peut s'expliquer par le fait que l'Irak avait refusé toute proposition de compromis de la part des pays du Golfe ou de l'Égypte.

Plus de six mois avant l'invasion, l'Irak avait établi un programme de « coopération » avec le Koweït : des ingénieurs irakiens dans les domaines du pétrole, de l'électricité, du téléphone et d'autres secteurs publics étaient envoyés au Koweït pour aider et coopérer avec les Koweïtiens. Ces ingénieurs ont pu ainsi connaître pendant six mois tous les secteurs importants du pays. Le jour de l'invasion, ce sont ces ingénieurs qui ont indiqué à l'armée irakienne comment occuper rapidement ces secteurs. Par exemple, l'invasion a commencé le matin du 2 août : déjà à 2 heures de l'après-midi du même jour, toutes les lignes de communications téléphoniques internationales étaient coupées,

montrant ainsi que l'armée d'occupation était bien informée.

Il apparaît ainsi que cette invasion avait une importance géostratégique, non seulement pour l'Irak, mais aussi pour les grandes puissances et particulièrement les États-Unis. Il est important d'analyser la place qu'occupait cette invasion dans la stratégie américaine au Moyen-Orient. Cela demande un retour quelques années en arrière pour revoir les bases de cette stratégie.

Aspects de la situation politique aux États-Unis dans les années 70

Des développements importants ont eu lieu dans les années 70 et ont impacté la stratégie américaine relative au Moyen-Orient.



• La guerre du Vietnam s'est arrêtée en 1972. Elle avait duré plus de dix ans, et avait donc permis à l'industrie de la production d'armes de prospérer pendant les années 60. La fin de cette guerre a entraîné une crise économique aux USA, marquée par un taux de chômage et d'inflation élevé (stagflation). Certains économistes et lobbies suggéraient que, pour sortir de la crise, il fallait provoquer une autre guerre qui permettrait à ces industries de reprendre leurs activités.

• En octobre 1973, une guerre a été entamée par l'Égypte et la Syrie contre Israël pour libérer leurs territoires occupés par ce pays en 1967 (Sinaï et Golan). Israël a reçu un coup dur. Il a fallu que le président américain Nixon approvisionne Israël avec une grande quantité d'armes pour qu'elle ait pu s'en sortir.

Cet acte du président américain a entraîné une réaction très vive de la part des pays arabes. Le 20 octobre, le roi Fayçal d'Arabie Saoudite a déclaré un embargo sur la vente de pétrole aux pays qui ont ouvertement soutenu Israël, et qui étaient les États-Unis et les Pays-Bas. Cet embargo, partagé aussi par les pays du Golfe qui reprochaient aux USA de soutenir un pays colonisateur, a duré 5 mois, et a eu des conséquences importantes. Aux États-Unis, il a contribué à une plus grande perturbation de l'économie, et des lobbies ont commencé à faire pression sur le gouvernement américain pour soutenir les pays arabes plutôt qu'Israël. D'un autre côté, certains pays occidentaux (pays européens et Japon) voulaient négocier directement avec les pays du Golfe (l'Arabie Saoudite en tête) des accords sur le pétrole, sans passer

par les États-Unis. Certains ont même proposé d'utiliser comme monnaie de base pour les échanges de pétrole une monnaie autre que le dollar (ils ont proposé la monnaie européenne qu'ils étaient en train de créer).

• Ces développements ont provoqué de vives réactions de la part de politiciens américains. On a assisté, par exemple, à des discussions sur la capacité des États-Unis à défendre l'Europe en cas d'attaque soviétique, comme pour rappeler aux pays d'Europe que, sans la protection américaine, ces pays seraient peut-être sous occupation soviétique. Il était évident que les États-Unis ne pouvaient accepter de perdre leur place de première puissance mondiale, parce que certains pays occidentaux négocient directement avec les pays du Golfe, que l'Opep tente de devenir une puissance ■ ■ ■

■ ■ ■ mondiale, et que le dollar est délaissé comme principale monnaie d'échange. Certains pensaient qu'il fallait utiliser, s'il le faut, la force pour maintenir la position dominante des USA.

Stratégie américaine émanant de ces développements

Tous ces développements ont fait apparaître le schéma d'une stratégie américaine. Parmi les axes principaux de cette stratégie proposée dans différents débats politiques, figure en premier lieu un contrôle total sur la production de pétrole considéré comme matière vitale pour les pays occidentaux. Le secrétaire d'Etat américain de l'époque, Henry Kissinger, a même déclaré qu'il fallait avoir des bases militaires américaines dans les régions pétrolières des pays du Golfe afin de protéger l'exploitation de cette matière vitale. La réaction immédiate du ministre saoudien du pétrole, Ahmed Zaki Yamani, était : « Si vous touchez à nos puits de pétrole, nous y mettrons le feu ».

Le deuxième axe consiste à encourager ou provoquer des conflits armés dans la région du Moyen-Orient afin de :

- Justifier à l'opinion publique mondiale l'installation de bases militaires américaines autour des puits de pétrole, pour assurer la stabilité de son exploitation

- Encourager les industries productrices d'armes aux USA par les ventes d'armes aux pays en conflit, ce qui apportera un soutien à l'économie américaine

- Décourager les pays occidentaux de négocier directement avec les pays du Golfe sans le leadership des USA.

Parmi les indices suggérant cette stratégie, le budget du ministère américain de la Défense en 1979-80 a été augmenté de 5 milliards de dollars, réservés à la création de nouvelles unités militaires appelées « Unités du Golfe ». Un ancien ministre du pétrole américain, Schlessinger, avait déclaré, à ce propos, que les USA avaient peur d'une intervention

militaire soviétique dans la région du Golfe. Or, les informations de l'époque rapportaient que ces unités étaient entraînées à atterrir dans les zones sahariennes. Il semble ainsi que ces unités étaient entraînées plutôt à occuper les zones du Golfe qu'à lutter contre une intervention soviétique.

Parmi les provocations de conflits au Moyen-Orient, certains articles publiés se lamentaient, par exemple, que des millions d'Égyptiens n'arrivaient pas à trouver de quoi vivre, alors que deux millions de Libyens ne savaient pas quoi faire de l'argent rapporté par le pétrole. C'était comme une invitation à l'invasion de la Libye. Mais si l'Égypte attaquait la Libye, l'Algérie risquait d'intervenir pour défendre cette dernière. Ainsi, les États-Unis ont décidé de vendre au Maroc des avions militaires, alors qu'ils avaient refusé de le faire un an auparavant. Cette vente était faite avec l'intention de décourager l'Algérie de venir au secours de la Libye si elle est attaquée par l'Égypte, pour ne pas prendre le risque d'une attaque marocaine. Une telle invasion était un des scénarios possibles du début de l'implantation de la stratégie américaine.

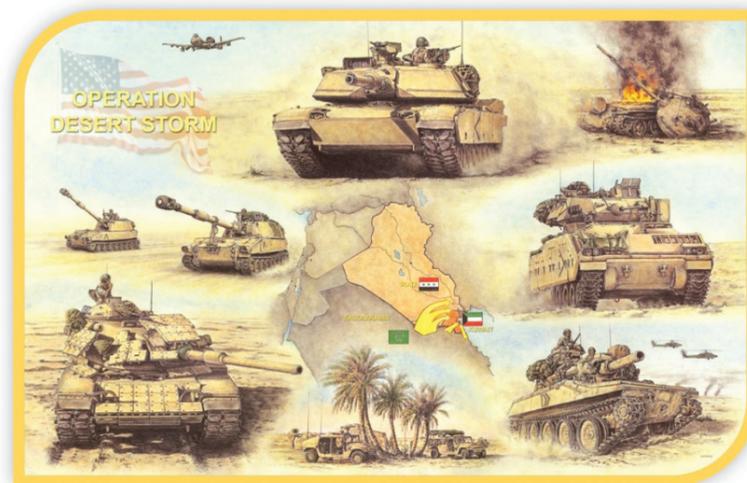
Mise en application de cette stratégie américaine

Au Moyen-Orient, le premier événement qui a entamé l'implantation de cette stratégie a eu lieu en septembre 1980 lorsque le président irakien, Saddam Hussein, a déclaré la guerre à l'Iran. Cet événement a mis en relief plusieurs points dont avait besoin la stratégie expliquée ci-dessus :

- Deux pays parmi les plus gros producteurs de pétrole dans la région du Golfe entrent en guerre, ce qui donne l'image d'instabilité dans la région, justifiant une intervention militaire américaine pour protéger la production de pétrole, en installant des bases militaires dans la région

- Deux pays considérés comme ayant les plus fortes armées du Golfe entrent en guerre, et vont consommer une grande quantité d'armes, ce qui serait bénéfique aux producteurs d'armes

- Plus cette guerre dure, plus elle affaiblit les deux armées fortes et facilite ■ ■ ■



Carte Visa Platinum "INTERNATIONALE"

La Star des cartes internationales est désormais chez la BT !

Carte Visa Platinum "INTERNATIONALE"

Avec la CARTE PLATINUM INTERNATIONALE de la Banque de Tunisie, désormais rien ne vous surpasse à l'étranger, grâce à cette carte vous bénéficiez d'une panoplie de services privilégiés et avantages exclusifs rendant votre séjour à l'étranger confortable et luxueux.

Pour plus d'information, veuillez consulter votre agence BT la plus proche.



Nous réaliserons vos vœux

www.bt.com.tn



County, pour une nouvelle génération.



■ ■ ■ une intervention militaire américaine. Cette guerre a duré huit ans. On a appris, à la fin de la guerre, que les Etats-Unis fournissaient à l'Irak des informations sur les positions de l'armée iranienne, et fournissaient en même temps à l'Iran des informations sur les positions de l'armée irakienne.

C'était, peut-être, pour faire durer la guerre le plus longtemps possible.

Le deuxième évènement important qui a contribué à l'implantation de la stratégie indiquée ci-dessus est celui de l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990. C'est cet évènement qui a abouti à l'installation de bases militaires américaines dans les pays arabes du Golfe (Arabie Saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Qatar ...). En contraste avec ce qu'avait déclaré Ahmed Zaki Yamani dans les années 70, ce sont les pays arabes du Golfe qui, après l'invasion du Koweït, ont demandé l'installation de bases militaires américaines, et les ont financées en bonne

partie, afin de se protéger contre des attaques comme celle du Koweït. L'opinion publique dans ces pays était aussi favorable à de telles bases. C'est donc la décision de Saddam Hussein d'envahir le Koweït qui a permis l'implantation de la stratégie annoncée par Henry Kissinger dans les années 70. Etait-ce cela le désir de Saddam Hussein ?

Un an après la libération du Koweït en février 1991, des intellectuels saoudiens et d'autres pays du Golfe ont fait une déclaration selon laquelle puisque la guerre est terminée, les pays du Golfe n'ont plus besoin de bases militaires américaines ; ils ont demandé leur fermeture. Quelques jours plus tard, Saddam Hussein fait déplacer son armée vers la frontière du Koweït, comme pour mener une attaque. Ce qui a poussé ces mêmes intellectuels, paniqués, à déclarer qu'ils renonçaient à leur demande et qu'ils voulaient le maintien des bases militaires américaines. C'est à se demander si l'objectif de Saddam Hussein était le

maintien des bases militaires américaines dans les pays arabes du Golfe.

Aujourd'hui, vingt-cinq ans après l'invasion du Koweït, les bases militaires américaines sont toujours dans les pays arabes du Golfe. Qui, dans ces pays, a le véritable pouvoir de contrôle de l'exploitation du pétrole et du gaz ? Les gouvernements de ces pays ou l'armée américaine ? Par exemple, est-ce que les gouvernements de ces pays peuvent décider d'un embargo comme celui décrété en 1973 par le roi Fayçal (assassiné en mars 1975, un an et demi après la décision de l'embargo) ? Beaucoup d'autres questions se posent à ce sujet : est-ce que les bases américaines contribuent à une plus grande stabilité dans la région ? Est-ce qu'elles contribuent à des relations plus paisibles entre les pays de la région ? Et quelle était la stratégie de Saddam Hussein en envahissant le Koweït ? La grande question est de se demander à qui cette invasion a vraiment profité ? Je laisse le soin au lecteur d'évaluer cela. ■

A.C.



LA MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE

AU MEILLEUR PRIX

Pour une livraison express et économique 24h /24 - 7jours /7



EXPRESS LOGISTIC

Spécialiste du transport Express International

Call center : 82 107 777
www.ups.com

Taoufik Habaieb

J'étais au Koweït, j'étais à Tunis



Par Taoufik Habaieb
Ancien représentant de l'ATCT au Koweït

Jeudi 2 août 1990, le matin de bonne heure, j'étais au ministère des Affaires étrangères, boulevard Beb-Bnet à Tunis, pour récupérer mon passeport diplomatique et ceux des membres de ma famille, remis pour renouvellement. Représentant-résident de l'Agence tunisienne de coopération technique (Atct), je devais rejoindre tôt mon poste après des vacances en Tunisie. A peine suis-je sorti du ministère qu'un ami haut fonctionnaire m'interpelle : «*Qu'est-ce qui se passe au Koweït ? Saddam Hussein y a envoyé ses troupes.*»

Ca a l'air d'être très sérieux. Mon premier réflexe était d'appeler immédiatement, à partir du premier téléphone fixe trouvé, Si Abdelhay Chouikha. Haut conseiller économique et financier auprès des instances koweïtiennes d'investissements extérieurs, il habitait dans une tour qui surplombait le palais de l'Emir, Cheikh Jaber Sabah al Ahmed, mais aussi la grande baie. «C'est une invasion en bonne et due forme, m'assure-t-il ! Faites vite ce que vous devez faire, les lignes téléphoniques seront bientôt coupées» (lire son témoignage dans ce dossier).

Je m'empresse alors d'avertir l'ambassadeur Habib Kaabachi, dont la résidence est à Al Jabria, loin de la Chancellerie, à Al Faiha. Ma recommandation était de faire partir de suite son épouse et leur fille, par la route, en Arabie saoudite voisine. Il me fallait aussi appeler plusieurs coopérants tunisiens restés en été au Koweït, travaillant dans les télécoms,

l'eau, l'électricité, le pétrole, les hôpitaux, etc. tant pour les prévenir de l'invasion que de m'enquérir de leurs nouvelles. Mon grand souci était de chercher à savoir si des coopérants ou des membres de leurs familles sont hospitalisés, pour essayer d'organiser les secours en leur faveur.

D'emblée, j'ai réalisé l'ampleur du désastre et de la nécessité d'y faire face. J'ai immédiatement compris que cela prendra du temps, au moins plusieurs mois, et qu'il fallait s'organiser en conséquence. Mais, avant tout, il fallait que j'exprime ma solidarité avec le Koweït et adresse un message de compassion à mes amis de ce pays qui m'a accueilli si chaleureusement durant deux ans et aidé à renforcer la coopération technique bilatérale.

L'accusation était prête : pro-koweïtien!

Sans trop y réfléchir, j'ai couru à Dar Assabah m'imposer au bureau de mon illustre confrère

et ami, Si Abdellatif Fourati. Abasourdi comme moi, il me tendra des feuilles de papier pour y coucher mon cri de cœur. D'un seul jet, j'ai consigné un billet intitulé «*Que Dieu protège le Koweït*» (*Hafidha Allahu el Korweït*) qui paraîtra le lendemain vendredi 3 août, en bonne place. Dans mon emballage, je n'avais pas prévu la mauvaise réaction de Carthage. Quelques jours après, et ayant aggravé mon cas par une discussion avec un «ami» journaliste qui la rapportera à qui de droit, je me trouvais convoqué à la Direction de la surveillance du territoire (DST) pour de longs interrogatoires. L'accusation était prête : pro-koweïtien, comprenez intelligence avec un pays étranger... Je ne dus mon salut qu'à l'intervention-caution de deux amis haut placés, Mohamed Karboul et Abderrahman Hadj Ali...

Rapatriement

Avec la direction générale de l'Atct, nous avons proposé aux Affaires étrangères de

ATL Leasing, L'allié de votre succès



ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.



Plus qu'un leasing...

constituer un comité de crise et de rapatriement, pour assurer l'évacuation des Tunisiens au Koweït qui souhaitent rentrer au pays.

Abderrazak Oueslati, alors puissant directeur des affaires administratives et financières au ministère, s'y attellera avec un vrai sens du commandement. Habib Karawali (actuellement DG de la Banque d'affaires de Tunisie, BAT) et à l'époque directeur à l'Office de l'emploi et des Tunisiens à l'étranger, sera notre coéquipier. Malgré un contexte dramatique et les restrictions impérieuses imposées par les autorités irakiennes à tous les étrangers fuyant le Koweït, des dérogations spéciales étaient accordées aux Tunisiens. Nos ambassadeurs Habib Kaabachi (Koweït), Béchir Hantous (Bagdad), Mongi Lahbib (Amman), Abdelhamid Ammar ■■■ (Damas) et d'autres feront des merveilles pour réussir le rapatriement.

Rentrés en Tunisie, avec quelques menus vêtements pris à la hâte avant de se sauver, les Tunisiens évacués étaient totalement démunis. Ils étaient contraints d'abandonner résidence, meubles, effets personnels, comptes bancaires, documents, diplômes et autres. Ceux qui étaient en vacances au pays n'étaient pas mieux lotis. Ils n'avaient rien emporté de précieux avec eux, faisant confiance à la sécurité légendaire du Koweït.

Le calvaire des Tunisiens du Koweït

Le choc de l'invasion était très fort. Personne ne réalise l'ampleur du désastre ni ce qui est à faire. A l'approche du mois de septembre (1990), des problèmes sérieux commencent à se poser : relogement, réintégration administrative, soins médicaux, inscription des enfants à l'école (sans qu'ils puissent justifier du moindre document de scolarité au Koweït) et autres. Ministre des Affaires



sociales, en charge également des Tunisiens à l'étranger, Moncer Rouissi, compatissant, fera adopter en Conseil des ministres présidé par Ben Ali, le 17 août 1990, un train de mesures immédiates. Chacun devait vaquer alors à reprendre pied. Difficilement, très difficilement. Les enfants ne comprenaient pas pourquoi ils ne pouvaient pas rentrer chez eux (au Koweït), retrouver leur maison, leurs jouets, leur école, leurs amis...

La réinsertion sera pénible. Les stigmates marqueront à jamais tous ceux qui ont subi cette dure épreuve. Pour eux comme pour les Koweïtiens, il y aura un avant-invasion, paisible, heureux, prospère, et un après-invasion, cauchemardesque.

Une double peine

L'enfer pour eux était de voir les Tunisiens, fortement embrigadés par la propagande

irakienne, se déchaîner contre le Koweït, exulter après chaque tir lancé à son encontre, se réjouir de la menée de Saddam Hussein. Les médias tunisiens, même officiels, étaient acquis à Saddam. Les déclarations officielles essayaient de tenir entre le respect de la légitimité de l'Etat du Koweït et «la compréhension» à l'égard de l'Irak. Tunis finira par s'aligner sur Bagdad, au grand dam des Koweïtiens qui ne le comprennent guère et ne le pardonneront pas.

Après six mois d'une rare atrocité, le Koweït, avec ses immeubles fortement endommagés, ses puits de pétrole incendiés et des familles exilées, finira par être libéré, le 24 avril 1991, par les forces d'une large coalition formée de 33 pays arabes et occidentaux, conduite par les Américains. Le ressentiment des Koweïtiens à l'égard des autorités tunisiennes et des Tunisiens sera, légitimement, fort. Très peu de Tunisiens auront alors envie de retourner au Koweït. Il leur a fallu beaucoup de temps pour le faire. L'ONU organisera un système d'indemnisation des victimes de l'invasion irakienne, ce qui a permis à nombre de Tunisiens de percevoir un petit pécule. Evidemment, les diplomates en étaient exclus, ce qui était mon cas. Mais, contre mauvaise fortune, il faut savoir faire bon cœur.■■■



■ ■ ■ «Merci, Saddam ?»

Une fois ma mission terminée au sein du comité de crise et de rapatriement, fin octobre 1990, et que j'ai aidé les coopérants à régler autant que possible leurs difficultés de réinstallation, j'ai pris la décision de quitter la fonction publique. Fortement impactée par l'invasion du Koweït, ma famille ne pouvait supporter une autre affectation à l'étranger, soit avec l'Atct ou l'ONU dont j'ai reçu d'alléchantes et réconfortantes propositions. Le 1er janvier 1991, affranchi de la fonction

publique, j'ouvrais mon agence-conseil en communication sous l'enseigne de THCOM. Pour exercer mon vrai métier et renouer avec mes premières amours, la communication et le journalisme. Comme tout équipement de démarrage, je ne disposais que d'une vieille machine à écrire d'étudiant, et un fax, un seul client (la Chambre de commerce et d'industrie de Sfax pour concevoir et monter Médibat).

Pour bureau, je me suis réfugié dans un coin de table, chez moi, à la cuisine.

Vingt-cinq ans après, le parcours de THCOM, agence innovante qui lancera de grandes marques (LG, Mamie Nova, Ripolin...) et gèrera de grandes campagnes (Jeux méditerranéens Tunis 2001), a été jalonné de réelles performances. Elle donnera naissance à *PR Factory*, spécialisée en relations presse et relations publiques, puis à *Leaders* et sa version *Leaders Arabiya*.

Quelque part, peut-on dire, Saddam Hussein y a contribué. Sans y avoir aucun mérite, loin s'en faut ■
Taoufik Habaieb

Les Tunisiens du Koweït

Ils étaient plus de six cents au total, officiellement immatriculés au registre consulaire.

L'essentiel de la communauté était formé de coopérants détachés auprès de l'Etat du Koweït, dans une longue tradition de coopération technique, pour exercer dans l'enseignement, la santé, les télécoms, l'eau, l'électricité, le pétrole et autres services.

Il y avait aussi des conseillers de haut niveau auprès de l'Emir Cheikh Jaber (Mohamed Kacem en photo), de l'Autorité d'investissement extérieur (Abdelhay Chouikha), du Fonds koweïtien du développement (Mustapha El Cadhi), du Fades (Ali Boukhris). Mais aussi des professeurs universitaires chefs de département, des médecins chefs de service, des chefs d'entreprise et des experts.

De rares ouvriers, vendeurs dans les magasins, pompistes dans les stations-services tentaient leur chance, réussissant parfois à se hisser en grade.

Tout cela a changé aujourd'hui. Une nouvelle communauté tunisienne est installée au Koweït. Réduite en nombre, elle y jouit d'une bonne réputation. ■



République Tunisienne

CESSION DE LA PARTICIPATION PUBLIQUE INDIRECTE DE L'ÉTAT TUNISIEN DANS LE CAPITAL DE L'INTERNATIONAL SCHOOL OF CARTHAGE



AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

La société Al Karama Holding ("Al Karama Holding" ou le "Cédant") envisage de céder, sur appel d'offres, la totalité de la participation publique indirecte dans le capital de la société International School of Carthage ("ISC" ou la "Société") à un investisseur qui sera en mesure de gérer et développer une institution scolaire privée (l' "Investisseur"). La participation objet du présent appel d'offres représente 100% du capital de l'ISC (la "Participation").

À cet effet, la Banque d'Affaires de Tunisie ("BAT" ou le "Conseiller") a été retenue comme conseiller exclusif d'Al Karama Holding pour la réalisation de l'opération de cession envisagée (l' "Opération").

CONSIDERATIONS CLES

Créée en août 2005, l'ISC est une société à responsabilité limitée ayant pour objet principal "la création et la gestion d'une école internationale allant du niveau éducatif du préscolaire au niveau du bac". Son capital social est de 2,760 MDT divisé en 55.200 parts sociales de 50 DT chacune toutes entièrement libérées. Al Karama Holding détient 100% des parts. L'ISC est entrée en activité en septembre 2007.

Destiné exclusivement à l'exploitation de l'ISC, le patrimoine immobilier de l'ISC est composé d'un terrain d'une superficie totale de 30.025 m², sis aux Jardins de Carthage à Tunis, abritant les édifices scolaires et périscolaires.

Le programme scolaire de l'ISC est homologué et régi par l'Agence de l'Enseignement Français à l'Étranger ("AEFE"). Elle est constituée d'une école maternelle, d'une école élémentaire, d'un collège et d'un lycée.

Durant l'année scolaire 2015-2016, l'ISC comptait 2.159 élèves répartis sur tous les niveaux scolaires.

PROCESSUS DE PRESELECTION

Les investisseurs désirant être présélectionnés pour participer à l'appel d'offres sont invités à manifester leurs intérêts seuls ou en formant un consortium conformément aux modalités et aux délais prévus dans le Dossier de Présélection ("DPS").

L'Investisseur pourra être soit (i) une personne physique ou une société agissant seul, soit (ii) un consortium (le "Consortium") dirigé par un Investisseur (le "Chef de File") et incluant d'autres investisseurs nationaux et/ou internationaux.

Les Investisseurs Potentiels pourront retirer un dossier de présélection ("DPS") à partir du mardi 26 Juillet 2016 auprès d'Al Karama Holding sis à son siège social :

Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi
1053, Les Berges du Lac

Le retrait du dossier de présélection ("DPS"), composé du règlement de l'appel à manifestation d'intérêt et d'un mémorandum d'information, se fera contre (i) la remise d'une fiche de présentation ("Fiche de Présentation") et d'un accord de confidentialité ("NDA") dûment remplis et signés conformément aux modèles disponibles pour téléchargement sur le site de la BAT (www.bat.com.tn) et sur le site d'Al Karama Holding

Contacts et informations :

La Banque d'Affaires de Tunisie (la "BAT" ou le "Conseiller") a été retenue comme conseiller exclusif d'Al Karama Holding pour la réalisation de l'Opération. Toute demande d'information doit être adressée à :



بنك الأعمال التونسي
Banque d'Affaires de Tunisie

Att. : M. Thameur CHAGOUR / M. Tarek MANSOUR
10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002 Tunis, Tunisie
Tél. : +216 71 143 804 / +216 71 143 806
Fax : +216 71 891 678
Email : c.thameur@bat.com.tn / tarek.mansour@bat.com.tn



(www.alkaramaholding.com) et (ii) le paiement d'un montant non restituable de quatre mille (4.000) dinars par chèque certifié au nom d'Al Karama Holding ou en espèces.

La date limite de réception des manifestations d'intérêt est fixée au vendredi 30 septembre 2016 à 17h00.

L'Investisseur devra répondre aux exigences suivantes :

- L'investisseur devra disposer d'une assise financière confortable lui permettant de garantir le développement de l'ISC ;
- Ni l'investisseur ni aucun de ses employés ou associés ne doivent être listés parmi les personnes visées par le décret-loi n° 2011-13 portant confiscation d'avoirs et de biens meubles et immeubles ;
- Ni l'investisseur ni aucun de ses employés et associés ne font l'objet d'aucune sanction ou embargo ;
- Ni l'investisseur ni aucun de ses employés ou associés ne font l'objet ou n'ont fait l'objet durant les 5 dernières années de poursuites pour crimes économiques en Tunisie ou à l'étranger ;
- L'investisseur devra fournir un engagement ferme et irrévocable (i) de respecter les critères d'homologation de l'ISC, (ii) de maintenir l'implantation et la vocation de la propriété foncière de l'ISC, (iii) de maintenir sinon améliorer le mode de gouvernance et le cadre associatif et participatif actuel de l'ISC, et (iv) de proposer et respecter un plan de développement de l'ISC.

Le Cédant se réserve le droit, à tout moment du processus, de ne pas retenir un ou plusieurs Investisseurs à participer au processus de cession de la Participation, en cas de non respect par le/les Investisseurs concernés de la réglementation en vigueur ou de règles d'ordre public.

RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Les investisseurs présélectionnés seront invités à retirer auprès d'Al Karama Holding le dossier d'appel d'offres ("DAO") et le Règlement de la Data Room.

TRAVAUX DE DUE DILIGENCE

Les investisseurs ayant retiré le DAO et le Règlement de la Data Room auront la possibilité de conduire les travaux de due diligence dans le cadre d'une data room électronique qui sera ouverte selon un calendrier et des modalités spécifiques (règlement de la data room et liste des documents consultables). Suite à l'accès à la Data Room, chaque investisseur aura la possibilité de poser des questions et de demander des amendements au projet d'acte de cession annexé au DAO dans le cadre de la phase Questions/Réponses ("Q&A")

DATES CLÉS DU PROCESSUS DE CESSION ENVISAGÉE

| | |
|--|-------------------|
| Date limite de remise des manifestations d'intérêt : | 30 septembre 2016 |
| Date de notification de présélection : | 14 octobre 2016 |
| Date de mise à disposition du DAO : | 18 octobre 2016 |
| Date de remise des offres financières : | 25 novembre 2016 |
| Closing : | Décembre 2016 |

L'ambassadeur Mohamed Ibrahim Hsairi J'étais au Koweït

Le Koweït tel que je l'ai vu entre 2004 et 2006

A mon arrivée au Koweït, au début du mois de février 2004, c'est-à-dire moins d'une année après l'occupation de l'Irak par les forces américaines et britanniques, ma première impression fut que les Koweïtiens étaient en proie à un étrange mélange de sentiments contradictoires: d'un côté, un sentiment de soulagement et de délivrance, parce que le danger irakien était désormais totalement écarté, et Saddam Hussein, leur ennemi juré, définitivement anéanti; et de l'autre, un sentiment d'affliction et d'aigreur parce que ces événements venaient remuer et raviver les souvenirs amers de l'invasion de leur pays un certain 2 août 1990...



■ Par Mohamed Ibrahim Hsairi
Ancien ambassadeur au Koweït

Certes, le Koweït avait pu, depuis plusieurs années, effacer les séquelles «physiques» de l'occupation irakienne et de la guerre de sa libération. Tout ce qui avait été détruit ou détérioré a été reconstruit ou réparé.

Toutefois, les séquelles «morales» causées par le traumatisme de l'invasion étaient encore vivaces au fond des Koweïtiens, et surtout de ceux, parmi eux, qui avaient vécu les affres de l'occupation irakienne, puis de la «Tempête du désert».

En réalité, les Koweïtiens, treize ans après l'invasion, non seulement ne pouvaient pas, mais ne voulaient pas tourner la page de cet épisode extrêmement douloureux de leur histoire. En témoignent les nombreuses publications qu'ils continuaient à sortir et



■ L'ambassadeur Mohamed Hsairi présentant ses lettres de créance à feu Sheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Emir de l'Etat du Koweït



qui, de jour en jour, venaient s'ajouter à la multitude d'écrits et de livres qui avaient été publiés durant les années précédentes sur «l'invasion irakienne et ses atrocités».

Par ailleurs, les Koweïtiens affirmaient qu'il n'était pas question de tourner la page de cette invasion tant que certains dossiers n'étaient pas définitivement réglés. Il s'agissait, tout d'abord, du dossier épineux de leurs 605 compatriotes disparus. Venait ensuite le dossier des indemnités que l'Irak devait verser à leur pays à titre de réparations de guerre.

Il s'agissait également du dossier des avions que l'Irak a, juste avant le commencement de la «Tempête du désert», envoyés dans certains pays, dont la Tunisie. Outre qu'ils n'arrivaient pas toujours à comprendre et à «digérer» la position adoptée par notre pays au moment de l'invasion irakienne, les Koweïtiens tenaient à vérifier que les avions abrités par notre pays n'étaient pas koweïtiens ou qu'ils ne contenaient pas de composants (notamment des réacteurs) d'avions appartenant à la compagnie Kuwait Airways qui, faut-il le rappeler, réclamait à l'Irak 1,2 milliard de dollars de dommages et intérêts

pour les dégâts subis à l'aéroport de Koweït City lors de l'invasion.

Afin de surmonter cette difficulté qui entravait une réelle reprise de la coopération entre les deux pays, j'ai dû déployer des efforts immenses, patients et résolus qui, fort heureusement, ont été couronnés de succès et ont permis à la commission mixte tuniso-koweïtienne de reprendre ses réunions à partir de 2006. Pour revenir aux séquelles morales de l'invasion irakienne, j'ajouterai que les Koweïtiens, qui étaient fiers de la position d'avant-garde que leur pays occupait au sein de la ■■■

■ ■ ■ péninsule arabique, ne dissimulaient pas leur dépit en voyant d'autres villes comme Dubaï, Abu Dhabi et Doha prendre le dessus et surpasser leur capitale, Koweït City, qui, jadis, fut le modèle à suivre pour les autres cités du Golfe.

L'invasion irakienne avait, en effet, fait perdre au Koweït énormément de temps et d'argent, et donné lieu à une longue période de peur et d'incertitude qui a freiné l'élan de croissance et de progrès qu'il connaissait depuis la création de son Etat indépendant en 1961. Désormais et pendant plusieurs années, la prudence était de mise tant de la part des investisseurs étrangers que de la part des Koweïtiens eux-mêmes qui préféraient placer leur argent à l'extérieur de leur pays.

Mais la chute de Bagdad et la disparition du régime de Saddam Hussein, et de Saddam Hussein lui-même, ont progressivement redonné aux autorités koweïtiennes et aux Koweïtiens confiance en l'avenir. Et c'est ainsi que le Koweït a commencé, depuis le milieu de la décennie 2000, à concevoir et mettre en œuvre de grands projets de développement qui devraient lui permettre de se rattraper et de s'imposer, de nouveau, au-devant de la scène régionale, voire au-delà.

L'exemple le plus édifiant de ces grands projets est celui de «la Cité de la soie» (Silk City ou Madinat al Harir) dont le coût est estimé à 88 milliards de dollars et qui, s'il est conduit à son terme comme prévu en 2023, transformera radicalement la ville de Koweït City et redonnera au Koweït sa place d'avant-garde d'antan.

En tous les cas, en quittant le Koweït en septembre 2006, j'étais convaincu que les Koweïtiens ne tarderaient pas à entamer leur marche vers la reprise de la place qu'ils ambitionnaient de tenir et le rôle qu'ils désiraient jouer dans leur région...

Et je crois que le cours des événements durant les dix dernières années est venu corroborer cette conviction... ■

M.I.H.



Au sommet d'Ennasr L'air pur frais, les espaces généreux & les matériaux nobles



Sur les hauteurs d'Ennasr, à côté d'un parc public, respirez l'air frais dans votre appartement luxueux avec vue imprenable.

Une résidence de haut standing en R+2 et des appartements jusqu'à S+4.

Une architecture étudiée qui vous offre des espaces généreux.

Une finition soignée en matériaux nobles.

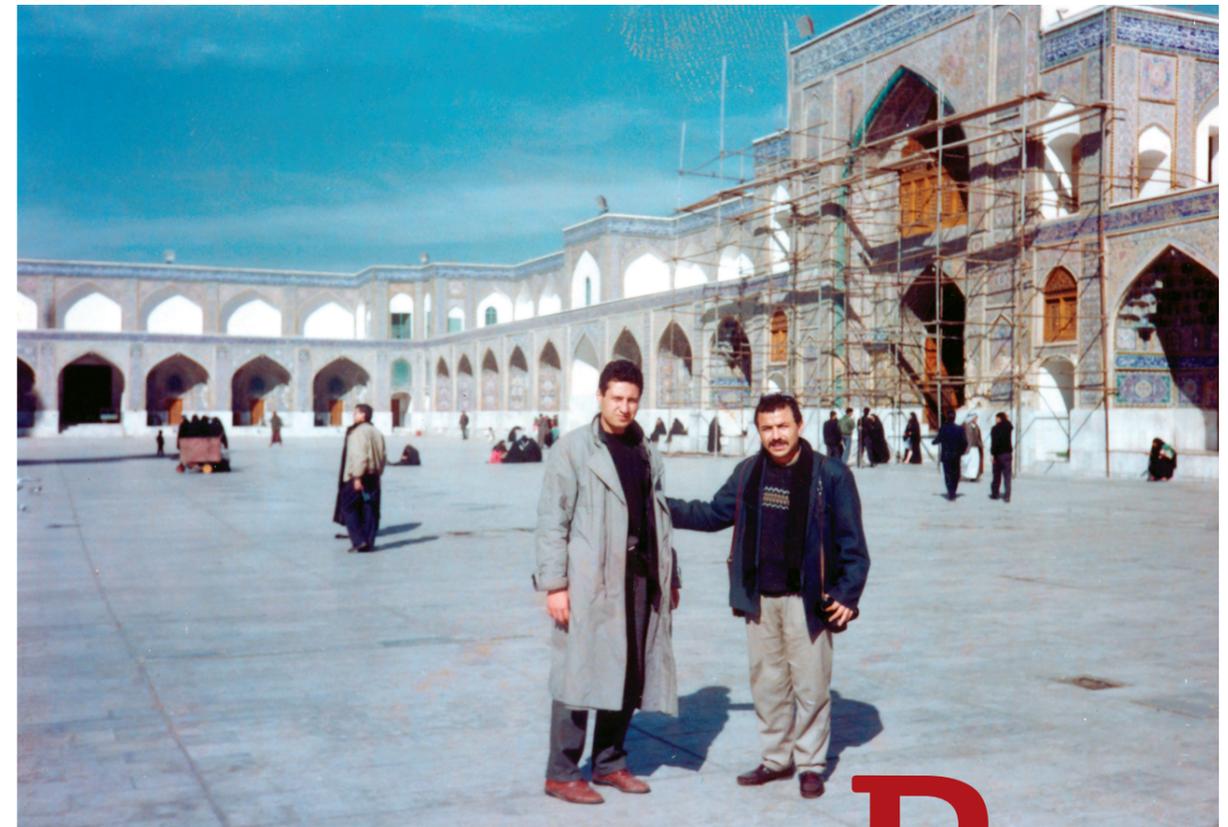
Climatiseurs, chauffage central, cuisine équipée, boîte de voiture et cellier individuel.

Pour plus d'information appeler le 71 840 244 ou consulter notre site www.simpar.tn



Noureddine Boutar et Adel Nakti

Comment nous avons couvert la guerre d'Irak



Le quotidien *Ech-Chourouk* doit-il sa forte notoriété et large audience à l'invasion du Koweït, puis la guerre d'Irak ? Son fondateur en 1987, feu Slaheddine El Amri, féru de grand journalisme à l'égyptienne et la libanaise, avait commencé par lancer en 1981 l'hebdomadaire *Al Nawar*. Epousant immédiatement la vague populaire favorable à l'Irak, il ne manquera pas de nourrir ce sentiment nationaliste panarabe par ses grandes manchettes en première page.

Pour couvrir en direct cette guerre, alors qu'Al Jazeera et les réseaux sociaux n'existaient pas, il a eu l'initiative de dépêcher en Irak deux jeunes et brillants journalistes: Noureddine Boutar et Adel Nakti. Leurs reportages mais aussi les interviews qu'ils ont pu recueillir auprès de hauts responsables irakiens feront fureur. Reporters de guerre, ils brilleront de courage et d'analyses à chaud. Boutar est aujourd'hui à la tête ■■■



Prochainement Disponible

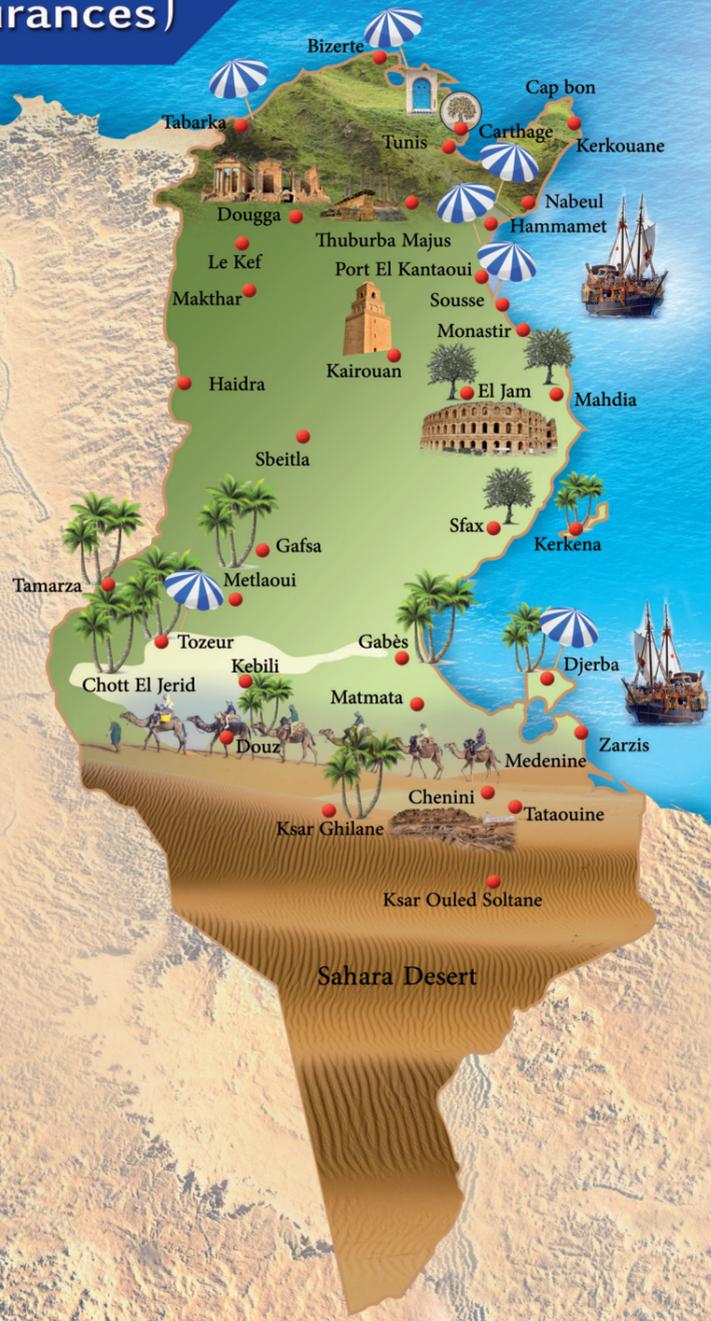
VISA PLATINUM BUSINESS

Accédez à la classe BUSINESS PREMIUM

En plus d'une gestion optimisée de vos frais professionnels, faites bénéficier votre entreprise et vos collaborateurs de services bancaires et extra-bancaires de haut niveau et profitez d'une multitude d'avantages exclusifs auprès de prestataires se trouvant dans le monde entier.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
UIB
الإتحاد الدولي للبنوك
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

VISA
Platinum Business



سُوق بِأَمَانٍ و صَيْفٍ فِي بِلَادِكَ مَطْمَآنٍ



« AMI » تمنح حرفائها فرصة الفوز
بسنة من التأمين المجاني
في صورة عدم إرتكابهم حادث خلال صيف 2016.
تمت عملية القرعة و السحب في شهر نوفمبر 2016 بحضور عدل تنفيذ.



■ ■ ■ de Radio Mosaïque FM. Nakti dirige la communication de l'Utica. Vingt-cinq ans après, ils nous livrent, à quatre mains, leur témoignage.

Des motivations profondes

Ces événements interpellaient notre conscience, nous poussaient avec force à être au plus près de l'événement et de la vérité, pour en témoigner en tant que journalistes profondément attachés à notre profession. La chaîne de télévision américaine CNN était pratiquement la seule source d'information pour les Tunisiens, cloués devant le téléviseur. Ils étaient tous à l'affût des reportages en direct de Peter Arnett relayant les bombardements et les destructions qui mettaient Bagdad à feu et à sang. Cela ne nous dissuadait pas, mes confrères et moi, d'aller au bout de notre mission. Nous avions à l'esprit ces propos de notre doyen et maître, feu Slaheddine El Amri, qui nous avait dit un jour : « Cette guerre constituera à n'en point douter un tournant dans l'histoire des Arabes ; elle ne manquera pas de susciter dans toute la région des événements d'une extrême gravité dont les générations futures porteront longtemps les stigmates... Si j'avais votre âge, je n'hésiterais pas une seule minute à aller là-bas... »

Quelques semaines après, nous prîmes, mon confrère Adel Nakti et moi, la décision de rejoindre la capitale irakienne, Bagdad.

Ce fut l'odyssée

La route menant à Bagdad n'était pas ouverte aux voyageurs. Point de visa pour se rendre en Irak. Pour s'en procurer, il fallait passer

obligatoirement par l'ambassade irakienne en Jordanie, seule habilitée en la matière. Nous dûmes, Adel Nakti, Jamel Arfaoui et moi, faire le déplacement jusqu'à Amman pour se faire délivrer ce précieux document. Il fallait faire la queue chaque matin au milieu d'une nuée de journalistes venant de tous les pays du monde, avant de présenter la demande d'obtention des visas. En attendant, nous avions entrepris de prendre contact avec l'ambassade de Tunisie où nous apprîmes de la bouche du consul, Moncef Ben Fraj, que de nombreux Tunisiens résidant en Irak seront évacués en Tunisie via la Jordanie. Nous avions alors entamé notre travail à partir des frontières jordano-irakiennes ; il fallait faire la navette à pied entre le point de contrôle Rouiched, en Jordanie, et l'autre point de contrôle irakien, Tribil. C'est ainsi que nous pûmes approcher des centaines de Tunisiens évacués d'Irak et recueillir leurs témoignages sur le déroulement des événements et nous enquêter des circonstances dans lesquelles s'effectuait leur évacuation de ce pays en guerre où, fuyant les combats, ils ont été obligés d'abandonner leurs résidences et tous leurs biens.

A Bagdad

Ce n'est que deux semaines après que nous reçûmes nos visas pour l'Irak, et entreprîmes de faire le voyage jusqu'au point de contrôle de Rouiched à la frontière jordanienne, avant de rallier la localité de Tribil où nous attendîmes des heures et des heures avant de trouver un moyen de transport. Devant nous, défilaient alors des convois de journalistes occidentaux pourvus de vivres et d'équipements, sans que cela entame notre résolution à accomplir notre mission en ne

comptant que sur le très peu de moyens dont nous disposions. Ce n'est qu'à la tombée de la nuit que nous avons trouvé des places à bord d'un bus militaire avec des soldats devant relayer des équipes au point de contrôle. Le voyage ne fut pas de tout repos. Il fallait parcourir un trajet de 600 kilomètres au milieu des bombardements de la coalition militaire visant des convois de carburant et de ravitaillement empruntant le même axe routier en très mauvais état.

C'est en pleine nuit que nous avons rejoint Bagdad en flammes. Nous avons dû déambuler dans la ville pendant plusieurs heures avant qu'une patrouille de l'armée populaire n'intercède en notre faveur auprès d'un automobiliste de passage. Il a consenti à nous prendre et nous ramener jusqu'à l'hôtel Errachid, refuge de toutes les délégations de presse. Le lendemain, nous avons entamé nos reportages dans des conditions difficiles.

Pas d'électricité, pas de téléphone par suite des frappes aériennes des forces de la coalition ayant visé les centrales électriques et les centres de télécommunications. Mais nous avons trouvé de l'aide auprès de nos confrères de l'Agence palestinienne de presse Wafa, équipés de moyens de retransmission via des satellites ainsi que d'un mini-générateur électrique.

Notre travail consistait à donner un aperçu des événements en direct dans Bagdad et aussi dans certaines agglomérations alentour. Nous avons constaté de visu l'ampleur des dégâts et des destructions causés par la guerre qui, au-delà de l'horreur, de la tragédie et de la désolation, est intéressante à observer et à en tirer les leçons aux plans humain et professionnel notamment. ■

Orages en Turquie, dérapages de nos islamistes

Ce qui m'incite à rédiger ces lignes, c'est l'irraisonnable réaction de M. Nouredine Bhiri, avocat de son état, éminent dirigeant nahdhaoui et, surtout, ancien ministre de la Justice. Qu'il pousse un ouf de soulagement après l'insuccès du malheureux pronunciamiento, on ne peut le lui reprocher, la Tunisie étant, dans l'imaginaire d'Ennahdha, une province de la Sublime Porte. Mais M. Bhiri va plus loin, trop loin, dans son allégeance. Sur sa page Facebook et dans des propos recueillis par le quotidien *al-Chourouk*, il se réjouit de voir de jeunes recrues, qui ne faisaient qu'obéir à leurs supérieurs, se faire désarmer, dénuder, bastonner par une populace enragée. Que des islamistes tunisiens subalternes s'égayent et festoient devant des scènes de lynchage abominables, c'est dans la nature des suppôts, mais qu'un juriste tel que M. Bhiri s'en délecte en jubilant, cela fait froid dans le dos.



■ Par Abdelaziz Kacem

L'ancien ministre de la Justice, l'homme de loi, l'homme de la loi, ne se contente pas de ces exaltations inacceptables. Il décrète que tous les Tunisiens qui n'ont pas condamné la rébellion sont des «traîtres» et des «terroristes». Ce sont les propres termes utilisés par son patron Erdogan contre les insurgés. Dans les États de droit, ces derniers sont linguistiquement et juridiquement qualifiés de putschistes. Mais là, on est dans une république bananière.

Sachant que le ridicule ne tue pas, M. Bhiri va jusqu'à accuser les Tunisiens anti-Erdogan de sympathie envers Daesh. N'est-ce pas le comble? Qui a créé ces meutes de Daesh, de

Nosra et dérivés? Qui les a lancées contre la Syrie, l'un des pays arabes les plus ancrés dans l'histoire et dans la civilisation? N'est-ce pas le sioniste Erdogan? Qui a recruté et envoyé en Irak et en Syrie des milliers de nos jeunes voyous, pour y faire un stage d'égorgeage et de cannibalisme?

Je ne cherche pas à polémiquer avec mes concitoyens islamistes. Ils ont eu chaud et je les comprends. J'en appelle, seulement, aux sages d'entre eux - Ennahdha n'en manque pas - pour qu'ils sermonnent leur ancien garde des Sceaux, qui n'a pas su raison garder. N'eussent été ses qualifications en matière de droit, je ne lui aurais guère répondu. Et puis, je l'avoue, à mes risques et périls : je fais partie des Tunisiens qu'il voue aux gémonies, parce que résolument hostiles au dictateur du Bosphore.

Je respecte les gouvernements démocratiquement élus. Le pouvoir turc en fait-il réellement partie? Le dernier des observateurs politiques sait que le sultan a scandaleusement falsifié les dernières élections législatives et quand bien même elle ne serait pas entachée de fraude, une élection n'est pas un chèque en blanc.

Non au coup d'État! Mais comment chasser un pouvoir par des moyens légaux, quand toutes les institutions sont confisquées ou domestiquées? Que faire lorsqu'un parti totalitaire s'approprie un pays en s'appuyant sur des milices prêtes à tout et qui ont élu domicile dans des mosquées transformées en ribats anachroniques? Rappelons-nous! Erdogan, alors maire d'Istanbul, dans un



discours enflammé de 1998, récitait des vers bien explicites :

Les minarets seront nos baïonnettes, / les coupoles nos casques, / les mosquées seront nos casernes / et les croyants nos soldats.

Les putschistes turcs ont échoué et je ne puis m'expliquer les raisons de leur débâcle. Ont-ils compté sur des ralliements finalement défailants? Faire sortir des troupiers avec ordre de ne pas tirer sur des arsouilles aux babines retroussées, n'est-ce pas les vouer à l'ignoble curée que l'on sait, que l'on voit?

À moins que, comme l'affirme l'opposant - islamiste lui aussi - Fethullah Gülen, que ce soit Erdogan lui-même qui ait fomenté le coup. Réfugié en Pennsylvanie, Gülen sait de quoi et de qui il parle, pour avoir été son mentor, son Pygmalion. Il est accusé par son ancien disciple d'être l'instigateur des événements. Son extradition est réclamée, à cor et à cri. Avec une Hillary à la présidence, les États-Unis pourraient en faire cadeau à la bête blessée, d'autant que cette dernière fournira mille et un aveux « spontanés » impliquant le frère ennemi. C'est effrayant! Quoi qu'il en soit, Erdogan peut savourer sa victoire : une

quinzaine de milliers d'arrestations dont cent trente-trois généraux contre lesquels il compte rétablir la peine de mort, environ trois mille magistrats de haut rang sont limogés et poursuivis, des milliers de policiers et autant de commis de l'État sont congédiés. Les trop longues listes des personnes arrêtées ou ostracisées ne pouvaient ne pas être préétablies. Des séquences d'interrogatoire montrent des accusés, des officiers supérieurs ligotés, aux visages tuméfiés, face aux mines patibulaires de leurs hideux inquisiteurs ; de hauts magistrats au port encore digne sont bousculés par des gueules de délinquants. Et puis des centaines d'écoles sont fermées, la presse est muselée, des bibliothèques et des librairies sont saccagées, les gestes des nervis accomplissant ces méfaits rappellent ceux de leurs sinistres compères démolissant les trésors archéologiques de Mossoul et de Palmyre. La chasse aux sorcières continue. La fuite en avant aussi.

Quand je pense que les insurgés n'ont pas été neutralisés, comme il se devait, par leurs frères d'armes, quand on voit la canaille barbue piétiner les tenues militaires des jeunes soldats déshabillés et violentés de manière obscène, cette grave offense, qui plaît tant à M. Bhiri,

sera longtemps ressentie comme une humiliation impardonnable par les militaires, y compris les loyalistes. Affaire à suivre...

Une fois au pouvoir, tous les régimes islamistes, sans exception, ne pensent qu'au «tamkîn» (terme coranique signifiant établissement solide) et la fin justifie les moyens, y compris la mascarade des élections. Ce «tamkîn», conduisant à un pouvoir absolu et perpétuel, les Frères musulmans d'Égypte ont failli y arriver... Erdogan, entre les mains duquel tous les pouvoirs sont concentrés, y parviendra-t-il? La vaste épuration des rouages de l'État vise à fonctionnariser les seuls zéloteurs et délateurs du régime. Mais le maître de ce jeu macabre ne tardera pas à s'apercevoir de ses fatales erreurs de calcul. Le coup de force aura eu le mérite de pousser le théocrate à la faute. Le roi est nu.

Ma sympathie, n'en déplaise à M. Bhiri et à l'ancien «président provisoire», va aux Kurdes persécutés, aux Kémalistes garants de la modernité et à tous ceux qui font obstacle à l'expansionnisme néo-ottoman. Mossoul est et restera irakienne, Alep est et restera syrienne. ■

A. K.

Je viens de terminer la rédaction d'un essai où je consacre un chapitre à M. Erdogan intitulé «Le Voleur d'Alep». Il va sans dire que les graves événements de Turquie m'interpellent et m'obligent à revoir et à enrichir ce fragment de mon manuscrit.

Leaders

POUR RECEVOIR DIRECTEMENT
VOTRE MAGAZINE ET A PRIX REDUIT



ECONOMISEZ
plus



Abonnement
conjoint DT
55
seulement/an

COUPON D'ABONNEMENT

Nombre d'abonnements x 55 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal

Contact

Je joins mon règlement par

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Ennour Building, Cité des Sciences, BP 200
1082 Tunis Mahrajène, Tunisia
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

Les maladies infantiles de la gauche tunisienne



Par Habib Touhami

La gauche tunisienne se meurt lentement de son penchant atavique à l'émission et à l'intellectualisme. Divisée en chapelles, minée par le culte du dogme et parfois même par celui de la personnalité, incapable de comprendre, comme la droite tunisienne mais avec une inversion des primautés, que l'économique et le social forment un tout indissociable, la gauche tunisienne ne cesse de tourner le dos à sa substance et à sa raison d'être.

La gauche tunisienne se rassemble comme toutes les gauches autour de la critique de l'ordre social établi et du souci d'une plus grande justice sociale et économique, mais jamais elle n'a inscrit son projet et son combat dans cette perspective. Elle se contente de jeter sur la place publique des schémas et des propositions trahissant une méconnaissance affligeante des dossiers et une ignorance inacceptable des interrelations entre l'économique et le social. Aussi est-elle perçue, à l'intérieur et à l'extérieur, comme une force protestataire de nuisance et non pas comme une force susceptible d'exercer le pouvoir un jour.

Cette question n'intéresse pas que la gauche tunisienne. Pour qu'un régime politique soit pleinement démocratique, il doit remplir concomitamment trois conditions: institutions démocratiques, élections libres, possibilité d'alternance. La troisième condition n'est pas remplie en Tunisie. Primo parce que les partis politiques conservateurs et du centre se rejoignent pour ne pas mettre en cause l'ordre social et les fondamentaux d'une stratégie du développement économique montrant limites et essoufflement. Secundo parce que la gauche ne se pose pas à l'heure actuelle comme une réelle solution de rechange, bien au contraire. En militant activement pour la proportionnelle de liste aux élections législatives au lieu d'un système majoritaire uninominal à deux tours, rassembleur et clarificateur par définition, la gauche a sacrifié un avenir possible à un présent éphémère et favorisé, malgré elle, le maintien à la tête du pays d'une majorité politique conservatrice et frileuse.

Pour la gauche tunisienne, le temps a fait son œuvre. Le lyrisme d'antan a laissé la place au désenchantement, la générosité à l'égoïsme, la fraternité au sectarisme. Ses rangs se sont clairsemés sauf de quelques irréductibles au comportement d'assiégés. Certains ont quitté le navire pour se réfugier « opportunément » dans la défense des droits de l'homme, d'autres se sont embourgeoisés au point de devenir plus réactionnaires que les réactionnaires qu'ils abhorraient jadis, alors que certains, et non des moindres, ont servi de chiens de garde au régime de Ben Ali. N'empêche, la gauche tunisienne se doit à elle-même et doit au pays une résurrection morale, idéologique et politique salvatrice. C'est à ce prix qu'elle pourrait consolider la démocratie, consacrer l'alternance au pouvoir et jouer un rôle dans l'avenir du pays. A quand donc les assises de l'unité, du progrès et de la justice sociale en Tunisie ? ■

H.T.



Ali Kooli, DG de Bank ABC Tunis

Solide, ambitieuse et à l'affût des bonnes opportunités

S'il a accepté de parler, c'est pour faire des annonces intéressantes pour la communauté financière, les chefs d'entreprise et promoteurs de projet. Ali Kooli, directeur général de Bank ABC Tunisie (en plus de ses charges au niveau du Groupe de Bank-ABC, responsable pays pour l'Algérie et la Tunisie, apporte de bonnes nouvelles).

Bank ABC est solide, appartenant à un groupe de dimension mondiale totalisant pas moins de 5 milliards de fonds propres. Elle est en conformité avec tous les ratios édictés en Tunisie par la Banque Centrale, réalisant une rentabilité à deux chiffres, un ratio de solvabilité au-delà des 20%, également et respectant les normes de Bâle 3.

Son réseau d'agences a triplé en 3 ans, pour clôturer l'année en cours avec 16 agences, essentiellement concentrées sur le Grand Tunis. Ses effectifs sont passés de 100 salariés en 2010 à 168 en 2016, avec un taux d'encadrement très élevé. Si très peu de banques ont grandi ces dernières années en Tunisie, Bank ABC fait partie de celles qui ont gagné en taille et dimension, enregistrant de bonnes performances.

Pour les particuliers et les entreprises résidentes, Bank ABC assure un service de proximité, fondé sur le conseil personnalisé. Pour les entreprises exportatrices et celles non résidentes, elle leur apporte des réponses appropriées



pour les crédits en devises et le financement du commerce extérieur, avec la même attention privilégiée et la diligence nécessaire.

Réinventer le modèle en finançant les projets et non les garanties

Solide, mais aussi ambitieuse, affirme Ali Kooli, business plan à l'appui. «*Tout en oeuvrant à la croissance organique, déclare-t-il, nous nous employons à réaliser une croissance externe et sommes donc à l'affût de toutes les bonnes opportunités. Qu'il s'agisse du rachat d'une banque, ou même d'une agence bancaire avec son portefeuille clients en reprenant les crédits et les équipes, d'une unité de courtage, d'une société de leasing ou autres opérant dans les métiers de la finance, nous sommes disposés à étudier les offres. Bank ABC a les moyens financiers pour soutenir sa croissance également par pareilles acquisitions.*»

S'il œuvre au développement de Bank ABC, c'est pour accroître son concours à l'économie tunisienne et son soutien aux entreprises et aux promoteurs de projets innovants, avec une vision novatrice. «*Notre modèle général de financement de l'économie, estime Ali Kooli, a atteint sa maturité. Il faut à présent le réinventer. Il s'agit en effet de financer les projets et leurs porteurs plutôt que les garanties avancées. Il importe également de financer l'entreprise bien établie, mais aussi celle encore au stade de l'idée qui n'attend que conceptualisation et déploiement. Quant aux particuliers, il est nécessaire de proposer des produits d'épargne incitatifs et des crédits compétitifs, tout en évitant, d'un autre côté, un endettement excessif.*»

Taille compacte, agilité et proximité, Bank ABC, souligne Ali Kooli, entend garantir une meilleure connaissance de ses clients pour mieux répondre à leurs besoins. Plus de 2/3 du personnel sont diplômés de l'enseignement supérieur et dotés d'une solide formation dans les divers métiers de la banque et des finances.

«Nous continuerons à grandir !»

Quelles sont les perspectives en 2017 ? «*Nous continuerons à grandir*», répond Ali Kooli, *en mobilisant les financements nécessaires aux besoins*

de l'économie, en examinant toutes les bonnes opportunités qui se présentent. Nous poursuivrons, de même, l'effort de modernisation de nos prestations et de nos agences qui sont toutes désormais mises au nouveau format, conformément à notre nouveau

logo et notre charte graphique et de design communication. Au cœur de ce dispositif, nous plaçons des produits bancaires et financiers innovants appuyés par des technologies avancées et une accentuation de nos métiers.» ■

Dès le départ, je voulais faire de la banque

Fils de juriste, longtemps ministre et ambassadeur, originaire de Ksar Helal (Si Mongi) et issu, du côté de sa mère (née Kahia), d'une grande famille tunisoise de propriétaires terriens, mais aussi de juristes et hommes d'Etat, Ali Kooli était fêru, dès sa prime jeunesse, de banque. Ni la politique en carrière comme son père, ni le barreau, comme son illustre grand-oncle maternel Me Ridha Kahia (également député), c'est de la finance qu'il s'était épris et y a plongé. Même si au lendemain de la révolution, il s'empressa de fonder avec des amis Afek Tounès dont il demeure l'un des dirigeants les plus discrets, mais les plus écoutés.

A 52 ans, qu'il bouclera ce 20 août, il aligne plus de trente ans d'expérience. Dès le bac (scientifique au Lycée français de Tunis, en 1982), il ira faire Prépa HEC au Lycée Masséna, Nice, qui lui ouvre la voie au diplôme de EM Lyon (Grande école de commerce en France), en 1987. Commence alors son parcours professionnel qui le mènera en France, dans de nombreux autres pays européens, au Japon, en Jordanie et en Tunisie ainsi qu'en Algérie.

Ali Kooli est en effet actuellement, au sein du Groupe Bank ABC, directeur régional pour le Maghreb, mais également pour la Tunisie, en tant que directeur général et responsable Pays (pour les unités onshore et offshore). Au niveau de l'Algérie, il est président de conseil de Bank ABC et président de conseil Arab Leasing Company.

Auparavant, il était

- Directeur Général et membre du conseil d'administration de la Société Générale de Banque en Jordanie
- Directeur Général Adjoint puis Directeur Général et membre du conseil d'administration de l'Union internationale de banques
- Directeur commercial au sein du réseau France de la Société Générale France
- Responsable du développement pour la banque de détail à l'étranger pour la Société Générale
- Directeur Général Adjoint de l'UBAF au Japon, ...

Les contextes spécifiques de chaque pays et affectation sont enrichissants, estime Ali Kooli. Ce capital d'expertise lui est précieux dans le développement de Bank ABC dans la région. ■

Bank ABC

Affirmation d'une croissance soutenue

| Activité TND (000) | 2014 | 2015 |
|--|-------------------------|-------------------------|
| | Bank ABC (Consolidé) | Bank ABC (Consolidé) |
| Total Bilan | 952,369 | 998,603 |
| Dépôts Clientèle | 367,748 | 376,389 |
| Crédits Clientèle | 195,466 | 283,216 |
| Résultats | | |
| Marge d'intermédiation | 15,064 | 16,428 |
| Commissions | 11,446 | 18,018 |
| Produit Net Bancaire | 26,510 | 34,446 |
| Frais Généraux | 15,182 | 19,429 |
| Résultat Brut d'Exploitation | 11,973 | 13,838 |
| Fonds Propres | | |
| Fonds Propres Nets | 133,874 | 151,094 |
| Ratios Financiers | | |
| Total Crédits Directs | 20.50% | 28.40% |
| [Total Crédits Directs / Total Dépôts Clientèle] | 53.20% | 75.20% |
| [PNB / Total Bilan] | 2.80% | 3.40% |
| [PNB / Capitaux Propres] | 19.80% | 22.80% |

Pour 2014-2015 : Les fondamentaux de Bank ABC témoignent d'une solidité financière démontrée par une croissance soutenue du PNB entre 2014 et 2015. Les ratios réglementaires sont largement conformes aux normes bancaires.



| Activité TND (000) | Bank ABC (Consolidé Juin 2015) | Bank ABC (Consolidé Juin 2016) |
|------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | Total Bilan | 1 051 198 |
| Dépôts Clientèle | 345 243 | 439 642 |
| Crédits Clientèle | 298 270 | 294 072 |
| Résultats | | |
| Marge d'intermédiation | 7 707 | 8 363 |
| Commissions | 6 201 | 9 297 |
| Produit Net Bancaire | 13 908 | 17 660 |
| Fonds Propres Nets | | |
| | 140 366 | 154 818 |

Juin 2016 vs. Juin 2015 : les indicateurs des six premiers mois de 2016 suivent la même dynamique positive malgré une situation économique internationale et locale atone

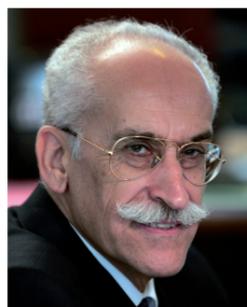
“ Nous travaillons ensemble comme une seule équipe à travers notre réseau international afin de créer une expérience client supérieure. ”

Bank ABC Tunisie

Bank ABC Building
Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac 1053 Tunis, Tunisia
T : + 216 71 861 861
F : +216 71 860 921/ 71 860 835
Telex: 12505 ABC TN
E-mail: abc.tunis@bank-abc.com
www.bank-abc.com



Ali Pacha ou la tragédie du despotisme oriental



■ Par Mohamed El Aziz Ben Achour

Ce drame historique qui se déroula de 1735 à 1756 eut pour personnage central le prince Ali b. Mohamed, neveu de Hussein Bey. En voici l'histoire. Lorsque Hussein Bey prit le pouvoir en 1705, il n'avait pas d'enfants mâles et, soucieux d'assurer la pérennité de son trône acquis de haute lutte, il choisit d'initier son neveu, fils de son frère Mohamed, aux hautes fonctions de bey du Camp, c'est-à-dire de prince héritier. Il lui donna une éducation soignée auprès d'illustres précepteurs et le forma aux arts de la guerre tant et si bien que le jeune prince put sortir à la tête de la colonne chargée d'inspecter le territoire et

de collecter les impôts dès l'âge de 17 ans. Tout semblait aller pour le mieux jusqu'au jour où un corsaire tunisien offrit au bey une jeune captive génoise. Séduit par sa grâce et sa jeunesse, Hussein l'épousa et lui fit des enfants dont quatre fils : Mohamed, Ali, Mahmoud et Mustafa.

Le problème est que sous l'empire de l'instinct paternel, Hussein bey, une fois son fils aîné devenu adulte vers 1725, ne songea plus qu'à en faire son héritier au détriment, bien entendu, de son cousin Ali. Tout l'édifice construit depuis le début du règne menaçait de s'effondrer. L'idée de faire conférer par le sultan ottoman la dignité de pacha à Ali

Il est d'usage chez les historiens, lorsqu'ils parlent de la dynastie beylicale qui régna sur la Tunisie de 1705 à 1957, de dénombrer dix-neuf beys. Cette liste sans aspérité cache cependant un épisode qui fut fatal au fondateur, Hussein Bey Ben Ali, qui faillit faire perdre définitivement le trône à sa descendance et plongea le pays dans une période d'instabilité avec son cortège de guerres, d'assassinats, de trahisons, de déplacements de populations et d'intervention étrangère.



■ Bayt El Bacha. Avec des trônes du Bardo



■ Ali Pacha tel qu'imaginé par le peintre Greganti

■ Salle de justice du Bardo



en compensation de sa mise à l'écart des affaires eut un piètre résultat. Le jeune prince, doué et déjà expérimenté, n'était pas homme à se contenter de vains honneurs. A la déception s'ajoutait la crainte d'un assassinat.

La rumeur d'une pression des courtisans sur le bey pour qu'il fasse assassiner son brillant neveu parvint à Ali et le 20 février 1728 au crépuscule, il quitta subrepticement son palais de la médina et se dirigea avec son fils aîné Younès et une poignée de fidèles vers le djebel Oueslate, montagne-refuge située dans la région de Kairouan où l'accueillirent ses habitants. Lorsque la nouvelle de la fuite d'Ali Pacha parvint aux oreilles de Hussein Bey, il en conçut une vive inquiétude. L'équilibre qu'il avait réussi à établir au bout de trente années de règne risquait, en effet, de se rompre à cause de cette rébellion d'un prince jeune, aguerri, aimé des troupes et connaissant parfaitement le pays et les tribus. Ce que redoutait Hussein arriva. Il tenta de résoudre le problème par la négociation et en mars 1728, il dépêcha une délégation d'oulémas, pour tenter de ramener Ali à la raison. Mais les pieux personnages furent reçus à coups de fusil. L'échec de la conciliation fut le signal d'une guerre qui déchira non seulement la famille princière mais le pays tout entier. Les tribus, les villages et, dans une moindre mesure, les villes furent partagés entre Hsîniya (partisans du Bey) et Bâshiya (partisans du Pacha). ■■■

■ ■ ■ Durant 18 mois, de mars-avril 1728 à août 1729, combats et escarmouches opposèrent les uns aux autres et se soldèrent par une défaite des Bâshiya. Hussein Bey regagna sa capitale et Ali Pacha dut fuir en direction de l'Algérie où il se réfugia en attendant des jours meilleurs. Le dey d'Alger décida de l'appuyer dans sa conquête du pouvoir. En mai 1735, les troupes algériennes pénètrent en Tunisie. Des tribus, jusque-là loyalistes, font défection à l'exception d'une fraction des Drid. En août, Hussein Bey, vaincu, est obligé de se réfugier à Kairouan



■ Vue de la côte algérienne



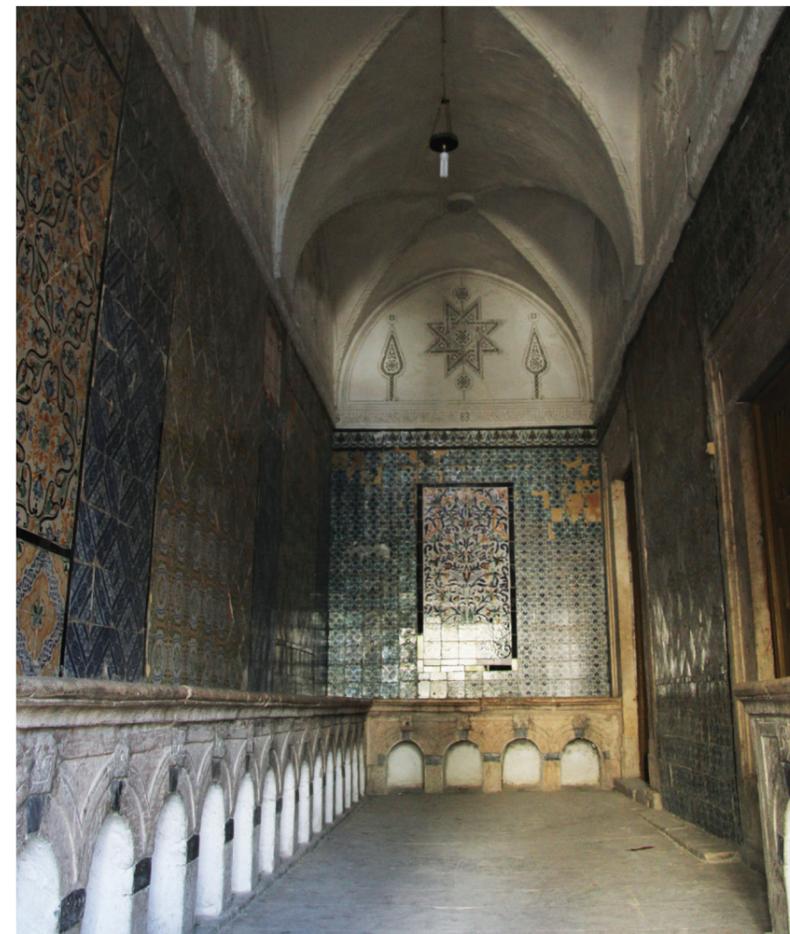
■ Hussein Bey tel qu'imaginé par Greganti

et en septembre, Ali Pacha entre à Tunis dûment escorté par les soldats du dey d'Alger. Quelques mois plus tard, le 13 mai 1740, précisément, Younès Bey tue son grand-oncle dans les environs de Kairouan et envoie sa tête à son père à Tunis. Et c'est au tour des fils de Hussein, les princes Mohamed, Ali et Mahmoud de se réfugier à Alger. Le Pacha est maître de la situation mais le pays est exsangue. Durant ses vingt-et-un ans de règne (1735-1756), il s'attacha à rétablir la stabilité et à assurer un semblant de reprise économique. Pour rassurer ses sujets, il se garda bien de se mêler de commerce ou d'agriculture et fut implacable avec les caïds prévaricateurs. Ce qui fit écrire, avec une pointe d'ironie, à l'historien Ben Dhiab qu'en fait «il aimait à être le seul à commettre des injustices».

Redouté de ses sujets, il était cependant lui-même en proie à la peur. Le fait était fréquent dans toutes les dynasties orientales. Mais la crainte était constante et, avouons-le, justifiée car la querelle entre «pachistes» et anciens partisans du bey était loin d'être définitivement éteinte ; d'autant plus que les fils du bey étaient en vie et à l'abri auprès d'une oligarchie turque d'Alger prompte à se mêler des affaires tunisiennes. Comme le pacha était particulièrement soupçonneux, toute personne qui souhaitait se débarrasser d'un rival ou d'un gêneur lui faisait parvenir que cette personne agissait en secret pour un retour des princes husseïnites. Un jour, le prince convoqua au Bardo un riche citadin et lui dit qu'on le soupçonnait d'être un



■ Médersa Bir El Hijar



traître. Au fait de la cupidité si fréquente chez les tyrans, l'homme répondit qu'il était loyal au souverain mais reconnut qu'un traître était dans sa maison et qu'il pouvait le livrer tout de suite au Pacha. Intrigué, celui-ci consentit à le laisser regagner son domicile sous bonne escorte. Il revint un peu plus tard au Bardo avec le «traître» : entendez toute sa fortune que, bien évidemment, l'impécunieux prince confisqua sur-le-champ, libérant le malheureux mais habile sujet qui eut ainsi la vie sauve.

Ali Pacha, qui reçut une éducation soignée de la part de son oncle, compte parmi les princes les plus cultivés de l'histoire tunisienne. Il aimait à converser doctement avec les oulémas et se préoccupait des conditions de vie des enseignants et des étudiants. Aussi, une fois son pouvoir consolidé, s'attachait-il à construire des lieux d'enseignement. Tunis lui doit ainsi les médersas Achouriya, Bachiya, Slimaniya et Bir el Hajar construites entre ■ ■ ■

■ Entrée de la médersa Bir El Hijar

■ Médersa Achouriya



■ ■ ■ 1746 et 1756 et richement dotées au profit des cheikhs et des étudiants pensionnaires. Prince de goût et de panache, il embellit le Bardo et construisit la superbe salle connue encore aujourd'hui sous le nom de Bayt al Bâshâ ainsi que la salle de justice (actuelle bibliothèque de l'Assemblée). Homme de guerre à la tête d'un pays sous la menace, il s'attacha à renforcer les défenses de sa résidence et de ses villes. Dans le même esprit, il chercha à s'assurer la fidélité des troupes régulières en leur accordant divers privilèges. Sa sollicitude excessive à l'égard des janissaires - fer de lance de son pouvoir - fut à l'origine, en mai et juin 1743, d'une révolte de ces derniers lorsqu'il décida enfin

■ Le djebel Oueslate



de mettre un frein à leurs excès. La répression conduite par Younès fut à la mesure de la déception et de la frayeur du pouvoir: 500 janissaires furent exécutés sans jugement. Toutefois, cet épisode mit fin à une période de relative stabilité puisqu'en 1752, c'est le prince Younès lui-même qui se souleva contre son père. Les qualités politiques, l'énergie et la popularité auprès des troupes de l'aîné des fils du pacha suscitaient depuis quelque temps la jalousie de son frère Mohamed. Il ne cessa dès lors d'alimenter la méfiance de leur père, lequel se mit à redouter un complot de Younès. Il songea même à l'exiler en Orient, voire à le mettre aux arrêts. Le jeune prince prit les devants, quitta secrètement le Bardo et entra de force à la citadelle de la Kasbah. Tunis devint le théâtre d'une guerre entre le père et le fils mais au bout de 25 jours de combats, Younès fut contraint à la fuite et ses compagnons, poursuivis et massacrés. Les soldats du pacha en profitèrent pour se livrer au pillage dans la malheureuse capitale au prétexte que la médina s'était rangée derrière le prince rebelle. Celui-ci réussit avec une poignée de rescapés à se réfugier à Constantine, dans la province voisine prompte à accueillir les dissidents tunisiens. Il y mourra en 1768.

En politique extérieure, Ali Pacha se distingua par sa prise de l'île de Tabarka en 1740-41. Il réduisit en captivité la communauté génoise

(les «Tabarquini») installée là-bas avec l'autorisation du sultan ottoman et qui y vivaient de la pêche du corail, à l'abri du fort. Opération plutôt inutile - voire économiquement désastreuse pour l'arrière-pays qui profitait amplement des revenus tirés de l'approvisionnement de l'îlot de Tabarka - sauf pour l'ego du Pacha qui, nous dit Ben Dhiaf, «*voulut apparaître dans le rôle d'un combattant du djihad dans la voie d'Allah*».

Il eut avec la France, depuis toujours première puissance européenne à Tunis, un conflit consécutif à sa décision d'imposer aux représentants diplomatiques (qui, à Tunis, avaient rang de consuls, les ambassadeurs étant accrédités auprès du sultan à Constantinople) de se déchausser en entrant dans la salle du trône et de se soumettre, comme les sujets tunisiens, au protocole du baisemain. Le consul de France protesta et en référa à son gouvernement qui envisagea sérieusement de déclarer la guerre au Pacha, d'autant qu'à cette mesure, jugée vexatoire, s'était ajoutée la volonté de défendre quelques Génois de Tabarka qui s'étaient placés sous la protection du roi. Heureusement, la Guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) entraîna une vive tension navale entre la France et l'Angleterre, ce qui fit annuler par Louis XV le projet d'une intervention contre Tunis. Ali eut finalement gain de cause sans coup férir puisque tous ■ ■ ■

Avec le service SMS Alerte QNB, suivez vos transactions bancaires où que vous soyez.



Service SMS Alerte :

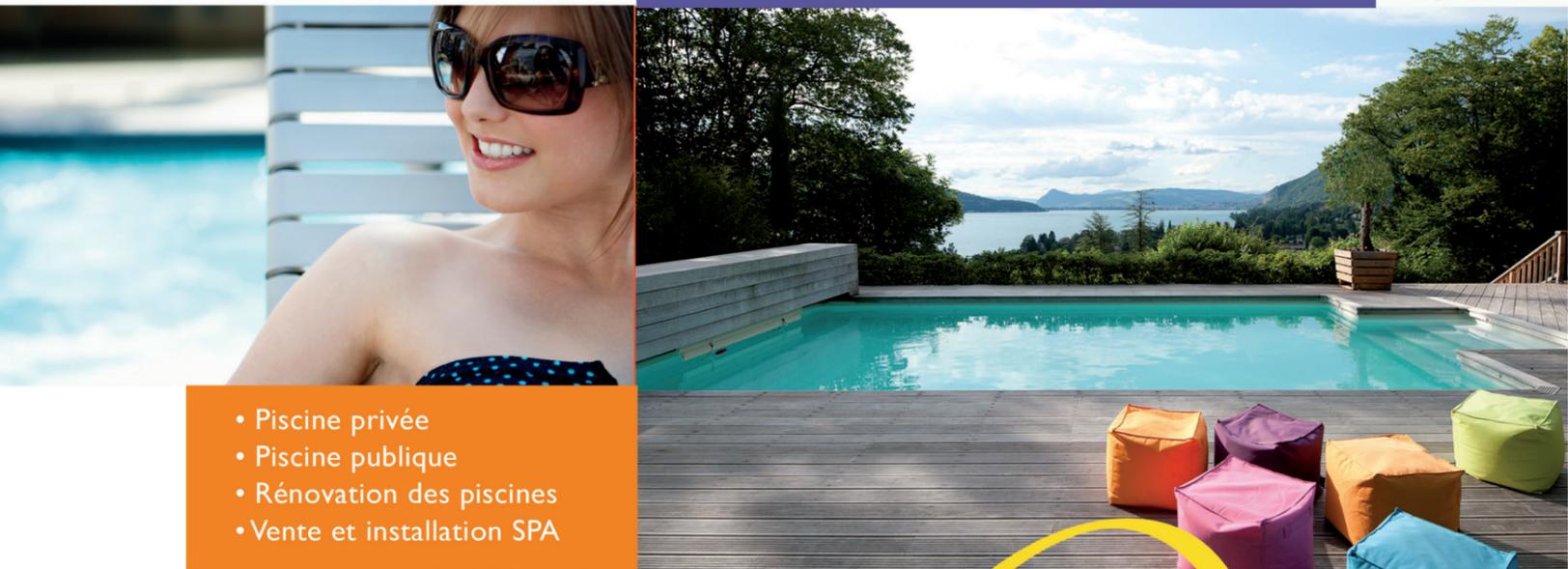
QNB Tunisie développe ses services électroniques et met à votre disposition son nouveau service SMS Alerte qui vous permet de suivre instantanément vos transactions bancaires, à travers la réception d'un SMS sur votre numéro personnel.

Appelez le 36 00 40 00 ou visitez notre site qnb.com.tn



Un nouvel art de vivre ? Allez-y, plongez...

Distributeur exclusif en Tunisie



- Piscine privée
- Piscine publique
- Rénovation des piscines
- Vente et installation SPA



- Structure en Béton Armé
- Filtration sans Local Technique
- Toutes formes, toutes dimensions



Adresse : 28, Av. Abdelaziz Al Saoud ManarII
 Tél : 71 875 299 / 71 875 298 - Fax : 71 875 297
 E-mail : desjoyaux.tn@topnet.tn
 www.desjoyaux.tn.com

■ ■ ■ les consuls reçurent instruction de leurs gouvernements de se plier aux exigences du protocole tunisien.

Il eut aussi à se prémunir contre la menace que représentaient les Algériens (c'est-à-dire le dey d'Alger et le bey de Constantine) ses alliés d'hier et désormais protecteurs des fils de Hussein, puis de son propre fils Younès. Menace réelle puisqu'ils tentèrent une intervention en 1746 mais échouèrent devant Le Kef. Ils revinrent dix ans plus tard en 1756, accompagnés des princes husseïmites. En septembre, ils prennent Tunis et rétablissent Mohamed Bey sur le trône de son père. La ville est livrée à la soldatesque. On vole, on viole, on massacre avec une telle violence que le prince Mohamed, assure Ben Dhiaf, en conçut un dégoût définitif pour l'exercice du pouvoir et s'en déchargea de fait sur son frère Ali Bey. Ali Pacha est exécuté le 22 après avoir assisté de force au supplice de son petit-fils, l'enfant Noûmane fils de Slimane Bey. Lui-même avait, quelque temps auparavant, ordonné que l'on tue le lieutenant de son fils révolté Younès, ce qui pouvait paraître ordinaire en de telles circonstances. Ce qui était cruel c'était son insistance pour que le fils préféré

■ Médersa du Pacha, voisine de son mausolée



de cet officier rebelle soit assassiné sous les yeux de son père. Ces excès dans la répression étaient certes un phénomène hélas courant mais il faudra bien qu'un jour on comprenne clairement les origines et mécanismes de cette sophistication dans la cruauté dont les exemples (voir de l'auteur : *L'Excès d'Orient* Paris, 2015) foisonnent dans l'histoire politique du monde musulman.

Le court règne (1756-1759) de Mohamed (connu aussi sous le nom de Mohamed-Rachid) fut consacré à panser les plaies d'un pays meurtri et l'on crut que la guerre entre cousins était enfin terminée. Il n'en fut rien et l'année même où Ali Bey succéda à son frère, le pays fut le théâtre d'une rébellion princière fomentée par un descendant du pacha, Ismaïl fils de Younès Bey, et qui dura deux ans, de 1759 à 1762. La population de Djemmal, au Sahel, se joignit à lui ainsi que la tribu des Beni Zid et de nombreux cavaliers d'autres tribus. Le bourg sahélien fut pris d'assaut par les hommes du bey qui le mirent à sac. Pourchassé, Ismaïl se réfugia au célèbre djebel Oueslate qui prit fait et cause pour le descendant de celui qui fut

naguère le maître bien-aimé de ces farouches montagnards, de même que les Majer et les O. Ayar, tous du parti pachiste. Les troupes loyalistes finirent par vaincre l'insurrection en juillet 1762. Ismaïl se réfugia à Constantine auprès de son père et le Djebel fut vidé de sa population, contrainte de s'éparpiller en divers endroits de la régence. Quant aux tribus dissidentes, elles furent châtiées selon les normes terrifiantes de l'époque. La même année, le djebel Amdoun s'insurgeait à son tour en un soubresaut qui n'était pas le dernier de la lutte acharnée commencée en 1735. En 1769, en effet, un spahi en rupture de ban alla chez les Khroumirs où il reçut bon accueil puisqu'il prétendit être le petit-fils d'Ali Pacha, avant d'être capturé par les soldats du bey et exécuté. Ces graves troubles qui survenaient par intermittence entretenaient chez les nostalgiques du règne du Pacha l'espoir d'une revanche. En 1824, un autre déserteur se rendit chez les montagnards de la région de Béja. Prétendant lui aussi être un descendant du pacha évadé du Bardo, il fut accueilli à bras ouverts. Il fallut dix mois à la colonne beylicale pour réduire les rebelles regroupés ■ ■ ■

■ Médersa Slimaniya



■ Le fort génois de Tabarka



■ ■ ■ autour du faux prince. Certes, toutes ces tentatives échouèrent mais elles étaient la preuve que la révolte d'Ali Pacha avait durablement ébranlé non seulement le pouvoir mais la société tout entière, réactivé de vieilles rivalités tribales et régionales et alimenté la propension à la dissidence de certaines communautés rurales. Elles aggravaient, en même temps, l'état d'une économie éprouvée par l'insécurité, les guerres, les destructions, les confiscations et les déplacements de populations.

Quant au sort de la famille d'Ali Pacha, nous avons vu que Younès Bey, rejoint plus tard par son fils Ismaïl, était à Constantine sous haute surveillance. Ceux d'entre ses membres qui étaient trop jeunes au moment de la chute du pacha, en 1756, furent massacrés ou enfermés à vie dans d'infâmes dépendances du Bardo. En octobre 1824, mourut dans sa prison le dernier descendant de l'illustre pacha. Quelque temps auparavant, le bey régnant, Hussein II, souhaita le libérer. Il déclina l'offre car « depuis mon enfance, lui répondit-il, cette pièce est tout mon univers. Je ne pourrai m'adapter à une vie normale. Je préfère finir mes jours ici entre ces murs ».

L'épisode historique de Ali Pacha nous fournit ainsi un résumé édifiant sur la nature du pouvoir en pays musulman : accaparement du pouvoir par un seul, aspect précaire du mécanisme de la succession considéré par les despotes comme un mal nécessaire et non pas comme une institution fondamentale dans la vie de l'Etat.

La fragilité institutionnelle suscitait fatalement les intrigues, engendraient toutes sortes de peurs, notamment chez le successeur désigné (ou supposé), celle d'être éliminé d'une façon ou d'une autre ; d'où une impatience fébrile qui pouvait conduire à la rébellion. Les despotes eux-mêmes, dont la crainte tétanisait serviteurs et sujets, vivaient dans la hantise du « mauvais café » ou de la révolte des troupes. La peur partagée atteignait un point tel qu'ici, comme partout ailleurs dans l'Orient islamique, la vie politique se réduisait quasiment à l'atmosphère suspicieuse du sérail.

Une des conséquences les plus fâcheuses de cette grave guerre de succession que connut la Tunisie du XVIII^e siècle fut de donner un prétexte aux chefs de la régence

d'Alger de se mêler des affaires tunisiennes. La province voisine avait déjà interféré dans la vie politique de Tunis à la fin du XVII^e siècle. Il fallut toute la sagacité de Hussein Ben Ali, devenu bey en 1705, pour se débarrasser de cette encombrante et coûteuse protection. A cause de la guerre civile de 1735, cette tutelle fut rétablie et dura quelque 70 ans jusqu'à la victoire des troupes de Hammouda Pacha en 1807.

Notons enfin que l'épisode d'Ali Pacha ne fut pas le dernier exemple d'une querelle familiale pour le trône. En 1814, à la mort de Hammouda Pacha, une crise de succession déchira la famille beylicale et aboutit à l'assassinat d'Othman Bey, placé indûment sur le trône de son frère alors qu'il revenait de droit à leur cousin Mahmoud (voir *Leaders*, juillet 2016). Ce n'est qu'à partir du règne de ce dernier (1814-1824) que la succession au trône husseïnite se fit sans violence et dans le respect de la règle de primogéniture. Ali Pacha ne fut pas le seul en Tunisie ni ailleurs dans le monde arabe et musulman – tant s'en faut – à prendre le pouvoir de manière violente puis à l'exercer de manière tyrannique. Mais l'exemple de son ■ ■ ■



BH INVEST
Intermédiaire en Bourse

BATIR UNE GESTION D'ACTIFS SOLIDE POUR CONSTRUIRE VOS INVESTISSEMENTS

BH Invest a pour rôle d'accompagner les entreprises, les investisseurs et les particuliers dans leurs croissances. C'est un véritable partenaire et créateur de solutions financières innovantes: Gestion d'actifs, Ingénierie financière, Intermédiation boursière, Analyse & recherches.

Immeuble Assurances SALIM, Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
Tél.: +216 71 948 545
www.bhinvest.com.tn
fb bh invest

VOTRE PARTENAIRE CAPITAL

الكلمة ليك



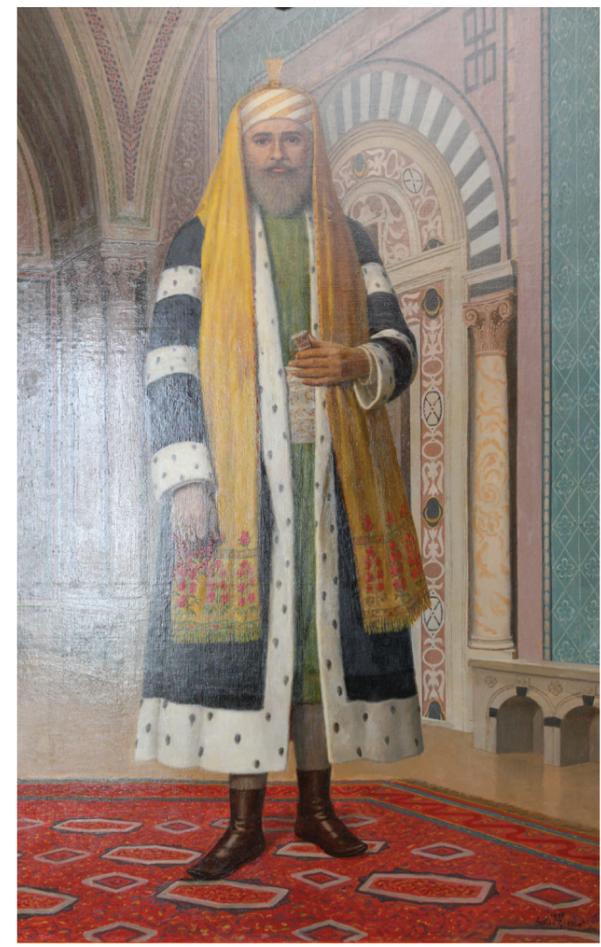
VOUS ÊTES SUR ÉCOUTE

Tél : 72 279 188

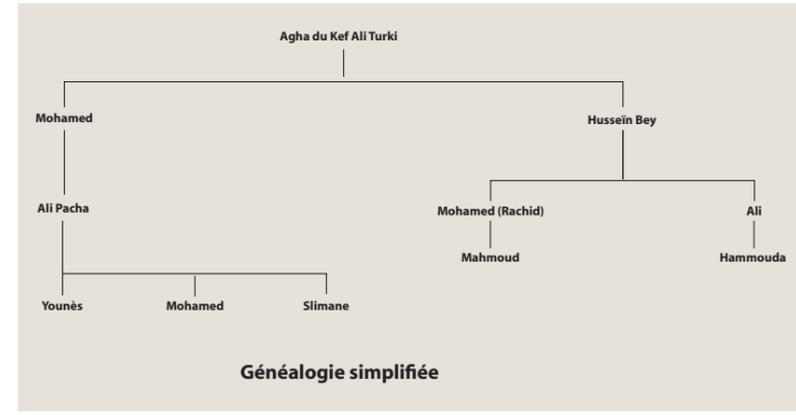
Fax: 72 279 177

Mobile : 28 222 601

E-mail : commercial@capradio.tn



■ Les beys Mohamed Rachid et Ali tels qu'imaginés par Greganti



Généalogie simplifiée

■ ■ ■ règne et des circonstances de son succès puis de sa chute présente l'intérêt de contenir tous les éléments constitutifs de ce qui, à force d'ambition démesurée, de crainte d'être renversé et tué, de négligence à mettre en place des institutions de gouvernement et la tendance séculaire à faire fi des règles de succession au trône mais aussi des principes de justice édictés par la charia, a fait de l'exercice du pouvoir la face sombre d'une civilisation musulmane qui pourtant dans d'autres domaines sut, jadis, être éclairée, ouverte et tolérante. ■

Md. A.B.A



Zouhaier Eljiss, le favori de Jawhara FM

Homme de radio depuis 13 ans, Zouhaier Eljiss a côtoyé trois des plus grandes stations nationales depuis le début de sa carrière, qu'il a entamée jeune, à 27 ans. S'il se situe aujourd'hui dans le haut de la hiérarchie de Jawhara FM, le journaliste originaire de Djerba fut également la voix derrière le micro de «Mouthir lel jadal», émission à succès qu'il a présentée pendant deux ans chez Express FM. Nous l'avons rencontré pour mieux connaître son parcours et recueillir son point de vue sur les médias qu'il a connus de l'intérieur.

Les débuts chez Mosaïque FM

Le parcours de Zouhaier Eljiss semble avoir été tracé au crayon. Il s'inscrit à l'Ipsi après l'obtention de son bac au lycée technique de Djerba et soumet immédiatement après s'être vu décerner son diplôme de maîtrise, en 2003, une candidature spontanée à Mosaïque FM, alors en plein lancement. « J'ai également écrit des piges pour Assarh et fait un passage éclair chez Radio Tataouine en tant que correspondant à Tunis », précise-t-il. Lors de son entretien avec Mosaïque, il fait des essais de présentation de brèves devant Hédi Snoussi puis ■■■

■ ■ ■ Nouredine Boutar, aussitôt séduits par l'assurance et la maîtrise vocale du jeune prétendant, alors âgé de seulement 27 ans. «On m'a confié le flash info le jour même», se souvient Zouhaier. Durant ses 7 ans d'expérience au sein de la chaîne, il coanimera des matinales et présentera des magazines culturels, avant de se voir confier l'animation du « Forum », émission qui propose un espace ouvert de dialogue aux auditeurs et de les confronter aux invités politiques qui font l'actualité. Mais au bout de quelques années, le journaliste affirme avoir commencé à subir un bâillement de la part de l'équipe dirigeante de la chaîne, «sommée par le pouvoir de l'époque d'abandonner le traitement de certaines thématiques gênantes». Zouhaier cite en exemple le reproche qui lui a été fait pour avoir visité sans autorisation certains hôpitaux de la ville, dans l'optique d'en dévoiler l'état précaire au public. «La loi n'évoque pourtant pas l'obligation pour les médias de détenir un permis de visite pour accéder à des établissements du service public», fait-il observer. Ne trouvant pas de soutien auprès de ses collègues, censés pourtant l'épauler et défendre sa prétention à la liberté d'expression, l'animateur songe à changer d'horizon.

Passage par Express FM

Heureux hasard : sa décision de changer de cap intervient à la fois au moment de la révolution et seulement quelques semaines avant l'inauguration d'Express FM. La directrice de la nouvelle station, Najoua Rahoui, fait appel à lui pour lui proposer d'animer une émission qui deviendra phare, «Mouthir LeJadab», lieu de débat portant sur des questions socioéconomiques, qu'il était alors devenu possible de traiter librement. Zouhaier Eljiss, parce qu'il a pris le parti d'éviter le piège de l'abstraction et des questions théoriques au profit d'une orientation éditoriale axée sur les préoccupations quotidiennes et concrètes des auditeurs, en a fait l'une des émissions les plus écoutées du pays. Mais au bout de deux ans, le journaliste commence à douter de l'attrait des perspectives d'évolution de la chaîne qui, selon lui, piétinent. «Outre les moyens matériels qui lui font défaut, l'équipe

d'Express FM ne m'a pas semblé vouloir grimper les échelons, ni prévoir de développer ses programmes. Elle se complaisait dans un attentisme permanent, et peu ragoutant pour un journaliste actif», explique-t-il.

Départ à Sousse

Dans le même temps, Jawhara FM, qui avait un poste vacant à pourvoir, lui fait une proposition. «Trois fois mieux rémunéré qu'à Express FM, mon poste chez Jawhara nous a également permis à ma famille et à moi de nous installer à Sousse, où la vie est bien plus agréable qu'à Tunis !», explique-t-il. Al-hadath, l'émission qui lui a été assignée et qu'il anime encore aujourd'hui, plaît beaucoup au public. Consistant en un retour sur l'actualité du jour entrecoupé de pauses musicales, Al-hadath convoque également des acteurs de la scène politique pour engager avec eux des débats en format court, «ce qui séduit davantage le public, surtout en été». Ali Belhaj Youssef, directeur général de la chaîne avec qui nous nous sommes également entretenus, affirme être tous les jours plus séduit que la veille par la vivacité d'esprit et le flegme de Zouhaier. Celui-ci a d'ailleurs pris les rênes de la rédaction web de la chaîne, dont il chapeaute la ligne éditoriale, et a été promu rédacteur en chef du service infos.

Escapades syriennes

Si jusque-là, le parcours de Zouhaier peut paraître répétitif et conventionnel, il n'en est en réalité rien du tout. Car l'homme s'est rendu à deux reprises (2013 et 2015) dans l'une des zones de conflit les plus horribles de l'histoire des guerres contemporaines : la Syrie. Après s'être vu délivrer une

autorisation d'entrée sur le territoire syrien de la part du régime, il se rend à Damas avec une dizaine de confrères et filme tout ce qui se produit autour de lui. Il a ainsi eu l'opportunité de rencontrer quelques-uns des Tunisiens présents sur place, dont il a recueilli le témoignage. Parmi eux, des combattants affiliés à l'Etat islamique, dont la capture par l'armée syrienne lui a permis de leur rendre visite dans leur lieu de détention. Le choix de se rendre dans le territoire contrôlé par le régime alaouïte, premier responsable des exactions commises sur les populations civiles, n'est pas sans engendrer des conséquences fâcheuses : Eljiss affirme avoir reçu des mails de menace de mort d'un individu s'étant réclamé du front al-Nusra. «Pourtant, ma décision de me rendre sur le territoire contrôlé par al-Assad n'est en rien un parti pris politique, elle relève davantage d'un choix pragmatique, car c'est le seul moyen que j'ai trouvé pour pouvoir y aller», justifie-t-il. Si nous ne pouvons pas nous avancer davantage dans la description de ce que sera le documentaire (il n'a pas encore été diffusé au grand public), les images que nous a montrées Zouhaier laissent pressentir une production inédite émaillée de rencontres passionnantes avec des rescapés du conflit, des mères de famille qui ont vu périr leurs enfants, des chefs religieux, des notables politiques et surtout des scènes de la vie ordinaire. «Car contrairement à ce l'on pense à l'extérieur des frontières, la vie continue à Damas. J'ai assisté à des fêtes de mariage, vu des cafés qui ne désespèrent pas, des marchés bien approvisionnés, etc. Les Syriens ne savent pas s'ils seront vivants demain, la visibilité inquiétante de l'avenir les incite à s'enfermer dans un présent qu'il leur faut rendre beau...» ■

N.B



une vague de bonheur

#b_rouh_jdida



//radio med @radiomedtn @radiomedtunisie

Adresse : Cité El Wafa Nabeul Jadida 8000 Nabeul - Tunisie Tél : (+216) 72 328 500 Fax : (+216) 72 328 560

E-mail : contact@radiomedtunisie.com

Invincible Tunisie

Un livre-levier pour la diffusion de la culture militaire

C Nul besoin de sortir d'une grande école de guerre pour se rendre à l'évidence que la culture en général et la culture militaire en particulier constituent le talon d'Achille de l'armée nationale. Cette réalité est d'autant plus palpable lorsque l'on se penche de plus près sur la question. Tous les indices révèlent des défaillances sans équivoque : rareté des bibliothèques en milieu militaire, inexistance d'une médiathèque digne de ce nom, l'appétence pour la bibliothèque, quand elle existe, est nulle, le manque d'engouement pour la lecture est endémique.

En clair, le champ culturel militaire est aride et infréquentable.

Une preuve irréfutable vient de nous être donnée avec la publication du livre *Invincible Tunisie* par Leaders, édité en hommage à l'armée nationale célébrant son 60e anniversaire. L'indifférence affligeante avec laquelle l'ouvrage fut accueilli par les responsables civils et militaires de l'institution en dit long sur le peu de considération donnée à la culture.

A vrai dire, un ouvrage de cette nature qui n'existait pas dans l'armée devrait avoir un réel effet de levier pour la diffusion de la culture militaire. Incontestable sur le fond, irréprochable sur la forme, ce livre devrait aussi occuper une place de choix dans les bibliothèques militaires qui ne sont pas légion dans l'armée, et il ne convient nullement d'en faire l'éloge. La volonté, les ressources financières, l'espace adéquat font défaut et c'est le système D qui prime.

Une bibliothèque – même a minima – et bien au-delà du simple placard à livres, est un véritable lieu de vie, un creuset d'échange et un outil de convivialité. A l'heure de la cyberlecture, elle stimule la vitalité chez le personnel d'une unité et devient un véritable enjeu de développement du champ culturel. Le maître-mot est celui de la diffusion de « la culture qui est un antidote à la violence

car elle nous invite à la compréhension d'autrui et féconde la tolérance, en nous incitant à partir à la rencontre d'autres imaginaires et d'autres cultures » (Renaud de Vabres). Elle contribue également à l'éducation des hommes en y organisant par exemple des initiations à l'informatique, etc.

Evidemment, cela exige une forte volonté et une envie d'aller vers davantage de valorisation et d'ancrage de l'identité nationale et de former des générations imbues de leur histoire et de leur patrimoine car comme disait Marcus Garvey : « *Un peuple qui ne connaît pas son passé, ses origines et sa culture ressemble à un arbre sans racines* ».

Que vaut une armée surentraînée mais sous-instruite?

La valeur intrinsèque d'un soldat réside dans la maîtrise d'un équilibre entre le savoir-faire et le savoir-être dont la complémentarité doit être harmonieuse. Le rôle du chef est d'en garantir l'acquisition et de favoriser leur approfondissement.

La culture – dite militaire – représente ce que le militaire devrait idéalement connaître pour se développer professionnellement, pour maîtriser pleinement son métier. Toutefois, cette forme réductrice de la culture doit être fondée sur un socle plus large qui permet d'appréhender l'environnement de l'action, mais aussi ses causes et conséquences profondes.

La culture militaire étant subordonnée à la culture du militaire que j'appellerai la culture fondamentale, il s'agit donc en premier lieu d'acquiescer ou de développer cette dernière qui est à la fois une attitude et un effort.

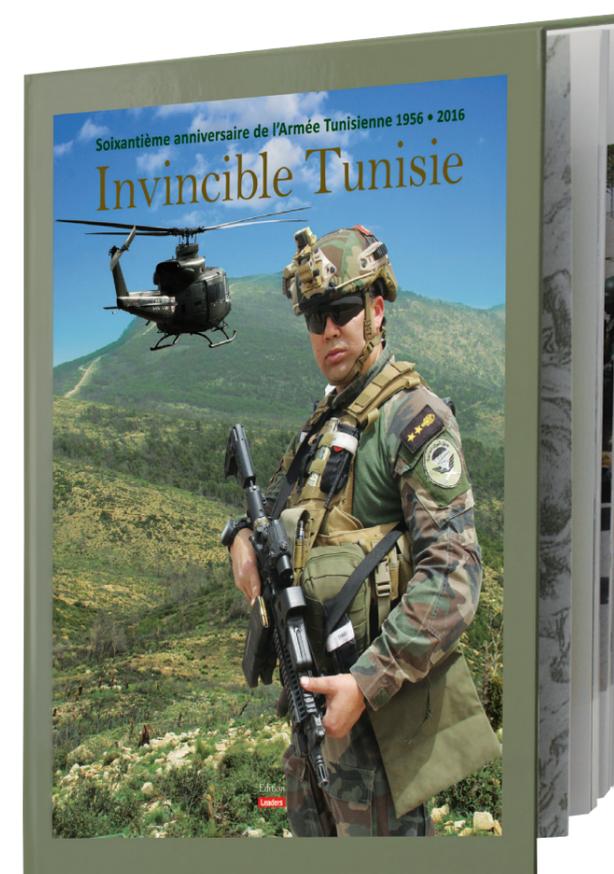
Pour l'officier, elle constitue un des fondements de son métier. Elle lui permet d'optimiser ses actions à finalité opérationnelle et sa crédibilité dans son environnement militaire, civil et administratif concurrentiel. Elle est de surcroît un prérequis indispensable pour

tous les officiers appelés à tenir des postes d'influence au niveau politico-militaire ou des postes de conception en état-major. A cet égard, elle est essentielle au rayonnement du militaire au sein de la nation. Or, les lacunes constatées en la matière, ici et là, sur le niveau des officiers, laissent entrevoir une marge de progression significative.

Réflexions sur la plume militaire

Pour revenir au livre objet de cet article, il convient de signaler que certains officiers à la retraite (3 généraux et 2 colonels) ont contribué à son élaboration. Cela me donne l'occasion de dire un mot sur la plume des militaires en général. L'épée est à l'officier ce que la plume est à l'écrivain, l'analogie est fort connue. L'officier manie l'une avec talent, l'autre avec un conformisme désespérant. Non pas qu'il soit dénué d'imagination, d'originalité ou d'esprit critique, mais la pudeur souvent, sa culture peut-être, sa formation sûrement ont fini par l'enfermer dans le « prêt-à-penser » du « politiquement correct ».

Réfugié derrière son devoir de réserve, l'officier s'exprime rarement sur les questions sensibles de défense, fuit les prises de position



politiques, évite les sujets à polémique. Il préfère les sujets convenus ou spécialisés ou les thèmes que la mode voudra bien lui accorder.

Je déplore, néanmoins, une tendance au « mutisme bon teint » hérité sans doute d'une époque où les rapports entre le politique et le militaire étaient quelque peu mouvementés. L'objectif était de mettre l'armée en coupe réglée, en mode silencieux. Cette tradition profondément ancrée dans notre subconscient incite à respecter cette obligation de silence par habitude, par éducation ou encore par respect à l'institution.

Ecrire est un acte banal, séduire est un talent. Force est de constater que nos plumes militaires ne séduisent que les initiés. Elles ne sont pas lues par un grand public (plus indifférent que vraiment hostile) et sont ignorées par une majorité de personnalités politiques plus soucieuses de leur cote de popularité. Les grandes questions de société déclenchent les passions médiatiques d'un jour. Quant à l'armée, elle n'occupe le devant de la scène qu'aux heures dramatiques où la mort de nos frères d'armes crée l'événement. ■

Colonel Mohamed Kasdallah

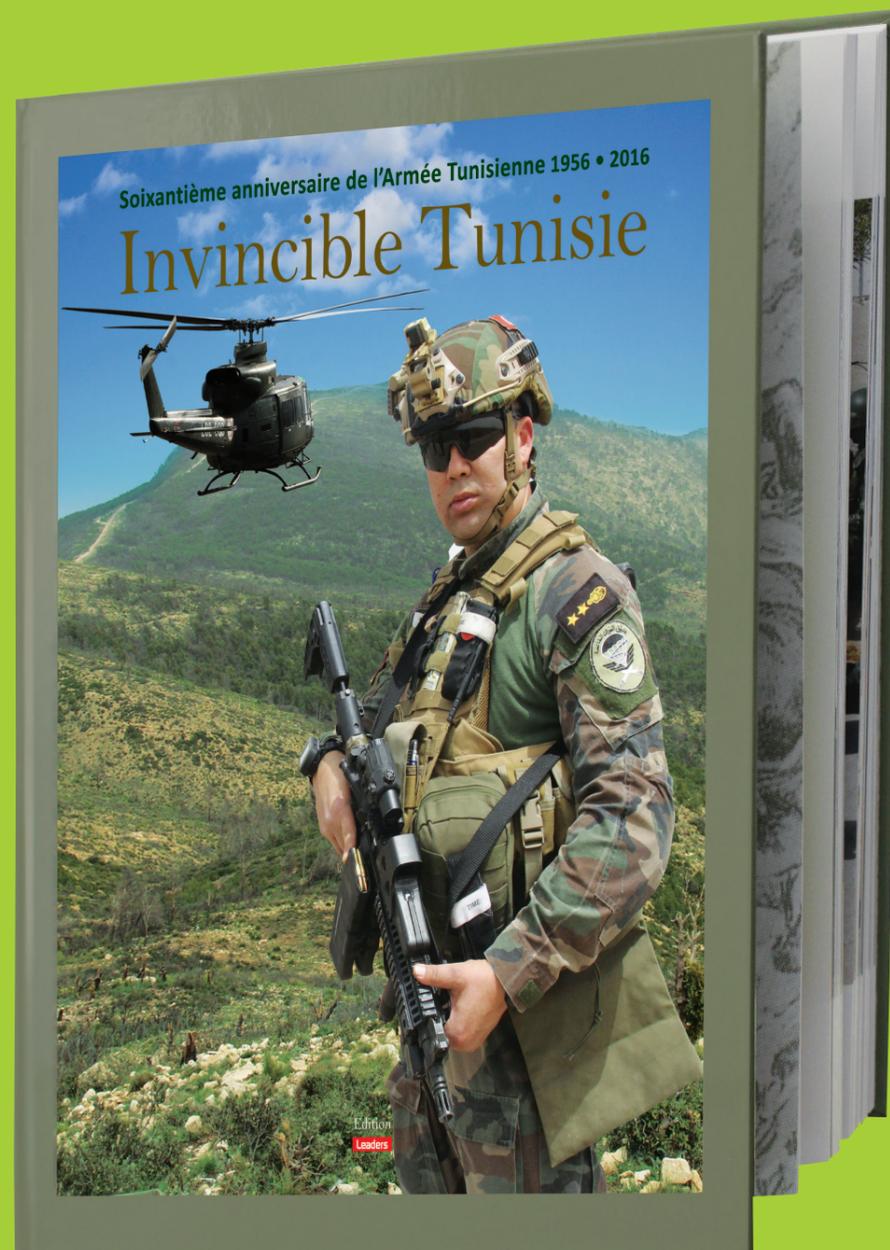
En kiosque
& chez votre
libraire

Prix unitaire
60 DT

Commandez
directement

le nombre d'exemplaires
souhaités
(port gratuit)*

(*En Tunisie, par porteur ou Rapid-poste)



COUPON D'ACHAT

Nombre d'exemplaires x 60 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal

Contact

Je joins mon règlement par

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Ennour Building, Cité des Sciences, BP 200
1082 Tunis Mahrajène, Tunisia
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

In memoriam Habib Slim



Le professeur Habib Slim nous a quittés le 12 juillet. Sa disparition a profondément affecté ses collègues de la faculté de Droit de Tunis ainsi que ses amis et ses connaissances en Tunisie et à l'étranger qui portent son deuil et s'associent à son épouse, ses deux fils et toute sa famille dans cette cruelle épreuve.

La main du Seigneur s'est posée sur lui subitement. Très tôt pour Renée avec qui il formait un couple harmonieux. Très tôt pour ses enfants Mehdi et Sami, pour ceux qui l'ont aimé et apprécié ses qualités chez nous et d'autres encore à travers le monde où il s'était lié d'une amitié solide avec de grands savants.

Ces quelques mots d'adieu par lesquels je m'exprime, je les ai voulus simples et fervents comme l'était l'amitié qui me liait à lui depuis plusieurs décennies. Tous ceux qui l'ont connu de près, qui ont bénéficié de son amitié savent avec quelle délicatesse il la manifestait.

J'ai eu le privilège de suivre de près les innombrables aspects de sa brillante carrière d'internationaliste. Il a franchi d'un pas alerte les embûches dont est parsemée la voie universitaire qui n'est pas, loin s'en faut, une voie royale. Son succès au prestigieux concours d'agrégation en droit public et science politique en 1982 est venu consacrer les qualités de rigueur et l'originalité de réflexion et de pragmatisme qui caractérisent son autorité intellectuelle telle qu'elle ressort de ses publications, ses nombreux écrits en Tunisie et à l'étranger et ses riches enseignements en droit constitutionnel, en droit international et en relations internationales. C'est donc le plus

naturellement qu'il accéda au décanat de la faculté de Droit et que sa carrière fut clôturée par l'obtention de l'éméritat et d'un doctorat honoris causa de l'Université de Toulouse 1 Capitole.

Nul doute que ce souvenir restera dans le cœur et l'esprit des générations qui furent de Habib les amis, les étudiants et ■■■



■ ■ ■ les collègues qui ont apprécié, des années durant, ses qualités d'homme de cœur, d'esprit et de convictions.

Ce souvenir pérenne caractérisait des qualités scientifiques, le talent et la personnalité de mon ami Habib. Sa personnalité était exceptionnelle et exemplaire. A la lumière des nombreuses réunions auxquelles il nous a été donné de participer ensemble, au partage des responsabilités que nous avons assumées au sein de jurys de recrutement à différents grades de l'enseignement supérieur, sa contribution fut précieuse par la rectitude de son jugement dont il avait le courage d'assumer la responsabilité.

De cette attitude naissait son autorité scientifique qui s'exprimait modestement,

sans ostentation, signe révélateur de la sagesse profonde d'un homme sûr de lui-même. Sa souplesse d'esprit, sa grande culture lui faisaient saisir les intérêts et les enjeux d'une négociation diplomatique ou d'une participation à la défense de l'intérêt national dans une situation contentieuse. Pour avoir été à ses côtés dans la défense de notre pays devant la Cour internationale de justice dans le contentieux continental tuniso-libyen ou encore dans les négociations diplomatiques relatives à la délimitation des frontières maritimes avec l'Italie et l'Algérie dans le cadre du Comité national du droit de la mer, j'ai toujours apprécié son talent de fin négociateur. Sa solide formation théorique lui faisait porter sur la pratique un regard profond.

La place qu'occupe sa participation, toujours appréciée, aux activités des sociétés savantes ici et à l'étranger, constitue une autre facette de ses nombreuses activités menées sa vie durant. Relèvent de cet ordre les communications présentées dans le cadre des colloques et séminaires organisés par l'Association tunisienne de droit international et transnational, par l'Association tunisienne de sciences politiques, l'Association internationale du droit de la mer, l'Institut océanographique de Paris et les journées franco-tunisiennes que les associations tunisiennes ont organisées conjointement avec le CEDIN de l'Université de Paris X Nanterre à plusieurs reprises. Quelque déchirement que j'en éprouve, je ne peux m'empêcher, pour cet adieu, d'évoquer le regard jovial illuminé par un sourire accueillant de ce grand maître que la famille des juristes vient de perdre.

Nul doute que son souvenir restera gravé dans le cœur et l'esprit de ceux qui l'ont connu.

Repose en paix, cher Habib. Que Dieu le Tout Puissant t'accueille dans Son infinie miséricorde. ■

Lazhar Bououny
Ancien doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis
Ancien ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Technologie.



وحدو في البنت

جدديد



شمس FM

تونس الكبرى

101.7 FM

بنزرت

95.7 FM

صفاقس

96.2 FM

القيروان

107.0 FM

سوسة

93.7 FM

قفصة

88.7 FM

الوطن القبلي

106.5 FM

المنستير

90.6 FM



Pr Aïcha Hafsia Hématologue

Ma mère était un homme

Ancienne chef du service d'hématologie à l'Hôpital Aziza-Othmana, Pr Aïcha Hafsia, née Ben Zakkour, vient de s'éteindre à l'âge de 75 ans. Après un bac au Lycée de la rue de Russie (1959) et une année préparatoire en médecine (PCB) à l'Institut des hautes études de Tunis (1960), elle sera admise à la faculté de Médecine de Paris où elle soutiendra avec succès son doctorat (1967). Elle y terminera sa spécialité en hématologie en 1970.

De retour à Tunis, elle sera médecin spécialiste (1971), gravissant les échelons jusqu'à devenir professeur hospitalo-universitaire (1982). Fondatrice de l'Association tunisienne des hémophiles et de la Société tunisienne d'hématologie, elle sera membre de la Fédération mondiale des hémophiles. Militante de l'Uget depuis ses années universitaires, elle a été également membre fondateur du Syndicat des médecins et pharmaciens hospitalo-universitaires. Hommage par son fils, Dr Ghassen Hafsia.



102.5 Mhz
Sousse
Hammamet
Nabeul Sud
Zaghouan

104.4 Mhz
Kairouan
Sidi Bouzid
Kasserine
Seliana

89.4 Mhz
Monastir

91.6 Mhz
Mahdia
Sfax

FM

Jawhara



تابهوا "بوليتيكا"

على الجوهرة FM

من الإثنين إلى الجمعة من 12:00 إلى 14:00

www.Jawharafm.net



L'autre jour, perdu dans mes pensées, une idée a jailli dans mon esprit. C'était une évidence, comment n'y ai-je pas pensé plus tôt ? Eh oui, ma mère était bel et bien un homme ! Si on prend des critères purement arabo-musulmans, ma mère ne peut avoir été qu'un homme. Je m'explique : ma mère a été la première parmi sa large fratrie et l'une des rares personnes de sa génération à avoir fini ses études primaires et secondaires. C'était dans les années cinquante. Alors pouvez-vous imaginer mon grand-père permettre ceci et même se permettre d'envoyer sa fille toute seule à l'étranger finir ses études universitaires s'il n'était pas convaincu qu'elle était un garçon ?

D'autre part, elle s'est mariée avec un étudiant, sans dot, au consulat, en présence de deux personnes seulement (les témoins) et sans la présence des familles. Mes parents n'ont même pas fêté leur mariage, ils sont simplement rentrés à la cité universitaire en métro et des amis ont cotisé pour leur organiser une fête surprise...dans leur chambre. Est-ce que vous en connaissez beaucoup de femmes tunisiennes qui auraient accepté de se marier dans ces conditions ? Voilà, vous pouvez vous-même en tirer les conclusions.

Ma mère travaillait matin et après-midi, ça lui arrivait même de travailler le soir. Elle voyageait trois ou quatre fois par an, toujours pour le travail. Entre-temps, nous passions des semaines entières chez ma grand-mère ou sous la garde de mon père. Je ne peux imaginer ce dernier accepter tout cela s'il n'était pas convaincu qu'elle était un homme. Je n'ai jamais vu ma mère ranger nos lits ou repasser nos vêtements. Exceptionnellement, elle nous préparait des plats cuisinés et il fallait toujours lui dire que c'était délicieux, sinon elle se fâchait. Elle nous faisait notre bain pendant des heures plusieurs fois par semaine et nous administrait elle-même les vaccins à la maison. Bien sûr, on acceptait tout ceci car inconsciemment, on la craignait comme un homme.

Le patron de ma mère lui a demandé de rentrer au pays pour monter avec lui le premier service d'hématologie dans le pays. Il lui a même délégué ce service, une fois parti à la retraite. Elle a donc dirigé une équipe de plusieurs dizaines de personnes pendant des années et occupé plusieurs hauts postes au sein de différentes instances hospitalo-universitaires et corporatives. Elle a même milité depuis son jeune âge au sein d'un parti et d'un syndicat. Certes elle dirigeait

également des femmes, mais en y repensant, ces femmes étaient probablement elles-mêmes des hommes. Je ne comprends pas comment tout ce beau monde a pu accepter et respecter ma mère au travail, s'ils ne la voyaient pas comme un homme.

Même l'administration et la société, probablement, considéraient ma mère comme un homme puisqu'elle a été le seul témoin de mon cousin pour son mariage sans que cela ne pose aucun problème. En fin de compte, le seul qui considérait ma mère, sa belle-fille, comme une femme c'était mon grand-père qui la voyait même comme héroïne car elle avait donné naissance à trois petits garçons transmetteurs du nom de famille. En m'engouffrant dans mes pensées, une idée bizarre me vient à l'esprit : et si ma femme aussi était un homme, mes filles, mes tantes, mes cousines, mes nièces, mes amies, mes collègues...

Finalement, les femmes tunisiennes : toutes des hommes sauf ma mère par respect. En tout cas, Edipe ou pas (Edipe, même si ma mère était un homme, c'était un Grand Homme... Euh, je voulais dire, une Grande Dame.

Merci Mima Aïcha !

Dr Ghassen Hafsia

Pourquoi l'islam arabe génère-t-il autant de violence ?



Les attentats terroristes se multiplient au point de se banaliser. Saint Etienne-du-Rouvray, Nice, Wurtzbourg, Munich. Quatre attentats meurtriers également répartis entre la France et l'Allemagne en deux semaines, tous revendiqués par Daech. C'est leur façon de remercier la France d'abriter la plus importante communauté musulmane d'Europe et l'Allemagne d'avoir accueilli un million de réfugiés syriens sous les applaudissements et avec des bouquets de fleurs. Le comble de l'ingratitude.

J'ai entendu parler pour la première fois de Daech il y a quatre ans sur la chaîne Al Jazeera (cela va de soi). Un nom bizarre à consonance iranienne ou turque dont je ne savais trop s'il s'agissait d'une personne ou d'un groupe armé. Mais j'étais à mille lieues de penser qu'il s'agissait d'un nouveau groupe terroriste, ce créneau étant saturé depuis longtemps, et qui plus est supplanterait bientôt Al Qaïda et contrôlerait encore d'immenses territoires à cheval entre la Syrie et l'Irak après avoir occupé notamment la troisième ville irakienne, Mossoul, et mis en déroute une armée de 50.000 hommes.

Une organisation terroriste capable de telles prouesses et qui au surplus dispose d'un Etat, cela ne s'est jamais vu auparavant. Ses hommes sont partout, en Syrie et en Irak, mais aussi dans les pays du Golfe à l'exception du Qatar (une énigme), en Libye, en Tunisie, en Algérie, en Egypte, en Europe, aux États-Unis et surtout sur les sites électroniques. Il serait peut-être plus facile de citer les pays où elle n'y est pas. Elle frappe là où on ne l'attend pas, profitant du moindre relâchement ou déconcentration de l'adversaire, au point de désespérer toutes les armées et les services de renseignements du monde qui sont à ses trousses. En fait, Daech nous rappelle ces bactéries mutantes qui renforcent leur capacité de résistance aux antibiotiques au fur et à mesure de l'évolution de la maladie. Plus besoin de parcours initiatique, ni de voyages en Turquie ou en Syrie qui attireraient l'attention. Elle « libère les initiatives ». Ce sont « les loups solitaires » qui commettent les attentats. Daech se contente de revendiquer. Parfois, ses hommes de main ne sont même pas fichés et quand ils le sont, c'est de plus en plus pour de menus larcins qui ne font pas l'objet d'une surveillance particulière. Aujourd'hui, elle s'attaque aux lieux de culte pour faire se dresser les citoyens les uns contre les autres. C'est la théorie du « chaos

créateur » testée à l'échelle planétaire. Grâce à la surmédiation, elle suscite des vocations après chaque attentat. Comment fait-elle pour résister aux coups qui lui sont portés ? Elle disposerait de puissantes complicités dit-on. Mais lesquelles ? Nul ne veut s'aventurer sur cette piste. Tout ce qu'on sait, c'est que l'encadrement est assuré par ce qui reste de l'armée de Saddam.

Surgie de nulle part telle une génération spontanée, Daech s'inscrit en fait dans une longue filiation de mouvements violents dont l'histoire arabe est si riche, à commencer par le mouvement des « hachachines » au XIe siècle jusqu'à Al Qaïda. Avec cette dernière, on avait cru atteindre les limites extrêmes de l'horreur et de l'inhumain. A notre grande surprise, on se rend compte qu'il est encore possible d'aller plus loin dans cette voie. Daech, c'est la barbarie à l'état brut, c'est le culte de la mort poussé à son paroxysme, c'est ce jeune terroriste à l'agonie qui, dans un dernier sursaut, réussit à se faire exploser pour provoquer le maximum de dégâts. De quoi vous faire regretter (presque) Al Qaïda et les Khmers rouges.

Parlons des attentats commis en Europe. Comment en est-on arrivé là ? La responsabilité des pays d'accueil est incontestable. Pour les amadouer, ils ont accueilli pendant des dizaines d'années les militants islamistes, leur fournissant toutes les facilités pour mener leurs activités politiques, construire des mosquées et créer des associations « culturelles » qui se sont avérées de simples couvertures à la radicalisation des jeunes. Mais l'émergence du terrorisme islamiste dans le monde nous renvoie à une question fondamentale : toutes les religions ayant leurs intégristes, pourquoi seul l'islam et surtout l'islam arabe a généré toute cette violence ? On a parlé de « daechisation » des esprits. En fait, Daech est le révélateur de nos tares : la violence, le fanatisme, le fatalisme, la haine de l'autre et la soumission à l'autorité religieuse sont ancrés dans notre culture depuis des siècles. Comment y remédier : certainement pas en répétant sur le ton de l'incantation que notre religion prône la tolérance et la paix, mais en essayant de comprendre ce hiatus entre les préceptes de cette religion et les actes de ses adeptes. C'est une question qui nous interpelle tous et à laquelle nous nous devons de remédier pour ne pas être mis un jour au ban de l'humanité. ■

H.B.